

FCPE Membre du Fonds canadien de protection des épargnants

ÉCONOMIE

FINANCE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 22 au 28 novembre 1999

Calendrier économique

Canadien		
Statistique économique publiée	Date	Heure
Opérations internationales en valeurs mobilières – septembre	23 nov.	8 h 30
Indice composite – octobre	24 nov.	8 h 30
Indice des prix des matières brutes – octobre	26 nov.	8 h 30
Indice des prix des produits industriels – octobre	26 nov.	8 h 30
Américain		
Statistique économique publiée	Date	Heure
Résultats financiers du gouvernement – octobre	22 nov.	14 h 00
Commandes des biens durables – octobre	23 nov.	8 h 30
Réclamations pour pertes d'emploi – semaine du 20 novembre	24 nov.	8 h 30
Produit intérieur brut – 99T3 (révision)	24 nov.	8 h 30
Revenu personnel – octobre	26 nov.	8 h 30
Dépenses personnelles de consommation – octobre	26 nov.	8 h 30

Assemblées des actionnaires

Société	Date	Heure	Lieu	Type
Au Québec :				
Alcan Aluminium Limitée	22 nov.	9 h 30	Montréal	E
Iteq-Minéral inc.	22 nov.	10 h 00	Montréal	G
Cenosis inc.	24 nov.	11 h 00	Montréal	A
Virginia Inc. (Mines d'or)	25 nov.	10 h 00	Montréal	AS
Boréale inc. (Exploration)	26 nov.	10 h 00	Québec	AS
Ailleurs :				
Pacrim International Capital Inc.	23 nov.	16 h 00	Hong Kong	A
Agrikey Bio Ingredients Corporation	25 nov.	16 h 30	Toronto	S
EMJ Data Systems Ltd	25 nov.	17 h 30	Guelph	AS
Troymin Liée (Ressources)	25 nov.	10 h 00	Calgary	AG
Diadem Resources Ltd	26 nov.	11 h 00	Toronto	AS
Petro Well Energy Services Inc.	26 nov.	10 h 00	Calgary	S
The Tanbridge Corporation	26 nov.	11 h 00	Winnipeg	GS

A : annuelle; E : extraordinaire; G : générale; S : spéciale

Nouvelles émissions d'actions, P-U, T-U, billets

Compagnie	Valeur	Prix unitaire	Date prévue
Inex Pharmaceuticals Corp.	environ 18 M\$	prix par act. ord. à suivre	sem. du 22 nov.
APF Energy Trust	environ 20 M\$	7,30 \$ par T-U	fin nov.

Émission de bons et droits de souscription

Compagnie	Modalités	Expiration
Gammon Lake Resources	1 droit par act. ord. détenue; 4 droit + 2 \$ pour 1 act. ord. de Gammon	25 nov.

Expiration de bons et droits de souscription, SPEC et PEAC

Compagnie	Pour obtenir une action	Expiration
Videoflicks.com Inc.	1 bon sous. série B + 1,15 \$ US pour 1 act. ord. de Videoflicks.com	23 nov.
Central Fund of Canada Ltd	1 bon sous. série 2 + 4 \$ US pour 1 act. cat. A de Central	24 nov.

Divisions d'actions, regroupements

Compagnie	Ratio	Clôture des registres
Genentech Inc.	2 pour 1	à déterminer
Verisign Inc.	2 pour 1	22 nov.
Actuate Corporation	2 pour 1	24 nov.
Copper Mountain Networks Inc.	2 pour 1	24 nov.

Fusions et acquisitions

Acquéreur	Compagnie cible	Offre (ou choix)	Expiration
Neos Seafoods	FPI Ltd	9 \$ par act. ord.	à suivre
Nortel Networks Corp.	Peripherals Corp.	approximativement 0,76 act. ord. de Nortel par act. ord. de Peripherals	à suivre
EDB Business Partner ASA	Telesciences Inc. Del	8,79 \$ US par act. ord. de Telesciences	22 nov.
Gordonville Corp.	First City Liquidating Trust	offre partielle, 0,35 \$ US par act. cat. C	22 nov.
OSI Acquist. Inc.	O'Sullivan Industries Holdings	16,75 \$ US + 1 act. priv. 1 ^{er} rang 12 % par act. ord. d'O'Sullivan	assemblée le 22 nov.
QL 3000 Inc.	Grease Monkey Holding Corp.	1 \$ US par act. détenue	assemblée le 22 nov.
Illinois Tool Works Inc.	Premark International Inc.	fusion, entre 0,5776 et 0,9181 act. ord. d'Illinois par act. ord. de Premark	assemblée le 23 nov.
Big Flower Holdings	BFH Merger Corp.	fusion, 31,50 \$ US par act. ord. de Big	assemblée le 23 nov.
Cabre Exploration Ltd	Jet Energy Corp.	1,55 \$ ou 0,1 act. ord. de Cabre par act. ord. de Jet	23 nov.
Unilab Corp.	UC Acquist	5,85 \$ US par act.	assemblée le 23 nov.
MH Millennium Acquisition Corp.	Herbalife International Inc.	17 \$ US par act. ord. cat. A ou B de Herbalife	24 nov.
Netmanage Inc.	Wall Data Inc.	9 \$ US par act. ord. de Wall	24 nov.
Cenalta Well Services Ltd. et Aldrico Ltd.	Petro Well Energy Services Inc.	fusion, 1 act. ord. de Newco pour 5 act. ord. de Petro	assemblée le 26 nov.
Petro Well Energy Services Inc.	Aldrico Ltd.	fusion, 1 act. ord. de Newco par act. ord. de Petro	assemblée le 26 nov.
Rhone-Poulenc Rorer Inc.	Hoechst AG	1 ADR d'Aventis (Newco) par 1,333 ADR d'Hoechst	26 nov.

Rachats, remboursements et conversions (actions, obligations et débetures)

Compagnie	Modalités	Expiration
Société d'hypothèques Trustco Canada	à taux croissant et échéance reportable 5 % 23 nov. 99 reporté au 23 nov. 00	23 nov.
BFC Construction Corp.	rachat partiel à un prix entre 9,50 et 12,50 \$ par act. ord.	25 nov.
Banque Royale du Canada	à échéance reportable et à taux croissant 26 nov. 99 reporté au 26 nov. 00	26 nov.
CIBC	échéance reportable et à taux croissant 26 nov. 99 reporté au 26 mai 00	26 nov.
Numac Energy Inc.	rembour. obligatoire à 100 % du capital 7 % 15 avril 02	26 nov.
Province de l'Alberta	rembour. à 100 % du capital + intérêts courus sur obligation d'épargne à taux flottant et à intérêts composés remboursable par anticipation 1 ^{er} juin 03 et 04	26 nov.

Programmes achat/vente des petits lots

Compagnie	Modalités	Expiration
Deltic Timber Corp.	ceux détenant moins de 100 act. au 14 sept. peuvent arrondir leur nombre à 100 ou les vendre	22 nov.
State Street Corp.	ceux détenant moins de 100 act. ord. au 7 oct. peuvent vendre la totalité au cours moyen pondéré	22 nov.
Citigroup Inc.	ceux détenant moins de 100 act. ord. au 19 oct. peuvent vendre la totalité au cours moyen pondéré	23 nov.
Unicorp Inc.	ceux détenant moins de 100 act. au 18 août peuvent vendre la totalité sans verser de commission	26 nov.

Abréviations :

act. : action	div. : dividende	IR : « Instalment Receipt », reçu de versement
add. : additionnel	ord. : ordinaire	P-U : « Partnership Unit »
anc. : ancienne	priv. : privilégiée	T-U : « Trust Unit », part de fiducie
cat. : catégorie	rembour. : remboursement	
dist. : distribution	sous. : souscription	

Ces renseignements proviennent de sources que nous croyons dignes de foi. Toutefois, nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Ce bulletin d'information pourrait aussi être incomplet.

www.tasse.ca

Tassé

Tassé & Associés, Limitée

Même le FMI exhorte le gouvernement à réduire le fardeau fiscal de la classe moyenne

La classe moyenne, qui souffre d'épuisement fiscal après cette lutte contre les déficits, a reçu un appui de taille. Voilà qu'aux nombreux discours clamant une réduction de leur fardeau fiscal vient s'ajouter la voix du Fonds monétaire international. Le FMI exhorte Ottawa à procéder à un allègement du lourd fardeau fiscal des particuliers.

Dans son énoncé rendu public hier, le FMI a mis en exergue le fait que le niveau élevé des taux moyens et marginaux d'impôt sur le revenu des particuliers au Canada a contribué à la désincitation au travail et à l'épargne. L'organisme n'est pas sans souligner, de plus, que les taux marginaux réels les plus élevés reposent sur les épaules des contribuables à revenu moyen.

«Plusieurs options sont possibles [...] mais le personnel du FMI est d'avis que la réforme de l'impôt sur le revenu des particuliers devrait prévoir les mesures suivantes: la pleine indexation du régime sur l'inflation; le relèvement des seuils de revenu à partir desquels s'appliquent les taux d'impôt marginaux progressifs; la réduction du taux d'impôt marginal, prévu par la loi, de 26 %; la réduction de la récupération de la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Ce sont là des mesures qui devraient alléger les taux d'imposition marginaux réels très élevés auxquels sont assujettis les contribuables à revenu moyen.»

Le FMI donne ainsi son appui sans réserve à l'intention du gouvernement fédéral d'adopter un plan pluriannuel de réduction des impôts sur

le revenu. «Il conviendrait d'assurer la coordination entre l'effort fédéral de réforme des régimes d'impôts sur le revenu et la démarche des gouvernements provinciaux pour faire en sorte que les réductions d'impôts ne soient pas neutralisées par l'action des provinces», a ajouté le FMI, qui situe cet allègement fiscal dans une perspective d'«importants gains d'efficacité économique».

Cet épuisement fiscal des contribuables ressort clairement dans ce sondage, dont les conclusions ont été dévoilées cette semaine par la banque CIBC, mené auprès de 1005 Canadiens âgés de 18 ans et plus. On y apprend que l'économie canadienne en plein essor, qui connaît pourtant sa huitième année consécutive d'expansion, «n'aide pas les Canadiens à se sentir plus riches». Ainsi, et même si l'activité économique du Canada est l'une des plus fortes du G7, 65 % des répondants «se décrivent encore comme ayant des moyens extrêmement modestes, et pour eux, l'avenir ne semble pas plus prometteur. Les Canadiens disent qu'ils surnagent, un sentiment qui n'a pas changé depuis le sondage de l'automne dernier».

Et ce n'est pas qu'une perception. Les économistes du Mouvement Desjardins ont rappelé que le pouvoir de dépenser des Canadiens est demeuré quasi inchangé depuis 1990. Sur la base 1990 = 100, l'indice se situait aux alentours de 102 en septembre 1999 au

Québec, à près de 104 au Canada mais à environ 121 aux États-Unis. Nous faisons du surplace.

Pour l'économiste en chef de Desjardins, Gilles Soucy, «depuis 1990, le revenu personnel disponible n'a pas augmenté au Canada. Cela s'explique par une sous-performance de l'économie canadienne, par les compressions dans le secteur public et les gels salariaux et par la rationalisation dans le secteur privé. Le fardeau fiscal des particuliers s'est alourdi, sous le coup de la non-indexation des échelles d'impôts, des crédits et des exemptions, et sous le poids des surtaxes. Il n'y a pas eu d'enrichissement. On s'est fait tout simplement sortir de la réalité nord-américaine».

C'est encore plus vrai au Québec alors que les Ontariens ont droit à des baisses d'impôts et à un taux de chômage dans les 6 %, a-t-il ajouté. Ainsi, et malgré tous les discours annonçant des baisses d'impôts, on ne doit pas se surprendre que les contribuables affichent un certain cynisme. Et lorsque les baisses d'impôts surviennent, «elles entrent à coups de 100 \$». Ça ne paraît pas tellement sur le chèque de paie», a renchéri Gilles Soucy.

Une magouille REER

Les commissions des valeurs mobilières ont fait une mise en garde hier. Depuis quelques années, on assiste à

CHANDLER

SUITE DE LA PAGE C 1

Depuis, les employés sont montés aux barricades. Ils réclament du président de l'Abitibi Consolidated qu'il respecte son entente ou qu'il vende carrément l'usine; bref, qu'il revienne sur sa décision radicale de tout fermer.

De son côté, le gouvernement a témoigné son engagement à la cause, un engagement qu'il a réitéré hier. «C'est une priorité pour le gouvernement, qui maintient son idée: il faut soit amener le président de l'Abitibi Consolidated à respecter son entente, soit trouver des alternatives», a indiqué Maxime Arseneault, le ministre responsable de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Bernard Landry a d'ailleurs laissé entendre qu'un dénouement positif était envisageable. «Il y a quatre avenues de solution possibles. Ce n'est pas du tout le désespoir. Les chances sont vraiment bonnes.» Avaré de commentaires, il a simplement ajouté: «Le papier journal n'est pas la seule option possible. Je répète, il y a quatre avenues possibles.»

Le ministre est prudent car il craint qu'à ce stade davantage de détails ne viennent mettre en péril l'ensemble du projet de réouverture de l'usine. «Si je devais faire allusion à quelqu'un, je risquerais de tout mettre en péril.»

Il a néanmoins confirmé qu'il était en négociation continue avec le président de l'Abitibi Consolidated ainsi qu'avec des agents économiques du secteur public, notamment la Société générale de financement (SGF).

L'engagement du gouvernement soulage évidemment les gens du milieu. «On a leur parole qu'ils sont encore là, que l'implication du gouvernement est là», a commenté Denis Luce, président du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) local de Chandler, affilié à la FTQ. Même son de cloche du côté du monde des affaires. «Si l'usine fonctionne, une bonne partie de notre problème sera réglé», a pour sa part avancé Alphonse Bernard, président de la Chambre de commerce Gaspésie-Les Îles.

Mais la population ne veut pas non plus s'en remettre entièrement au gouvernement. Michel Saint-Pierre, le maire de Chandler, a affirmé que la population continuerait de faire pression sur l'Abitibi Consolidated. «On ne veut pas laisser le gouvernement s'occuper de tout ça tout seul.» Une manifestation des syndicats est d'ailleurs prévue vendredi prochain devant le siège social de la société.

«On ne veut pas laisser le gouvernement s'occuper de tout ça tout seul»

CONFÉRENCES BORSIÈRES GRATUITES

Décision + Investmax* offre le maximum aux investisseurs boursiers : plus d'assistance et des tarifs d'exécution d'ordres vraiment inférieurs via Internet ou par téléphone. Si vous avez besoin de support pour prendre vos décisions et pour exécuter vos transactions, nous sommes les spécialistes. Depuis onze ans, nous aidons les investisseurs boursiers qui cherchent les meilleurs rendements.

Les meilleurs prix** pour les transactions téléphoniques			
Quantité d'actions	1 000	3 000	10 000
Autres courtiers escompteurs***	65 \$	125 \$	335 \$
Investmax	50 \$	75 \$	99 \$

Les meilleurs prix** pour les transactions par Internet			
Quantité d'actions	1 000	3 000	10 000
Autres courtiers escompteurs***	29 \$	90 \$	300 \$
Investmax	29 \$	79 \$	99 \$

Nous vous invitons à assister à l'une de nos mini-conférences gratuites. Un présentateur vous montrera sur écran géant nos différents outils d'analyse boursière (logiciel, site internet, système de cotation). De plus, vous découvrirez les avantages du nouveau courtier escompteur Investmax.

À nos bureaux de Montréal
740, rue Notre-Dame Ouest, bureau 1210.
Mercredi le 1^{er} décembre 1999
Soirée Décision + Investmax: 19h à 21h

CONFÉRENCE GRATUITE, SANS AUCUNE OBLIGATION
NOMBRE DE PLACES LIMITÉES, RÉSERVATION OBLIGATOIREDécision +
Investmax

Téléphone: (514) 392-1366

Sans frais: 1-877-392-1366

Site internet: www.investmax.com

* Investmax est une marque déposée, propriété de Decision + Investmax s.e.n.c.
Investmax est une division de LA CORPORATION CANACCORD CAPITAL, courtiers en valeurs mobilières, membres du Fonds canadien de protection des épargnants.

** Prix basés sur le cours d'une action canadienne à 5 \$.

*** Les prix des autres courtiers affichés dans les tableaux ci-dessus sont une moyenne des meilleurs de courtage populaires au Québec.

ALSTOM

SUITE DE LA PAGE C 1

Aujourd'hui, M. Martin peut réaffirmer avec la plus grande clarté qu'Alstom n'a aucunement l'intention de s'engager dans l'industrie navale au Canada, bien qu'elle le soit en France. Avec la création d'ABB Alstom Power, une société spécialisée dans l'énergie et détenue à parts égales par Alstom et ABB, la division de Tracy est passée sous le giron de cette nouvelle entreprise conjointe. Du même coup, Alstom Canada a perdu le tiers de son chiffre d'affaires et 40 % de ses employés au profit d'ABB Alstom Canada, c'est-à-dire des revenus de 100 millions et près de 600 employés.

Alstom n'est Alstom s'organise de manière à pouvoir fabriquer de 3000 à 10 000 wagons de fret d'une part, et à remettre à neuf 200 locomotives par année. Actuellement, l'usine fournit du travail à près de 700 personnes. La semaine dernière, ses dirigeants annonçaient la création de 50 nouveaux emplois au cours des trois prochains mois. Sur les 50, il y en aura 15 qui auront réussi ce programme spécifique pour la formation de soudeurs-monteurs.

Antérieurement, la plus importante implantation industrielle d'Alstom faite au Québec le fut en tant que filiale d'Alcatel, qui avait pris d'abord une participation de 35 % dans Marine Industries, dont la SGF était le principal actionnaire. Au fil du temps, Marine a fait l'acquisition des chantiers maritimes de Lauzon, de Vickers et d'une firme d'ingénierie navale à Ottawa. Après de sérieuses rationalisations, GEC Alsthom est devenue en 1991 l'unique propriétaire de MIL-Tracy, c'est-à-dire de la division des systèmes de production d'énergie, turbines, alternateurs hydrauliques et thermiques, etc.

Aujourd'hui, M. Martin peut réaffirmer avec la plus grande clarté qu'Alstom n'a aucunement l'intention de s'engager dans l'industrie navale au Canada, bien qu'elle le soit en France. Avec la création d'ABB Alstom Power, une société spécialisée dans l'énergie et détenue à parts égales par Alstom et ABB, la division de Tracy est passée sous le giron de cette nouvelle entreprise conjointe. Du même coup, Alstom Canada a perdu le tiers de son chiffre d'affaires et 40 % de ses employés au profit d'ABB Alstom Canada, c'est-à-dire des revenus de 100 millions et près de 600 employés.

Alstom n'est pas seulement un recycleur d'entreprises traditionnelles. Pierre Martin se montre particulièrement enthousiaste lorsqu'il parle de l'acquisition très récente de Téléclité, qui a vu le jour à Montréal en 1986. Téléclité est l'inventeur de l'affichage électronique embarqué qu'on voit dans les wagons du métro montréalais. C'est un système qui peut être installé partout mais relié à un poste de contrôle central. Téléclité, qui compte 80 employés à Montréal et 15 au Vermont, et qui a des ventes de 10 millions, devient le centre d'excellence mondial d'Alstom dans les systèmes d'information de technologie avancée pour les passagers. Alstom et Téléclité collaboraient déjà ensemble depuis plusieurs années. C'est ainsi qu'Alstom a choisi Téléclité pour la fourniture d'un système d'information aux passagers en temps réel dans le réseau de transport urbain de Hong-Kong. Téléclité continuera d'être dirigée par ses fondateurs, qui sont des entrepreneurs à qui Alstom entend laisser beaucoup d'espace pour ne pas nuire à leur créativité.

Sans refaire toute l'histoire d'Alstom, on peut rappeler que la société mère, GEC Alsthom, est devenue Alstom en 1998. Elle a subi des transformations importantes ces dernières années. Les deux principaux partenaires, Alcatel et le britannique General Electric, qui détenaient encore chacun 24 % des actions, ont annoncé leur intention de se retirer, ce qui fera d'Alstom une société indépendante. Alstom a par ailleurs fait l'acqui-

l'apparition, ici et là, de soi-disant conseillers financiers offrant la possibilité de retirer des sommes de son REER tout en échappant au fisc. La pratique n'est pas répandue mais des épargnants se font encore prendre et quelques dossiers ont déjà été frappés d'interdiction par les organismes de réglementation.

Le stratagème dénoncé, qui se révèle souvent frauduleux, est simple. L'investisseur utilise les fonds accumulés dans son REER pour acheter des actions d'une compagnie. Cette dernière reçoit le paiement intégral des actions et rembourse à l'investisseur une partie du prix d'achat de ses actions, soit entre 70 et 80 %. Certaines vont même jusqu'à effectuer ce remboursement partiel sous forme de prêt. La portion conservée, soit entre 20 et 30 %, prend la forme de frais d'administration ou d'acompte. En contrepartie, on laisse miroiter à l'investisseur l'économie d'impôt, supérieure, qu'il reçoit en échappant ainsi au fisc.

La Commission des valeurs mobilières du Québec a rappelé que le placement de telles actions peut contrevenir à la loi sur le commerce des valeurs mobilières. De plus, ces actions peuvent être ou devenir des placements non liquides pour l'investisseur. Ces actions peuvent également porter sur des entreprises bidon, qui n'ont que peu d'antécédents ou qui ont peu ou pas d'actif. En d'autres termes, ces actions peuvent n'avoir aucune valeur. Enfin, s'il y a faillite de l'entreprise et que l'investisseur a reçu un prêt en contrepartie, cet investisseur peut être redevable devant les créanciers de l'entreprise.

tion de Cegelec, une autre grande entreprise mondiale. Enfin, il y a eu cette alliance avec ABB et la création d'ABB Alstom Power au niveau mondial.

Tout cela a forcément eu des répercussions sur Alstom Canada, dont les revenus sont d'environ 280 millions. Cette filiale à 100 % a été réorganisée en trois secteurs: d'abord le transport, qui assurera la plus forte croissance à l'avenir; puis le secteur de la transmission et de la distribution, avec des installations à La Prairie, à Saint-Léonard et à Mississauga et des produits électriques tels que des disjoncteurs, des piles à combustible, etc. Un troisième secteur, en voie d'organisation, regroupe des actifs en Ontario et des produits comme des équipements de contrôle, des moteurs et des générateurs.

Pierre Martin souligne que l'Amérique du Nord représente pour Alstom la zone de croissance pour les années présentes. Les revenus d'Alstom aux États-Unis dépassent les 800 millions, mais l'Amérique du Nord demeure néanmoins un territoire où cette grande multinationale est relativement absente. L'un des mandats de Pierre Martin est de trouver les occasions d'achat et les marchés. pas seulement un recycleur d'entreprises traditionnelles. Pierre Martin se montre particulièrement enthousiaste lorsqu'il parle de l'acquisition très récente de Téléclité, qui a vu le jour à Montréal en 1986. Téléclité est l'inventeur de l'affichage électronique embarqué qu'on voit dans les wagons du métro montréalais. C'est un système qui peut être installé partout mais relié à un poste de contrôle central.

Téléclité, qui compte 80 employés à Montréal et 15 au Vermont, et qui a des ventes de 10 millions, devient le centre d'excellence mondial d'Alstom dans les systèmes d'information de technologie avancée pour les passagers. Alstom et Téléclité collaboraient déjà ensemble depuis plusieurs années. C'est ainsi qu'Alstom a choisi Téléclité pour la fourniture d'un système d'information aux passagers en temps réel dans le réseau de transport urbain de Hong-Kong. Téléclité continuera d'être dirigée par ses fondateurs, qui sont des entrepreneurs à qui Alstom entend laisser beaucoup d'espace pour ne pas nuire à leur créativité.

Sans refaire toute l'histoire d'Alstom, on peut rappeler que la société mère, GEC Alsthom, est devenue Alstom en 1998. Elle a subi des transformations importantes ces dernières années. Les deux principaux partenaires, Alcatel et le britannique General Electric, qui détenaient encore chacun 24 % des actions, ont annoncé leur intention de se retirer, ce qui fera d'Alstom une société indépendante. Alstom a par ailleurs fait l'acqui-

Tout cela a forcément eu des répercussions sur Alstom Canada, dont les revenus sont d'environ 280 millions. Cette filiale à 100 % a été réorganisée en trois secteurs: d'abord le transport, qui assurera la plus forte croissance à l'avenir; puis le secteur de la transmission et de la distribution, avec des installations à La Prairie, à Saint-Léonard et à Mississauga et des produits électriques tels que des disjoncteurs, des piles à combustible, etc. Un troisième secteur, en voie d'organisation, regroupe des actifs en Ontario et des produits comme des équipements de contrôle, des moteurs et des générateurs. Pierre Martin souligne que l'Amérique du Nord représente la zone de croissance actuelle. Les revenus d'Alstom aux États-Unis dépassent les 800 millions, mais l'Amérique du Nord demeure néanmoins un territoire où cette grande multinationale est relativement absente.

ÉCONOMIE

EN BREF

Moins de mousse

(Le Devoir) — Pour le trimestre terminé le 30 septembre dernier, Unibroue a dégagé un chiffre d'affaires de 6,3 millions, en baisse de 13,9 % par rapport à celui de 7,3 millions du trimestre correspondant de 1998. Le bénéfice net est passé de 806 580 \$, ou 0,12 \$ par action, à 292 641 \$ (0,04 \$ par action). Pour les neuf premiers mois, les ventes ont atteint 17,4 millions, en hausse de 12,1 % sur celles de 15,5 millions des neuf premiers mois de 1998. Le bénéfice net a diminué de 25,8 %, de 1,5 million à 1,1 million, ou de 0,23 \$ à 0,17 \$ par action. «La réduction des bénéfices s'explique par la hausse importante des frais de vente (+41 %) au chapitre de la campagne publicitaire pour le lancement de la U2», a précisé la brasserie, qui a également souligné «l'arrivée intempestive des bières importées». Exprimé en hectolitres, le volume après neuf mois a été de 51 062 par rapport à 46 533, soit une croissance de 10 %, dont 6 % au Québec et 25 % à l'exportation.

Uniforêt subit une perte de 5,6 millions

(Le Devoir) — Uniforêt a subi une perte nette de 5,6 millions, ou 0,10 \$ par action, au cours du troisième trimestre terminé le 30 septembre 1999, comparativement à une perte nette de trois millions, ou 0,06 \$ par action, pour le trimestre correspondant de 1998. Pour la période de neuf mois, la perte nette a été de 14,5 millions, ou 0,27 \$ par action, en comparaison de 15,6 millions, ou 0,36 \$ par action, pour la période correspondante de 1998. Les ventes du troisième trimestre affichent une diminution importante de 25,3 % par rapport à 78,1 millions, pour s'établir à 58,3 millions. Pour les neuf premiers mois, les ventes consolidées se sont établies à 180,9 millions comparativement à 218,9 millions un an plus tôt.

Fondation investit dans Angus

(Le Devoir) — Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, investit 410 000 \$ dans la Société de développement Angus (SDA). «Cette injection de fonds permettra la poursuite du développement du Technopole Angus visant à créer 2000 emplois directs à Montréal et des milliers d'autres indirects», peut-on lire dans le communiqué. «Il s'agit du développement d'un projet créateur d'emplois sur un imposant terrain de 2,4 millions de pieds carrés en plein cœur de Montréal et dont la première phase était l'ouverture de l'ancien locoshop du CP, devenu le mail industriel du Technopole Angus.»

La croissance se poursuit chez Microtec

(PC) — Pour son troisième trimestre ayant pris fin le 30 septembre, Microtec a enregistré un bénéfice net de 132 000 \$, comparativement aux 129 000 \$ amassés lors de la même période l'an dernier. Le vice-président exécutif de Microtec, Michel Gosselin, estime que ces résultats sont encourageants compte tenu des changements réalisés pour transformer les équipes de vente interne en distributeurs autorisés. Le troisième trimestre a également été marqué par l'augmentation de dix millions de la convention de crédit de Microtec, ce qui permettra à l'entreprise de poursuivre sa croissance. Microtec est une entreprise canadienne œuvrant dans la domotique, qui comprend entre autres la sécurité résidentielle.

Carte de compétence ou carte blanche?

La FTQ estime que Québec a sacrifié la qualité de la formation professionnelle en signant l'entente sur la mobilité avec l'Ontario, mais le débat reste ouvert

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Dans la foulée de l'entente intervenue sur la main-d'œuvre, la FTQ-Construction a affirmé que le Québec avait encore une fois cédé aux pressions de l'Ontario, principalement sur la qualité de la formation professionnelle. Une lecture des faits qui est «exagérée», estime Jean Gérin-Lajoie, professeur de relations industrielles aux HEC.

Ce n'est pas d'hier que la FTQ-Construction tient ce discours. Pas plus tard que l'été dernier, le directeur général adjoint de la FTQ-Construction, Richard Goyette, traitait de cette question dans un document intitulé *L'Entente Québec-Ontario: et si les travailleurs de la construction du Québec n'étaient que les otages de visées commerciales de l'Ontario*.

Selon M. Goyette, l'Ontario a développé un régime de négociation «où elle menace d'abord et force ainsi l'autre partie à négocier. Elle l'a fait en 1978, en 1993, en 1996 et le refait à nouveau», lit-on dans le document de sept pages.

Il estime que l'Ontario se sert de l'industrie de la construction de deux manières. «En premier lieu, elle lui permet par des menaces à l'endroit du gouvernement du Québec d'obtenir des concessions qu'elle ne pourrait obtenir autrement», affirme M. Goyette.

Pour étayer son propos, il donne l'exemple des dernières négociations sur la mobilité de la main-d'œuvre, lors desquelles l'Ontario s'est servi de la construction pour obtenir plus rapidement, selon lui, la déréglementation du transport en vrac.

L'entente conclue il y a deux semaines entre les deux provinces, dont les grandes lignes ont été rendues publiques le 12 novembre, prévoit notamment que le Québec devra déréglementer d'ici 2000 son transport en vrac par camion.

Aux Olympiades

Deuxième motif pour lequel l'Ontario se servirait de la construction? La formation professionnelle. «L'Ontario aurait tout intérêt à faire déréglementer notre industrie [la construction], principalement à cause de la qualité de notre formation professionnelle», soutient M. Goyette.

Selon lui, le Québec a une avance importante sur l'Ontario au chapitre de la qualité de la main-d'œuvre. Le régime québécois de cartes de compétence, bien qu'imparfait, est «nettement plus efficace» que celui de l'Ontario, dit-il.

«Il nous a permis de nous classer parmi les meilleurs au monde dans certains métiers lors des Olympiades internationales des métiers, il nous permet d'exporter nos devis de formation, il permet aux jeunes finissants d'intégrer l'industrie avec un minimum de difficulté et il garantit aux consommateurs la qualité du produit.»

Or l'entente sur la main-d'œuvre prévoit que pendant une période d'un an, sous l'œil vigilant de nombreux observateurs, les gouvernements devront reconnaître tous les métiers à compétences semblables.

Le Québec permettra quant à lui aux entrepreneurs de l'Ontario d'amener leurs travailleurs expérimentés sur des chantiers de la région de Hull, et ce, même si ces travailleurs n'ont pas de certificat de compagnon ou d'apprenti.

Ce qui a d'ailleurs fait bondir Jocelyn Dupuis, codirecteur général du conseil conjoint de la FTQ-Construction. «Il est inacceptable que les travailleurs ontariens puissent venir travailler sans carte. Il n'y aura plus aucun contrôle», avait-il déclaré le 12 novembre dans une entrevue accordée au *Devoir*.

La formation a «le dos large»

En plus de qualifier d'«exagérée» l'interprétation que la FTQ-Construction fait de l'entente sur la main-d'œuvre, M. Gérin-Lajoie estime que la qualité de la formation professionnelle a «le dos large».

Bref, le débat sur la qualité de la formation constitue davantage un prétexte pour limiter l'accès des chantiers québécois aux travailleurs ontariens qu'un réel souci d'offrir une main-d'œuvre supérieure à celle qu'on retrouve dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

«Je serais surpris de voir que les compétences des travailleurs de la construction qu'on retrouve dans le nord-est de l'Amérique du Nord soient inférieures à celle du Québec», souligne M. Gérin-Lajoie.

Et si jamais on devait retrouver des travailleurs incompétents de l'Ontario sur des chantiers québécois, les entrepre-



ARCHIVES LE DEVOIR

Une question de crédibilité auprès des consommateurs.

neurs prendraient certainement des mesures pour corriger la situation, insiste-t-il. «C'est une question de crédibilité auprès des consommateurs.»

Au demeurant, M. Gérin-Lajoie dit comprendre les inquiétudes des travailleurs de la construction. Mais selon lui, ces derniers doivent néanmoins accepter qu'il y

aura de plus en plus de mobilité de la main-d'œuvre dans un contexte de libre-échange.

«Le Québec est désavantagé car il y a une intervention gouvernementale dans l'industrie de la construction. Ce sont ces actions gouvernementales qui sont attaquées dans un contexte de libre-échange», dit-il.

Les ventes au détail ont grimpé de 0,4 % en septembre

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les consommateurs ont augmenté leurs achats pour un cinquième mois consécutif, a annoncé hier Statistique Canada.

Les ventes au détail ont progressé de 0,4 % en septembre pour atteindre 22,2 milliards, après une hausse de 1,3 % en août. Au Québec, les consommateurs ont aug-

menté de 0,8 % leurs achats dans les magasins de détail. Il s'agit d'une troisième hausse mensuelle consécutive. Les ventes au détail ont augmenté dans toutes les autres provinces en septembre, à l'exception du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, qui ont connu des baisses respectives de 1,8 et 1,1 %.

Les magasins de marchandises diverses (1,6 %), les commerces du secteur de l'au-

tomobile (1,1 %) et les pharmacies (0,2 %) ont enregistré les seules augmentations des ventes en septembre.

Tous les autres secteurs ont connu une réduction des ventes, les magasins de vêtements (-2,6 %) et de meubles (-0,9 %) accusant les plus fortes baisses.

Par ailleurs, la montée des ventes la plus marquée au troisième trimestre de 1999 s'est produite dans le secteur de l'automobile (1,1 %) et les pharmacies (0,2 %).

bile (6 %) et dans les magasins de marchandises diverses (4,1 %), principalement les grands magasins. La liquidation des stocks détenus par Eaton a fortement contribué à cette hausse.

Les ventes des magasins de marchandises diverses ont fait un bond considérable depuis l'automne 1998, après avoir été relativement stagnantes au printemps et à l'été de la même année.

Québec

Commission des transports
du Québec

La Commission regroupe par rubrique les avis des demandes devant être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (L.R.Q., c. T-12, art. 48). Ces avis contiennent un résumé des natures des demandes introduites à la Commission.

LE DÉLAI POUR PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À UNE DEMANDE EST DE 10 JOURS DE LA PUBLICATION.

La Commission publie également conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12), de la manière qu'elle estime appropriée, toute décision de sanction qu'elle a rendue. De plus, la Commission publie à l'occasion tout avis requis en vertu de la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12), la loi sur le transport par taxi (L.R.Q., c. T-11.1), la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, C.75), la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds (L.Q. 1998, c. 54) et aux règlements en découlant.

Le texte complet et intégral d'une demande ou d'une décision peut être consulté aux:

Bureau de Québec: (418) 643-5694
200, Chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal: (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est,
bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais: 1-888-461-2433

Adresse internet de la C.T.Q.:
<http://www.ctq.gouv.qc.ca>

Heures d'ouverture de nos bureaux:
lundi, mardi, jeudi, vendredi:
8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h 30
mercredi: 10 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

SANCTIONS • Permis

Norman Hollander de Montréal
M-203250-001A, agglomération A11 -
Montréal
Suspension du permis de taxi du 10 au 15
janvier 2000
Décision MPTC99-00424

Gérald Gagné de Montréal
M-206989-001A, agglomération A11 -
Montréal
Suspension du permis de taxi du 10 au 15
janvier 2000
Décision MPTC99-00425

Michel Valade de Varennes
M-212988-002A, agglomération A11 -
Montréal
Suspension du permis de taxi du 10 au 15
janvier 2000
Décision MPTC99-00426

Ali Mattabi de Dollard-des-Ormeaux
M-218048-001A, agglomération A11 -
Montréal
Suspension du permis de taxi du 10 au 15
janvier 2000
Décision MPTC99-00428

Casimir Bruno de Saint-Léonard
M-216624-001A, agglomération A11 -
Montréal
Suspension du permis de taxi du 10 au 15
janvier 2000

Décision MPTC99-00430

André Constant de Montréal
M-216439-001A, agglomération A11 -
Montréal
Suspension du permis de taxi du 10 au 11
janvier 2000
Décision MPTC99-00429

Hadifa Malika Cherif de Laval
M-217062-001A, agglomération A05 - Est
de Montréal
Suspension du permis de taxi du 10 au 11
janvier 2000
Décision MPTC99-00423

AUTOBUS

ROBERT PAQUETTE AUTOBUS ET FILS INC.
222, 25e Avenue
Saint-Eustache QC J7P 4Z8

DEMANDE: SPÉCIAL ABONNEMENT
Territoire: De: Boisbriand à Mont-Tremblant (Mont-Tremblant), Saint-Côme (Val Saint-Côme), Saint-Faustin - Lac-Carré (Mont Blanc), Saint-Donat (Mont Garneau)

Horaires/fréquence: A toutes les semaines
durant la période de janvier à avril 2000.

Clientèle: Adolescents membres du Club
de Saint-Jacques de Boisbriand.

Activité commune: Activité de ski à différents centres de ski tel que défini dans l'entente.

Catégorie: A5

Durée: de janvier à avril 2000

Q99-14325-6

9045-3978 QUÉBEC INC.
280, avenue Principale Ouest
Landrienne QC J0Y 1V0

MAINTIEN DE PERMIS - ACQUISITION
D'INTERETS: NOLISE
7-Q-001232-001A

ÉCOLE VISION INC.
2645, boul. Lemire
Drummondville QC J2B 6Y4

ET DEMANDEUR-CÉDANT
Bédard, Nicole
2025, rue Provencher, app. 13
Drummondville QC J2B 7B4

TRANSFERTS: BOISBRIAND
0-Q-001155-001A
Date de fin: 30 mai 2001

NOLISE: 0-Q-001155-002A
Date de fin: 11 mars 2003

Q99-14330-6

AUTOBUS BOULET & FILS INC.
a/s Mme Nathalie Dion
5300, boul. des Galeries, bureau 300
Québec QC G2K 2A2

MODIFICATION: NOLISE
0-Q-000405-003C
Ajouts: catégorie A2

Condition et restriction: Lors de l'utilisation
des autobus de catégorie A2, le titulaire
sera restreint aux véhicules de type scolaire
construits sur un châssis de camion
dont le moteur ne fait pas saillie au-delà de
l'habitacle (flat nose).

TAXI

Boucher, Valmont
11785, rue Forsyth
Montréal QC H1B 1E2

DEMANDE 1 PERMIS SPÉCIALISÉ RES-
TREINT POUR BÂTEME, MARIAGE,
FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M99-20651-3

St-Laurent, Roger
6021, rue Charny
Montréal-Nord QC H1G 2K7

PROC.: Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Amédée, Adner
a/s Société Financière Speedo (1993) Ltée

1999, boul. Rosemont
Montréal QC H2G 1S9
TRANSFERT: 2-M-211931-002A

A-11 Montréal

M99-20711-5

Chamseddine, Hassan
12402, rue Cousineau
Montréal QC H4K 1R1

ET DEMANDEUR-CÉDANT
Ferraria, Arsénio
8483, avenue des Belges
Montréal QC H2P 2B3

TRANSFERT: 9-M-217550-001A

A-11 Montréal

M99-20712-3

Nadeau, Guy
7958, rue Drolet
Montréal QC H2R 2C9

PROC.: Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Nadeau, Gilles

5351, rue Marquette
Montréal QC H2J 3Z4
TRANSFERT: 9-M-218285-001A

A-11 Montréal

M99-20713-1

Simon, Wanel
8044, rue Sagard, app. 2
Montréal QC H2E 2T3

ET DEMANDEUR-CÉDANT
Farhan Al-Yousef, Intsar
(1-2-3 TAXI)

25, av. Brittany, app. 203
Montréal QC H3P 1A2
TRANSFERT: 6-M-218619-001A

A-11 Montréal

M99-20715-6

Soucy, Benoît
1477, rue des Trembles
Préville QC J0R 1T0

PROC.: LÉONARD, RUEL & ASS.
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Pelletier, Bernard

237, rue Giguère, app. 5
Saint-Jérôme QC J7Z 1B7
TRANSFERT: 9-M-218388-001A

A-15 Saint-Jérôme

Laval QC H7W 3M8
TRANSFERT: 2-M-216534-001A

A-11 Montréal

M99-20730-5

Boumediene, Abderrazak
6366, rue Renoir
Montréal-Nord QC H1G 2P5

PROC.: Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
El-Fassi, Abdellah

6030, rue Renoir, app. 1
Montréal-Nord QC H1G 2N8

TRANSFERT: 9-M-217048-002A

A-11 Montréal

M99-20744-6

Abdel-Nour, Boutros
4620, rue Grand Boulevard, app. 1
Montréal QC H4B 2X9

ET DEMANDEUR-CÉDANT
Benaich, Dany
1130, rue Bardet

Saint-Laurent QC H4R 1S8
TRANSFERT: 0-M-210059-001A

A-11 Montréal

M99-20746-1

Beauregard, Réal
195, Jouvillard Fortin, app. 3
Granby QC J2G 3Z8

PROC.: VACHON, BONIN
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Paris, Guy

737, rue Charles Daudelin, app. 4
Granby QC J2G 8S3

TRANSFERT: 8-M-214251-001A

A-33 Granby

Q99-14315-7

GESTION PIRONDO INC.
5144, rue St-Dominique
Montréal QC H2T 1V2

ET DEMANDEUR-CÉDANT
Hamel, Danny
1415, Pierre Olivier

Saint-Charles-de-Drummond QC J2C 7K3
TRANSFERT: 9-Q-206318-001A

A-29 Drummondville

Q99-14327-2

Berger, Karl
770, rue des Peupliers Est, app. 100
Québec QC G1M 2Z4

PROC.: Me Jacques Soucy
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Duchessneau, Louise

764, rue Glazier
Vanier QC G1M 2Z4

TRANSFERT: 8-Q-204868-002A

A-36 Québec

Q99-14315-7

GESTION PIRONDO INC.
5144, rue St-Dominique
Montréal QC H2T 1V2

ET DEMANDEUR-CÉDANT
Hamel, Danny
1415, Pierre Olivier

Saint-Charles-de-Drummond QC J2C 7K3
TRANSFERT: 9-Q-206318-001A

A-29 Drummondville

Q99-14327-2

Berger, Karl
770, rue des Peupliers Est, app. 100
Québec QC G1M 2Z4

PROC.: Me Jacques Soucy
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Duchessneau, Louise

764, rue Glazier
Vanier QC G1M 2Z4

TRANSFERT: 8-Q-204868-002A

A-36 Québec

Q99-14315-7

GESTION PIRONDO INC.
5144, rue St-Dominique
Montréal QC H2T 1V2

ET DEMANDEUR-CÉDANT
Hamel, Danny
1415, Pierre Olivier

Saint-Charles-de-Drummond QC J2C 7K3
TRANSFERT: 9-Q-206318-001A

A-29 Drummondville

Q99-14327-2

Berger, Karl
770, rue des Peupliers Est, app. 100
Québec QC G1M 2Z4

PROC.: Me Jacques Soucy
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Duchessneau, Louise

764, rue Glazier
Vanier QC G1M 2Z4

TRANSFERT: 8-Q-204868-002A

A-36 Québec

Q99-14315-7

GESTION PIRONDO INC.
5144, rue St-Dominique
Montréal QC H2T 1V2

ET DEMANDEUR-CÉDANT
Hamel, Danny
1415, Pierre Olivier

Saint-Charles-de-Drummond QC J2C 7K3
TRANSFERT: 9-Q-206318-001A

A-29 Drummondville



Conseil scolaire de l'île de Montréal

AVIS PUBLIC

Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes scolaires

Avis public est par les présentes donné que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique au Conseil scolaire de l'île de Montréal au 500, boulevard Crémazie Est, Montréal, le mercredi 8 décembre 1999 à dix heures (10 h 00) dans la salle du Conseil pour satisfaire au paiement des taxes scolaires et, s'il y a lieu, des taxes municipales, avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Je certifie que l'état ci-dessous contient une description sommaire des immeubles à vendre le 8 décembre 1999 pour défaut de paiement des taxes scolaires imposées sur lesdits immeubles et dues au Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Nicole Ranger, Directrice générale
500, Crémazie Est, Montréal H2P 1E7
Le 22 octobre 1999

Liste des immeubles à vendre pour défaut de paiement des taxes scolaires

N° de compte	Paroisse cadastrale	Cadastre	Sub-division	Numéro, rue, ville	Nom du propriétaire
01-02167275	00	1005774	002	LOT VACANT, CRESCENT 2, ANJOU	149787 CANADA INC.
	00	1376236	002		
04-03114156	10	84	P540	LOT VACANT, CHEMIN MACKLE, CÔTE-SAINT-LUC	STERN-RUBIN, RELLA

Bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 84-540 (rue); vers le nord-est par le lot 84-1088 ; vers le sud-est par le lot 84-1069; vers le sud-ouest par les lots 84-1067 et 84-1068; mesurant 20,117 mètres dans ses lignes nord-est et nord-ouest, 11,102 mètres dans une ligne nord-est, 11,110 mètres dans une ligne sud-ouest. Contenant une superficie de 223,42 mètres carrés.

04-05009074	10	84	P540	LOT VACANT, RUE MOZART, CÔTE-SAINT-LUC	GESTION 5255-75 FERRIER INC.
-------------	----	----	------	--	------------------------------

Bornée vers le nord-est par les lots 84-1078 et 84-1088 ; vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par des parties du lot 84-540; mesurant 23,99 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 47,91 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest. Contenant une superficie de 1 149,36 pieds carrés. Le coin est de ladite partie est situé à 36,42 pieds du coin est du lot 84-540 mesuré le long de la ligne de division des lots 84-540 et 84-1088. Les lignes nord-ouest et sud-est sont parallèles à la ligne de division des lots 84-540 et 84-1069. La ligne sud-ouest est parallèle à la limite nord-est du lot 84-540.

08-04051308	28	130	38	LOT VACANT, TERRASSE MARTIN, L'ÎLE-BIZARD	CHMIEL, LUCJAN M
08-04145729	28	183	98	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, L'ÎLE-BIZARD	RAO, CATERINA

11-04087501	00	1246709		LOT VACANT, 21 ^{ème} AVENUE, LACHINE	ENTREPRISES FEDERET LTÉE
12-04025120	07	959	160-19	493-497, AVENUE LAFLEUR, LASALLE, H8R 3J2	HEBERT, RAYMOND

12-04045304	00	1079882		73-75, 7 ^{ième} AVENUE, LASALLE, H8P 2L9	HEBERT, MICHEL
-------------	----	---------	--	---	----------------

12-04046447	00	1078008		627-633A, RUE GAGNÉ, LASALLE, H8P 3H5	CLOWATER-RUOTSALAINEN, WILFREDA
-------------	----	---------	--	---------------------------------------	---------------------------------

16-02073112	20	50	1469	10805, AVENUE ÉTHIER, MONTRÉAL-NORD, H1H 3G5	RUOTSALAINED, ERIC CORRY
16-02084827	00	1098216		5563-5565, BOUL. LÉGER, MONTRÉAL-NORD, H1G 1K4	AMODEI, MARIO

18-04004098	00	1170500		LOT VACANT, RUE PAVILLON, PIERREFONDS	AMODEI, ANTONIO
18-04017709	00	1072784		4312, RUE MARLIN, PIERREFONDS, H9H 2K7	CONSTANT, NELSON

21-04077123	26	294	75	87, 15 ^{ième} RUE, ROXBORO, H8Y 1N7	YEE, ANDY
21-05009057	26	P325		10419, BOUL. GOUIN OUEST, ROXBORO, H8Y 1W6	HUMTIMBLE, TIMBLE

Bornée vers le sud-est par le boulevard Gouin; vers le sud-ouest par le lot 325-96; vers le nord-ouest par le lot 325-93; vers le nord-est par le lot 329-52 (1^{ière} Avenue); mesurant 155 pieds dans une ligne sud-ouest, 56 pieds dans une ligne nord-ouest, 230 pieds dans une ligne nord-est. A distraire une partie dudit lot vendue à la ville de Roxboro bornée vers le nord et le nord-ouest par des parties du lot 325; vers le nord-est par le lot 325-52 (1^{ière} Avenue); vers le sud par le boulevard Gouin; vers le sud-est par le lot 325-96; mesurant 7,86 mètres et 17,42 mètres dans une ligne nord, 2,48 mètres le long d'un arc de cercle de 469,5 mètres de rayon dans une ligne nord-ouest, 3,77 mètres dans une ligne nord-est, 28,53 mètres dans une ligne sud, 1,41 mètre dans une ligne sud-est. Contenant une superficie de 20,7 mètres carrés.

25-04040635	11	256	P221	673-675, RUE ROCHON, SAINT-LAURENT, H4L 1T3	LABROS, SOTIRIOS
-------------	----	-----	------	---	------------------

Bornée vers le sud-est par la rue Rochon; vers le sud-ouest par les lots 256-81 et 256-231; vers le nord-ouest par une partie du lot 256-221; vers le nord-est par le lot 256-83; mesurant 55,5 pieds dans une ligne sud-est, 48 pieds et 30 pieds dans une ligne sud-ouest, 56,9 pieds dans une ligne nord-ouest, 78 pieds dans une ligne nord-est. Contenant une superficie de 4 404,8 pieds carrés.

25-04099853	00	1164324		3710, CHEMIN BOIS-FRANC, SAINT-LAURENT, H4S 1A7	ST-AUBIN, LÉANDRE
25-04101106	11	83	441	2235, RUE LOISEAU, SAINT-LAURENT, H4K 2S1	BOBOTSIS, DEMETRIOS
25-04153339	11	3122		LOT VACANT, RUE DE L'ACAJOU, SAINT-LAURENT	2779242 CANADA INC.

28-01048605	00	1184524		318-328, AVENUE PREMIÈRE, VERDUN, H4G 2V5	POIRIER, LAURENT
28-01048960	00	1184611		450-454, AVENUE DEUXIÈME, VERDUN, H4G 2W5	LAURENT, MARJORIE
28-01193553	00	1152715		3170-3174, RUE DE RUSHBROOKE, VERDUN, H4G 1S7	BOUCHER, SERGE
29-05010100	10	5793	A01	1, AVENUE WOOD, WESTMOUNT, H3Z 3C5	PAGE, WAYNE
	10	5793	2		BOUCHER, SERGE
	10	5793	1		NANAS, NICK

30-01005551	10	3409	35-1	LOT VACANT, RUE PITT, MONTRÉAL	RECYCLAGE ORFORD INC.
-------------	----	------	------	--------------------------------	-----------------------

30-01018288	19	P1581		1071-1095, AVENUE DE LORIMIER, MONTRÉAL, H2K 3V9	9029 0065 QUÉBEC INC
-------------	----	-------	--	--	----------------------

Bornée vers le sud-ouest par la rue De Lorimier ; vers le nord-ouest par une partie du lot 1581 (droit de passage); vers le nord-est par une partie du lot 1581; vers le nord-est par une partie du lot 1581 (voie d'accès à l'autoroute Ville-Marie); vers le sud-est par une partie du lot 1581 et une partie du lot 1581 (autoroute Ville-Marie); mesurant 464,25 pieds dans une ligne sud-ouest, 71,7 pieds dans une ligne nord-ouest, 26,4 pieds dans une ligne nord-est, 42 pieds dans une ligne nord-ouest, 22 pieds dans une ligne nord-est, 51,4 pieds dans une ligne nord-ouest, 416 pieds dans une ligne nord-est, 165 pieds dans une ligne sud-est. Contenant une superficie de 73 030 pieds carrés. Commencant à un point situé sur la limite nord-est de la rue De Lorimier, étant l'extrémité ouest de ladite propriété concernée et à une distance de 264 pieds de l'intersection de la limite nord-est de la rue De Lorimier et de la limite sud-est de la rue Ste-Catherine.

30-01021533	00	1180694		LOT VACANT, RUE DE LA GAUCHETIÈRE E., MONTRÉAL	DEL TEDESCO, ROY
30-01024364	06	148	2914	3446-3448, RUE BERCY, MONTRÉAL, H2K 2W1	LABROS, SOTIRIOS
30-01024754	04	977		5240-5250, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, H2J 2M2	9051 4282 QUÉBEC INC.
30-01028741	04	12	P19-47	LOT VACANT, AVENUE DU PARC, MONTRÉAL	LABROS, SOTIRIOS

Bornée en front par une partie du lot 12-18-9; en arrière par le lot 12-19-38 (ruelle); d'un côté par une partie du lot 12-19-47; de l'autre côté par le lot 12-19-46; mesurant 25 pieds de largeur par 30 pieds de profondeur. Contenant une superficie de 750 pieds carrés.

	04	12	P18-9		
--	----	----	-------	--	--

Bornée en front par l'avenue du Parc; en arrière par le lot 12-19-47; d'un côté par une partie du lot 12-18-9; de l'autre côté par le lot 12-18-8; mesurant 25 pieds de largeur par 80 pieds de profondeur. Contenant une superficie de 2 000 pieds carrés.

30-01028771	04	12	P22-29	6079-6089, AVENUE DU PARC, MONTRÉAL, H2V 4H4	LABROS, SOTIRIOS
-------------	----	----	--------	--	------------------

Bornée en front par l'avenue du Parc; en arrière par la ruelle; vers le nord-ouest par une partie du lot 12-22-29; vers le sud-est par une partie du lot 12-22-28; mesurant 25 pieds de largeur par 110 pieds de profondeur. Contenant une superficie de 2 750 pieds carrés.

	04	12	P22-28		
--	----	----	--------	--	--

Bornée en front par l'avenue du Parc; en arrière par la ruelle; vers le sud-est par une partie du lot 12-22-28; vers le nord-ouest par une partie du lot 12-22-29; mesurant 12,5 pieds de largeur par 110 pieds de profondeur. Contenant une superficie de 1 375 pieds carrés.

30-01029222	04	12	P22-4	6065-6071, RUE JEANNE-MANCE, MONTRÉAL, H2V 4K9	LABROS, SOTIRIOS
-------------	----	----	-------	--	------------------

Bornée en front par la rue Jeanne-Mance; en arrière par une partie du lot 11; vers le sud-est par une partie du lot 12-22-3; vers le nord-ouest par une partie du lot 12-22-4; mesurant 25 pieds de largeur par 105 pieds de profondeur. Contenant une superficie de 2 325 pieds carrés.

30-01035024	19	1224	86	2230, RUE DE BORDEAUX, MONTRÉAL, H2K 3Y9	LABROS, SOTIRIOS
30-01128485	19	1698	S06	1825, AVENUE MALO, APP. B1, MONTRÉAL, H2K 1Z6	TRUDEAU, PIERRE
	19	1698	A03		
	19	1698	2		
	19	1698	1		

30-01129409	00	1244356		5568-5572, RUE HADLEY, MONTRÉAL, H4E 3M7	PAGE, WAYNE K
30-02009905	20	442	76	8015-8017, AVENUE LÉONARD-DE-VINCI, MONTRÉAL, H1Z 3R5	IBISHIAN, MISSAK S

30-02015215	06	148	3189	5685, RUE D'IBERVILLE, MONTRÉAL, H2G 2B6	FENG YANG IMPORT & EXPORT INC.
	06	148	3188		
	06	148	3187		
	06	148	3186		
	20	365	P418	4130, 55 ^{ième} RUE, MONTRÉAL, H1Z 1E7	127629 CANADA LTD

Bornée vers le nord-ouest par le lot 365-422 (55^e Rue); vers le sud-est par une partie du lot 365-418 (passage); vers le nord-est par une partie du lot 365-417; vers le sud-ouest par une partie du lot 365-418; mesurant 16 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, 70 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest. Contenant une superficie de 1 120 pieds carrés.

	20	365	P417		
--	----	-----	------	--	--

Bornée vers le nord-ouest par le lot 365-422 (55^e Rue); vers le sud-est par une partie du lot 365-417 (passage); vers le nord-est par une partie du lot 365-416; vers le sud-ouest par une partie du lot 365-417; mesurant 33 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, 70 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest. Contenant une superficie de 2 310 pieds carrés.

	20	365	P416		
--	----	-----	------	--	--

Bornée vers le nord-ouest par le lot 365-422 (55^e Rue); vers le sud-est par une partie du lot 365-416 (passage); vers le nord-est par une partie du lot 365-416; vers le sud-ouest par une partie du lot 365-417; mesurant 1 pied dans ses lignes nord-ouest et sud-est, 70 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest. Contenant une superficie de 70 pieds carrés.

30-02033427	03	199	P1012	6550, 21 ^{ème} AVENUE, MONTRÉAL, H1X 2G7	ST-AUBIN, LÉANDRE
-------------	----	-----	-------	---	-------------------

Bornée vers le nord-est par le lot 199-666 (rue); vers le sud-est par le lot 199-1011; vers le sud-ouest par une partie du lot 199-1012; vers le nord-ouest par une partie du lot 199-1013; mesurant 25 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 104 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest. Contenant une superficie de 2 600 pieds carrés.

	03	199	P1013		
--	----	-----	-------	--	--

Bornée vers le nord-est par le lot 199-666 (rue); vers le sud-est par le lot 199-1012; vers le sud-ouest par une partie du lot 199-1013; vers le nord-ouest par une partie du lot 199-667; mesurant 25 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 104 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest. Contenant une superficie de 2 600 pieds carrés.

30-02050501	00	1295241		9642-9644, RUE NOTRE-DAME E., MONTRÉAL, H1L 3P6	GESTION IMMOBILIÈRE AXIAL INC.
30-02064430	06	14	62	1419-1425, AVENUE JEANNE-D'ARC, MONTRÉAL, H1W 3T5	LAMARRE, DENIS

30-02098229	22	177	403	1473, 12 ^{ième} AVENUE, MONTRÉAL, H1B 3Y8	BISSONNETTE, JOHANNE
	22	177	402		GENTILE, GINO

30-02143711	00	1058592		LOT VACANT, RUE ANNA-PAQUIN, MONTRÉAL	CONSTRUCTION FLAVIA INC.
30-03008735	11	633	P739	8627-8629, RUE BIRNAM, MONTRÉAL, H3N 2V4	STERGIOPOULOS, PANDELIS

Bornée en front par la rue Bimam; en arrière par le lot 633-667; d'un côté par le lot 633-740; d'un côté par une partie du lot 633-739; mesurant 11 pieds de

N° de compte	Paroisse cadastrale	Cadastre	Sub-division	Numéro, rue, ville	Nom du propriétaire
--------------	---------------------	----------	--------------	--------------------	---------------------

largeur par 60 pieds de profondeur.

	11	633	P740		
--	----	-----	------	--	--

Bornée en front par la rue Bimam; en arrière par le lot 633-668; d'un côté par le lot 633-739; d'un côté par une partie du lot 633-740; mesurant 19 pieds de largeur par 60 pieds de profondeur.

30-03009760	11	636	P542	8135, AVENUE WISEMAN, MONTRÉAL, H3N 2P3	LABROS, SOTIRIOS
-------------	----	-----	------	---	------------------

Bornée vers le sud-ouest par la rue Wiseman; vers le nord-est par le lot 636-542 (ruelle); vers le sud-est par le lot 636-541; vers le nord-ouest par une partie du lot 636-542; mesurant 9 pouces dans ses lignes sud-ouest et nord-est, 90,1 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest.

30-03011079	11	636	541	6905-6911, AVENUE CHRISTOPHE-COLOMB	SAMADI ABDUL, RAHMAN F
	20	488	500	MONTRÉAL, H2S 2H3	

30-03045229	11	2630	563-2	8349-8353, AVENUE DE CHATEAUBRIAND	DEMERS, RICHARD
				MONTRÉAL, H2P 2A2	

30-03047697	11	2630	564-1	7501-7507, RUE LAJEUNESSE, MONTRÉAL, H2R 2J3	BOUDREAU-BELAIR, HÉLÈNE
	11	2629	P35		

Bornée en front par la rue Lajeunesse; en arrière par la ruelle; d'un côté par le lot 2629-34; d'un côté par le lot 2629-36; mesurant 25 pieds de largeur par 59 pieds de profondeur.

30-03077608	11	638	869	7905, AVENUE QUERBES, MONTRÉAL, H3N 2C2	9004 2292 QUÉBEC INC.
	11	638	838		
	11	638	837		
	11	638	836		

30-03081300	04	10	P2121	180-184, RUE BÉLANGER, MONTRÉAL, H2S 1E3	CARLUCCI, NICOLA
-------------	----	----	-------	--	------------------

Bornée vers le nord-est par le lot 10-2120; vers le sud-est par une partie du lot 10-2102 (ruelle); vers le sud-ouest par une partie du lot 10-2121; vers le nord-ouest par le lot 10-1072 (Bélanger); mesurant 102 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 20 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est. Contenant une superficie de 2 040 pieds carrés.

30-05007014	19	1371	P3	LOT VACANT, RUE D'IBERVILLE, MONTRÉAL	9011 2210 QUÉBEC INC.
-------------	----	------	----	---------------------------------------	-----------------------

Bornée vers le nord-ouest par la rue Cadot; vers le nord-est par une partie du lot 1371 (Iberville); vers le sud-est par une partie du lot 1371-3; vers le sud-ouest par le lot 1370a; mesurant 13,97 mètres dans une ligne nord-ouest, 14,77 mètres dans une ligne nord-est, 15,41 mètres dans une ligne sud-est, 14,93 mètres dans une ligne sud-ouest. Contenant une superficie de 203,3 mètres carrés.

	19	P1371			
--	----	-------	--	--	--

Bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 1371; vers le nord-est par une partie du lot 1371 (Iberville) et le lot 1371-3 (tournebride reliant Iberville et Poupart); vers le sud-est par le lot 1371-3 (tournebride reliant Iberville et Poupart); vers le sud-ouest par les lots 1370-3 et 1370; mesurant 13,41 mètres dans une ligne nord-ouest, 0,74 mètre et 1,33 mètres (le long d'une courbe de rayon de 2,5 mètres) dans une ligne nord-est, 12,99 mètres dans une ligne sud-est, 2 mètres dans une ligne sud-ouest. Contenant une superficie de 26,6 mètres carrés.

30-05007587	10	P3928B		LOT VACANT, CHEMIN DE LA CÔTE-ST-PAUL, MONTRÉAL	SUMMUM ÉQUIPEMENT INC.
-------------	----	--------	--	---	------------------------

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 3920; vers le sud-est par une partie du lot 4742; vers l'ouest par une partie du lot 3601-4; mesurant 2,68 mètres dans une ligne nord-est, 2,02 mètres dans une ligne sud-est, 2,97 mètres dans une ligne ouest. Contenant une superficie de 2,6 mètres.

	10	P3920			
--	----	-------	--	--	--

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 3600; vers le sud-est par une partie du lot 3920; vers le sud-ouest par une partie du lot 3928B; vers l'ouest par une partie du lot 3601-4; mesurant 36,73 mètres dans une ligne nord-est, 30,62 mètres dans une ligne sud-est, 2,68 mètres dans une ligne sud-ouest, 31,93 mètres et 8,56 mètres dans une ligne ouest. Contenant une superficie de 645,3 mètres carrés.

	10	3601	P4		
--	----	------	----	--	--

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 3600; vers l'est par une partie du lot 3920 et 3928B; vers le sud-ouest par une partie du lot 3601-5; vers le nord-ouest par une partie du lot 3601-4; mesurant 22,29 mètres dans une ligne nord-est, 8,56 mètres et 34,90 mètres dans une ligne est, 53,26 mètres dans une ligne sud-ouest, 16,53 mètres le long d'un arc de cercle de 153,42 mètres de rayon dans une ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 707,3 mètres carrés.

	10	P3600			
--	----	-------	--	--	--

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 3600 (autoroute); vers le sud-est par une partie du lot 4742; vers le sud-ouest par une partie du lot 3920 et le lot 3601-4; vers le nord-ouest par une partie du lot 3600; mesurant 31,12 mètres le long d'un arc de cercle de 341,96 mètres de rayon et 53,73 mètres dans une ligne nord-est, 23,67 mètres dans une ligne sud-est, 59,02 mètres dans une ligne sud-ouest, 17,63 mètres le long d'un arc de cercle de 153,42 mètres de rayon dans une ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 1 295,3 mètres carrés.

30-05014602	12	1699	6	1455, BOUL. DE MAISONNEUVE O., MONTRÉAL, H3G 1M8	ADMINISTRATION MARRIOTT LTÉE
	12	1703	93		
	12	1702	82		
	12	1701A	21		
	12	1700	5		

64-90014944	597			PAROISSE SAINTE-JEANNE-DE L'ÎLE-PERROT LOT VACANT, BOUL. DON-QUICHOTTE, L'ÎLE-PERROT	INTERCOUNTY DEVELOPMENT LTD DEVIRO DEVELOPMENT LTD
-------------	-----	--	--	---	---

• ÉCONOMIE •

Newbridge ouvre la porte à une vente

SUSAN TAYLOR
REUTERS

Ottawa — Les titres du défilant fabricant de matériel de télécommunications Newbridge Networks Corp. ont grimpé en Bourse hier, les investisseurs étant ravis d'entendre que la société envisageait de se mettre en vente.

Les analystes avaient toutefois la mine plus sombre. Selon plusieurs, aucune entente ne risque de se concrétiser d'ici peu.

Le titre de Newbridge a pris 11,95 \$ à 31,30 \$ à la Bourse de Toronto hier, soit un gain de 6,6 %. Cette progression ramène le titre de Newbridge à un peu plus de la moitié de son sommet de l'année, soit 60,50 \$. Le creux des 12 derniers mois est de 20,60 \$.

Ces gains surviennent au lendemain de l'annonce par Newbridge de l'embauche de conseillers financiers new-yorkais pour évaluer les options stratégiques de Newbridge, dont une possible prise de contrôle. Cette annonce s'inscrivait dans une restructuration en profondeur de l'entreprise, qui supprimera plus de 700 emplois.

«Les commentaires de la direction vont alimenter la fièvre d'une prise de contrôle, surtout depuis qu'ils ont annoncé avoir retenu les services d'une banque d'affaires pour évaluer toutes leurs options», a commenté Paul Weinstein, analyste chez Crédit suisse First Boston, dans un rapport de recherche publié hier.

Pendant une réunion d'employés décrite par une source comme étant «positive», le chef de la direction, Terry Matthews, a dit jeudi que Newbridge pourrait faire partie d'ici six mois d'une autre compagnie mais qu'elle entendait demeurer indépendante. La société a précisé qu'elle n'exclurait pas de se mettre aux enchères mais n'étudie actuellement aucune offre.

Newbridge constitue une cible de prise de contrôle depuis l'annonce, le 2 novembre, d'un sixième avertissement sur profits au cours des dix derniers tri-

mestres et la démission de son président, Alan Lutz, remplacé par Pearse Flynn. Le titre de Newbridge a ensuite été malmené par les investisseurs mais a repris du souffle grâce aux rumeurs de prise de contrôle.

Questions en suspens

La réaction relativement modeste du marché devant une possible mise en vente de Newbridge s'explique par de nombreuses questions qui demeurent en suspens. «Ils sont dans une période de transition entre deux produits et ils sont dans une période de transition dans les postes de direction. Il y a beaucoup d'incertitude», a observé Patrick Houghton, analyste chez Sutro & Co., à San Francisco. «Ce qui les sauve du point de vue de leurs résultats financiers, c'est qu'ils font des coupes pour les moins sévères, mais ce n'est pas ce qui va exciter les investisseurs, qui veulent entendre parler de croissance», a-t-il ajouté.

Le plan de réduction des coûts, qui sera complété à 90 % à la fin du quatrième trimestre, se traduira par des économies annuelles de 100 millions une fois complété, a indiqué le chef de la direction financière de Newbridge, Ken Wigglesworth. La sous-traitance additionnelle générera des économies de 50 millions par année.

Cette restructuration est perçue par les analystes comme une tentative de redorer le blason financier de Newbridge en vue d'attirer des acheteurs potentiels. Les analystes semblent toutefois douter qu'une vente de la compagnie soit imminente, en raison notamment du prix élevé que pourrait demander M. Matthews, fondateur de la compagnie et reconnu pour son attachement viscéral à l'endroit de Newbridge.

«Je crains que la spéculation sur une prise de contrôle ne pousse le titre à des niveaux déraisonnables à court terme», a réagi Rob MacLellan, analyste chez CT Securities. «Newbridge suscite de l'intérêt chez pas mal tout le monde, sauf Lucent Technologies et Nokia [Ab Oy]», a-t-il ajouté.

Une première étape prendra effet lundi

Le projet de spécialisation des Bourses commence à se mettre en place

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Une première étape du projet de spécialisation des Bourses prendra effet lundi, avec la négociation des titres de petite capitalisation de la Bourse de Montréal sur la plate-forme de négociation électronique de Vancouver.

La Bourse montréalaise continuera d'offrir des services d'inscription et de réglementation à ces sociétés. Toutefois, l'exécution électronique des ordres aura lieu sur le réseau de Vancouver. Un peu plus de 120 sociétés sont touchées par ces mesures. Il s'agit surtout d'entreprises actives dans les domaines miniers, gaziers et pétroliers, comme Exploration Boréale, Mines Vauquelin et le Groupe pétrolier Olco, mais on y trouve aussi quelques entreprises d'autres secteurs comme l'entrepreneur en construction Sintra, le développeur immobilier MaBaie et le groupe informatique Logibec.

En vertu du projet initial de spécialisation des Bourses canadiennes, ces sociétés auraient dû confier la négociation de leur titre à un nouveau marché pour les sociétés à petite capitalisation, issu de la fusion des Bourses de Vancouver et de l'Alberta. A la demande du gouvernement du Québec, la Bourse de Montréal a accepté de conserver un marché de petite capitalisation entre ses murs.

Pas une grande différence

Dans les faits, il n'y a pas une grande différence entre le projet initial et le projet modifié. En effet, en vertu du projet initial, les sociétés transférées à la Bourse de l'Ouest (CDNX) auraient quand même eu accès à des services d'inscription à Montréal. Quant au projet modifié, il prévoit que la Bourse de Montréal adoptera des règles de négociations identiques à celles de CDNX, et qu'elle impartira à cette dernière la négociation des titres visés.

Toutefois, les renseignements por-

tant sur les cours de ces titres seront publiés séparément.

Officiellement, la Bourse de Vancouver et la Bourse de l'Alberta fusionneront le 29 novembre prochain.

Le 6 décembre prochain constitue une autre date importante dans l'implantation du projet de spécialisation des Bourses. C'est à ce moment que la Bourse de Toronto négociera en exclusivité les titres des sociétés de grande capitalisation, et que la Bourse de Montréal mettra officiellement fin à cette activité.

Plus de la moitié des sociétés inscrites à Montréal, soit 345 sur 534, sont déjà inscrites à Toronto. Il s'agit d'entreprises comme Bombardier, Molson, Quebecor et Videotron, qui cherchaient le plus de liquidité possible. Certaines sont d'ailleurs également inscrites à la Bourse de New York, ou à NASDAQ. Le transfert de Montréal à Toronto touchera davantage environ 70 sociétés qui n'étaient inscrites qu'à Montréal et qui, selon

des analyses préliminaires, respectent les critères d'inscription de la Bourse de Toronto.

Bureau de services

Pour faciliter les choses, la Bourse torontoise installera à Montréal un bureau pour offrir des services aux émetteurs québécois et aux maisons de courtage du Québec.

Le rapatriement des produits dérivés de la Bourse de Toronto à la Bourse de Montréal aura lieu un peu plus tard, soit dans un peu moins de trois mois. Ce délai est dû au fait que la Bourse montréalaise doit réaménager son parquet. Actuellement, la Bourse de Montréal propose une soixantaine de classes d'options, y compris les options à long terme LEAPS, et quatre contrats à terme.

Le rapatriement des produits dérivés de la Bourse de Montréal devrait lui permettre d'ajouter environ 70 classes d'options à ce total.

Les actionnaires d'Eaton approuvent la restructuration

Toronto (Reuters) — Les actionnaires et créanciers de la Compagnie T. Eaton ont approuvé hier le plan de restructuration du détaillant sous respiration artificielle, ouvrant ainsi la voie à la prise de contrôle par sa rivale Sears Canada.

Les actionnaires d'Eaton ont voté massivement en faveur du plan, toujours sujet à l'approbation des tribunaux, et qui empêche à l'historique chaîne de magasins de 130 ans de chavirer dans la faillite. «La compagnie et le conseil sont désolés de voir

qu'il était nécessaire d'en arriver là, mais nous croyons aujourd'hui [...] que le plan constitue la meilleure solution possible étant donné les circonstances», a affirmé aux créanciers le directeur financier d'Eaton, Hap Stephen.

Malgré l'acceptation du plan, quelques créanciers en colère ont déclaré hier que certains cadres de la compagnie, dont certains membres de la riche famille Eaton, ont mal géré une entreprise rentable. «Eaton et ces gens m'ont arnaqué», a dit un fournisseur dont la compagnie s'est placée

sous la protection de la loi sur les faillites un mois après Eaton.

Des créanciers amers ont dit que la compagnie, qui s'est presque effondrée en 1997 avant de se restructurer, devrait déclarer faillite. Si tel était le cas, les créanciers seraient remboursés un peu moins qu'en vertu du plan de redressement d'hier. «Lorsqu'une compagnie résiste au changement, elle mérite de mourir rapidement», a dit le créancier Gary Pieters.

En vertu du plan, Eaton — qui a eu recours à la loi fédérale sur les faillites

en août dernier — remboursera 117,4 millions aux créanciers non garantis, y compris les fournisseurs et les employés. Les réclamations de ces derniers étaient estimées à 234 millions. Les propriétaires obtiendront 12 millions, bien qu'ils aient réclamé environ 117 millions.

Les actionnaires, dont la famille Eaton qui détient 52 % des actions, ont voté à 99,5 % en faveur du plan et recevront 20 millions, mais seulement lorsque Sears Canada s'acquittera des pertes fiscales d'Eaton.

Relance des chances d'un règlement à l'amiable entre Microsoft et le gouvernement

Le juge nomme un médiateur

TED BRIDIS
ASSOCIATED PRESS

Washington — Deux semaines après avoir infligé un camouflet à la firme de Bill Gates, le juge chargé de l'affaire Microsoft a nommé hier un médiateur en vue de négociations entre le gouvernement et le fabricant de logiciels. Cette nomination-surprise relance les chances d'un règlement à l'amiable.

Le juge Thomas Penfield Jackson a nommé comme médiateur Richard Posner, le très respecté président de la Cour d'appel de Chicago. Le juge Jackson a laissé au médiateur le soin d'établir un calendrier pour ces négociations. C'est ce même juge Jackson qui avait rendu le 5 novembre une décision très défavorable à Microsoft en estimant que le numéro un mondial des logiciels était dans une situation de monopole qui étouffait la concurrence et nuisait aux consommateurs.

Le juge avait alors reproché à la firme un abus de position dominante et même des actions contre des entreprises chefs de file sur le marché des hautes technologies, comme le fabricant de microprocesseurs Intel et le fabricant informatique IBM.

Cette décision, qui donnait raison à quasiment tous les arguments avancés par le gouvernement améri-

cain contre Microsoft, laissait entrevoir l'éventualité d'un jugement grave contre le géant américain des logiciels. Certains analystes et avocats avaient même évoqué alors un possible démantèlement à terme de Microsoft.

Toutefois, la décision du juge Jackson laissait déjà la porte ouverte à de possibles négociations entre les avocats des deux parties. Et c'est donc la voie que le juge a demandé hier aux deux camps de suivre pour tenter de régler leur différend à l'amiable.

Gates s'adoucit

Depuis le début du procès en octobre 1998, les représentants du gouvernement américain et de Microsoft se sont rencontrés à trois reprises pour des négociations, mais ces discussions n'ont pas permis de rapprocher les points de vue sur les questions cruciales. Cette semaine, Bill Gates avait infléchi sa position en semblant prêt à négocier sur certains points, mais les avocats du gouvernement américain avaient rejeté les limites que le patron de Microsoft avait apparemment posées. Bill Gates refusait par exemple de renoncer à certaines options proposées avec son célèbre système d'exploitation Windows, qui équipe la plupart des ordinateurs particuliers dans le monde.

Vague de licenciements

Les TCA veulent boycotter Molson

MICHAEL MACDONALD
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Échaudée par une récente vague de licenciements chez Molson Canada, la direction des Travailleurs canadiens de l'automobile a appelé hier les Ontariens à un boycottage des produits de la brasserie.

La compagnie a annoncé le mois dernier la fermeture de son usine de Barrie, en Ontario, et la mise à pied en septembre 2000 des 414 personnes qui y travaillent. La production sera relocée à Toronto.

Selon le syndicat, une centaine des 300 travailleurs toujours en poste à Barrie consentiraient à une préretraite, mais les autres souhaiteraient pouvoir être transférés à Toronto, où le surcroît de production entraînera la création de 150 postes.

Molson a laissé entendre que l'expansion de la brasserie de Toronto créera moins de 50 emplois.

Après avoir passé cinq jours à négocier un arrangement, Molson a finalement laissé le syndicat en plan, a dit Hemi Mitic, porte-parole des TCA. Il a été impossible d'obtenir hier les commentaires de la direction de Molson.

Campagne d'affichage

Le syndicat des TCA entend lancer une vaste campagne d'affichage pour encourager les consommateurs à boudier les produits Molson. Des travailleurs sillonneront aussi la province pour appuyer cette campagne de boycottage.

Molson investira près de 100 millions en cinq ans dans l'accroissement de la capacité de production de sa brasserie de Toronto. Cependant, la plupart des nouveaux emplois seront temporaires. La fermeture de l'usine de Barrie, jugée inefficace, est censée générer des économies annuelles de 30 millions au chapitre des coûts d'exploitation.

Molson, compagnie mère des brasseries, a déjà supprimé 300 postes administratifs et commerciaux. Elle a par ailleurs mis en vente le Centre Molson, bien qu'elle conserve le club de hockey Canadien.

Molson ne prévoit pas de fermer d'autres usines ailleurs au Canada.

Plus tôt ce mois-ci, Molson a rapporté que ses frais de restructuration avaient ramené ses bénéfices du deuxième trimestre à quatre millions, alors qu'ils étaient de 30,8 millions un an plus tôt.

Le FMI épingle Ottawa sur les impôts

Ottawa (Reuters) — Le Fonds monétaire international a attaqué le système fiscal canadien ainsi que son niveau d'endettement trop élevé dans un rapport publié hier, et a enjoint à la Banque du Canada de ne pas attendre trop longtemps avant de freiner son économie florissante.

Le FMI — qui prend la parole juste au moment où un débat national agite le Canada, qui a hérité d'un excédent budgétaire de 95 milliards de dollars pour les cinq prochaines années — a estimé qu'une augmentation modeste des dépenses ne devrait pas prendre le pas sur la réduction de la dette et des impôts. «Le FMI croit que la réduction de la dette et la réforme du système d'imposition devraient être les priorités dans la distribution des surplus budgétaires», écrit l'institution financière internationale dans son rapport.

Il ajoute que le taux élevé d'imposition personnel et corporatif est dissuasif.

Le FMI a également estimé que la Banque du Canada avait gagné en crédibilité en gardant l'inflation dans sa fourchette cible de 1 % à 3 %, une bonne réputation renforcée par les prévisions favorables et la perspective d'une réduction de la dette.

Cette semaine, le gouverneur de la banque centrale, Gordon Thiessen, a réitéré l'importance de prévenir le re-

tour de l'inflation et a haussé de 0,25 % les taux d'intérêt de la Banque du Canada, suivant ainsi le resserrement de la politique monétaire aux États-Unis.

Politique à resserrer

La banque centrale a annoncé mercredi que l'économie canadienne devrait tourner à pleine capacité ou légèrement au-dessus en 2000. L'économie canadienne reste pourtant en deçà de celle de sa voisine, avec un taux de chômage de 7,2 %, contre seulement 4,1 % au sud de la frontière.

Le FMI a estimé à ce sujet qu'il était important de resserrer la politique monétaire avant d'atteindre la pleine capacité.

Faisant remarquer que le vieillissement de la population finirait par peser sur le système fiscal, surtout à cause des coûts des soins de santé, le rapport a estimé qu'il serait prudent de miser sur d'importantes économies dès maintenant.

Le ministre canadien des Finances, Paul Martin, a accueilli favorablement le rapport. «Encore une fois, des experts extérieurs nous disent que le Canada est économiquement solide avec une basse inflation, des bas taux d'intérêt, un ratio dette-PIB [produit intérieur brut] en baisse et le taux de chômage le plus bas de la décennie.»



Conseil scolaire de l'île de Montréal

AVIS PUBLIC

Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes scolaires

Conditions de vente

L'immeuble est vendu aux conditions et charges énumérées ci-dessous

1. Aucune offre ou enchère ne peut être reçue si celui qui la fait ne déclare ses nom, qualité, profession et domicile. Les offres et enchères peuvent être faites par procureur. Il est dressé procès-verbal des offres et enchères reçues.
2. En aucun cas, l'adjudication ne peut être faite avant qu'il ne se soit écoulé cinq minutes depuis la dernière enchère.
3. Lors de l'adjudication d'immeubles vendus séparément, l'adjudicataire doit verser par chèque visé à l'ordre du Conseil scolaire de l'île de Montréal ou en argent, à l'officier chargé de la vente, le montant total de son acquisition. À défaut de paiement immédiat, la personne faisant la vente remet sans délai l'immeuble en vente ou ajourne la vente au lendemain ou à un autre jour dans la huitaine, en donnant, à haute et intelligible voix, avis de l'ajournement aux personnes présentes. Si l'immeuble est adjugé à un prix moindre que celui offert par l'adjudicataire en défaut, ce dernier est tenu au paiement de la différence.
4. L'adjudicataire doit aussi payer en sus du prix de son adjudication, les coûts du certificat d'adjudication.
5. L'adjudicataire et son représentant, s'il y a lieu, devra être en mesure de fournir la preuve de son identité. Il devra en conséquence:

- a) s'il est une personne physique, déclarer son nom, son lieu et date de naissance et l'adresse de son domicile; *
- b) s'il est une personne morale, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte, sa loi constitutive, son siège social et fournir la résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur; **
- c) s'il est une société ou une association, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et son adresse et fournir une résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur. **

Toute personne ou compagnie intéressée à enchérir sur l'un ou plusieurs des immeubles annoncés pourra s'inscrire auprès de la personne chargée de la vente et lui fournir tous les documents requis aux présentes à partir de 9 h 30 le 8 décembre 1999. Cette inscription sera valable pour toutes les enchères auxquelles participera la personne ou compagnie inscrite.

6. L'adjudicataire prend l'immeuble dans l'état où il se trouve au moment de l'adjudication, avec tous les droits du saisi, qui s'y rattachent, y compris les servitudes actives, même non inscrites au procès-verbal, et il l'acquiert sans garantie de contenance.

La propriété vendue pour taxes peut être rachetée par le propriétaire ou son représentant, en n'importe quel temps dans l'année qui suit la date de la vente, sur paiement à l'acquéreur du montant payé par lui pour cette propriété, y compris les coûts du certificat d'adjudication, les intérêts au taux fixé par la loi et les autres frais et moyennant en outre, dans le cas de lots vacants, le remboursement à l'acquéreur des taxes foncières générales ou spéciales payées par ce dernier.

* Cette preuve pourra se faire entre autres, par exemple, au moyen d'un certificat de naissance, un passeport, une carte de citoyenneté, etc.;

** Cette preuve pourra se faire entre autres, par exemple, au moyen d'une copie de la charte ou de tout document officiel pertinent.

ÉCONOMIE

FINANCES PERSONNELLES

Investir outre-mer

Pour l'investisseur à l'affût de placements au delà des côtes nord-américaines, Fidelity Investments offre, depuis le 31 mai dernier, par l'entremise de conseillers en placements, une idée fort intéressante. Cette idée permet à l'investisseur ambivalent, hésitant encore entre la poussée récente du marché japonais et les perspectives atterrantes du continent européen, de miser en grande partie sur les deux à la fois grâce au nouveau fonds Fidelity Outre-mer. En effet, la stratégie de ce fonds est d'obtenir une croissance à long terme du capital en investissant essentiellement dans des titres de sociétés situées en Europe, en Asie australe et en Extrême-Orient. Le fonds peut tout de même investir dans les sociétés d'autres pays, dont le Canada, les États-Unis et certains pays naissants, ainsi que dans tous les secteurs et capitalisations du marché.

Je vous fais part de données intéressantes concernant la pondération géographique de ce fonds actuellement:

- 25,28 % au Japon
- 56,38 % en Europe
- 1,14 % aux États-Unis
- 2,67 % en Australie

et environ 6 % répartis entre divers autres pays, pour le mois en cours.

Ce qui m'intéresse par-dessus tout, et ce bien que le gestionnaire puisse en tout temps modifier cette pondération, se résume par cette fameuse répartition géographique permettant à l'investisseur de miser sur le meilleur des deux mondes au sein d'un même fonds.

Plusieurs spécialistes sont d'avis, tout comme moi, que le Japon reprendra tôt ou tard sa place au soleil, après une longue période léthargique qui aura duré plus de neuf ans. Le gestionnaire de ce fonds, Rick Mac, également chef de groupe des actions internationales auprès de Fidelity Management & Research Company, porte un regard très confiant sur l'avenir des marchés internationaux, compte tenu de la reprise des économies européennes, nipponnes et sud-asiatiques. Selon Mac, le fonds Outre-mer mise sur la sélection des titres pour favoriser le rendement du portefeuille, et les conditions actuelles sont propices aux choix judicieux, surtout ceux qui concernent le Japon. Il considère également que les évaluations raisonnables des titres européens sont attrayantes, surtout dans le domaine des télécommunications, de l'énergie et des services financiers. Même si le fonds détenait, à la fin du dernier trimestre, peu de liquidités, «7,22 %» de son actif, son style de gestion lui permet de favoriser la sélection minutieuse des titres qui représentent le facteur clé pour l'obtention d'un rendement supérieur.

Parlant de rendement, le fonds affichait, pour la période se terminant le 31 octobre dernier, un rendement de 4,80 % pour trois mois. Ce fonds semble plaire à l'industrie du placement par la croissance soutenue de son actif, qui affiche actuellement près de 70,8 millions de dollars.

Fait intéressant à noter: depuis son lancement, ce fonds a toujours battu l'indice de référence MSCI EAFE, affichant ainsi, pour la même période, un rendement de 2,83 %.

Le fonds Outre-mer investit principalement dans les services financiers (21,15 %), les services publics (16,05 %), la santé (7,90 %), la technologie (7,59 %), l'énergie (7,48 %), la machinerie ou le matériel industriel (5,01 %), les biens durables, industrie de base, et les biens non durables, et finalement, il investit en faible proportion dans le gros et le détail.

Avantages pour les investisseurs

La participation aux nombreuses occasions de placement que recèlent les marchés en dehors du Canada et des États-Unis, ainsi que la diversification géographique permettant de réduire les risques et la certitude d'investir, par l'intermédiaire d'un chef de file reconnu comme Fidelity, résument en fait les avantages pour les investisseurs qui recherchent une idée différente à l'aube de la saison des REER. Le gestionnaire n'a qu'une seule mission: surpasser l'indice repère MSCI EAFE en dénichant des titres qui présentent systématiquement deux ou trois fois plus de potentiel de hausse que de risque. Celui-ci préfère largement effectuer la sélection des actions à partir de l'évaluation des éléments fondamentaux plutôt que de faire confiance aux prévisions des tendances économiques ou du marché.

Je termine avec le conseil d'usage: pour en apprendre un peu plus sur ce fonds, consultez le prospectus toujours disponible auprès de votre conseiller en placements. N'oubliez pas non plus qu'un fonds commun de placement de ce type n'offre aucune garantie d'atteindre ses objectifs de placement puisque sa valeur est appelée à fluctuer. En effet, les investisseurs doivent garder en mémoire qu'ils peuvent réaliser un gain tout aussi bien qu'ils peuvent subir une perte à la vente de tout fonds commun de placements. Le secret réside dans une stratégie réfléchie qui permettra la sélection minutieuse d'un fonds ainsi que la répartition d'actifs d'un portefeuille.

Source: Fidelity Investments

Richard Giroux est planificateur financier et conseiller en placements

Archives disponibles sur le site de www.matheconomique.com



Richard Giroux

♦ ♦ ♦

Vodafone lance grande OPE de l'histoire

REUTERS

Londres — Vodafone AirTouch a lancé hier l'offre publique d'échange (OPE) la plus importante de l'histoire en offrant de racheter l'allemand Mannesmann pour un montant de 124 milliards d'euros (128,5 milliards de dollars américains).

En cas de réussite, Vodafone confirmera son rôle leader sur le marché européen de la téléphonie mobile, un secteur connaissant l'une des plus fortes croissances actuellement. L'entité résultant d'une éventuelle fusion compterait 42 millions d'abonnés de par le monde.

Dans un entretien au *Monde* daté d'aujourd'hui, le chancelier allemand, Gerhard Schröder, met en garde les sociétés étrangères tentées par des OPA hostiles sur le marché allemand, estimant qu'elles risquent de se heurter à la cogestion salariée pratiquée dans le pays. M. Schröder affirme de fait sa préférence pour les coopérations franco-allemandes, parce qu'elles sont «amicales». «Comprenez moi bien, je ne m'oppose pas aux prises de participation étrangères dans les entreprises allemandes mais à certaines méthodes employées», souligne le chancelier.

Selon le directeur général de Vodafone, Chris Gent, le premier ministre britannique, Tony Blair, a été consulté cette semaine sur l'OPE et s'y est déclaré favorable. M. Gent lui a même demandé d'intercéder en sa faveur auprès du chancelier afin que ce dernier laisse les actionnaires décider en dernier lieu et ne s'immisce pas dans la bataille.

Le premier groupe mondial de téléphonie mobile propose aux actionnaires de Mannesmann 240 euros en titres par action contre 203 euros précédemment, une première offre que Mannesmann avait vigoureusement rejetée dimanche dernier.

Les actions Mannesmann sont passées en dessous de la barre des 200 euros hier, boursiers et investisseurs marquant leur déception devant une offre ne comportant pas de numéraire. Vodafone AirTouch propose 53,7 actions par action Mannesmann, dont les actionnaires détiendraient approximativement 47,2 % de la nouvelle entité. L'offre ne porte pas sur la dette de Mannesmann estimée à 23 milliards d'euros.

Klaus Esser, directeur exécutif du groupe allemand ayant annoncé en début de semaine qu'il ne souhaitait pas mener plus avant les discussions avec les Anglais de Vodafone, ces derniers se sont directement adressés aux actionnaires. «C'est la seule manière que nous avions de soumettre aux actionnaires de Mannesmann le choix d'investir dans le premier groupe mondial de téléphonie mobile», déclare le directeur général de Vodafone Chris Gent dans un communiqué.

Le groupe anglais précise avoir transmis les modalités de son offre au conseil de surveillance de Mannesmann, qui s'est réuni hier. «Nous espérons que, après plus ample examen de notre proposition, ils reviendront sur leur position et l'accepteront», a déclaré Chris Gent.

Des 21 membres du conseil — qui



KEVIN COOMBS REUTERS

Chris Gent, directeur général de Vodafone.

compte entre autres le président du comité exécutif de la Banque centrale allemande, Josef Ackermann, ou le président du groupe d'assurances Allianz —, aucun n'a souhaité faire de commentaire sur cette offre hostile.

Selon toute vraisemblance, le groupe allemand, lui-même en pleine bataille après avoir lancé une offre de 32 milliards de dollars sur son compatriote et ennemi Orange, devrait rejeter la proposition de Vodafone. Organisant dès aujourd'hui son éventuelle défense, Vodafone a fait savoir qu'il avait déjà pris contact avec la Commission européenne. «Nous espérons que tout se terminera bien», a dit Chris Gent.

LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Fonds VAMPA Var. % Var. % 1an Fonds VAMPA Var. % Var. % 1an Fonds VAMPA Var. % Var. % 1an Fonds VAMPA Var. % Var. % 1an Fonds VAMPA Var. % Var. % 1an Fonds VAMPA Var. % Var. % 1an Fonds VAMPA Var. % Var. % 1an

SUITE DE LA PAGE C 6

YMC CAPITAL	14,26	+1,86	+26,00	+5,61	PURSUIT GROUP	4,49	+5,49	+2,05	+0,00	+4,8	PRIMUS (H)	11,36	+2,53	+28,02	+1,0	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7	Y Decvntre	17,24	+2,44	+4,97	+4,7
YMC Energy Co	7,74	+2,75	+5,00	+19,1	YMC	4,31	4,40	+1,15	+0,00	+4,8</										

ÉCONOMIE

LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 5 août 1999 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
HSBC Canada	3,00	4,60	5,50	5,85	7,75	7,95	8,05	8,25
Nationale	3,00	4,50	5,75	6,00	7,75	7,95	8,05	8,25
Laurentienne	3,00	4,35	5,25	5,60	7,75	7,95	8,05	8,25
Royale	3,00	4,35	5,25	5,60	7,75	7,95	8,05	8,25
Scotia	3,00	4,35	5,25	5,60	7,75	7,95	8,05	8,25
TD	3,00	4,35	5,25	5,60	7,75	7,95	8,05	8,25
de Montréal	3,00	4,35	5,25	5,60	7,75	7,95	8,05	8,25
Desjardins	3,00	4,35	5,25	5,60	7,75	7,95	8,05	8,25
CIBC	3,00	4,35	5,25	5,60	7,75	7,95	8,05	8,25

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Canada Trust	3,00	4,35	5,25	5,60	7,75	7,95	8,05	8,25
Desjardins	3,00	4,35	5,25	5,60	7,75	7,95	8,05	8,25
SunLife	4,13	5,13	5,25	6,13	7,75	7,95	8,05	8,25
Gr. Investors	—	4,35	5,25	6,13	7,75	7,95	8,05	8,25
London Life	3,00	4,35	5,25	5,63	7,75	7,95	8,05	8,25
Trust Général	3,00	4,35	5,75	6,00	7,75	7,95	8,05	8,25
Trust Royal	3,00	4,35	5,25	5,60	7,75	7,95	8,05	8,25

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2495	Hong-Kong (dollar)	0,1946
Allemagne (mark)	0,7965	Inde (roupie)	0,0357
Arabie Saoudite (riyal)	0,4063	Indonésie (roupie)	0,000225
Australie (dollar)	0,9711	Israël (shekel)	0,3572
Bahamas (dollar)	1,4845	Italie (lire)	0,000809
Barbade (dollar)	0,7738	Jamaïque (dollar)	0,0395
Belgique (franc)	0,03843	Japon (yen)	0,013747
Bermudes (dollar)	1,4845	Liban (livre)	0,001006
Brésil (réal)	0,7831	Mexique (peso)	0,1679
Caribbes (dollar)	0,5692	Pays-Bas (florin)	0,7081
Chili (peso)	0,00280	Portugal (escudo)	0,007866
Chine (renminbi)	0,1834	Rép. dominicaine (peso)	0,0930
Corée (won)	0,001286	Rép. tchèque (couronne)	0,0428
Egypte (livre)	0,4421	Royaume-Uni (livre)	2,3692
Espagne (peseta)	0,00944	Russie (rouble)	0,0572
États-Unis (dollar)	1,4620	Singapour (dollar)	0,8997
Europe (euro)	1,5066	Slovaquie (couronne)	0,0363
France (franc)	0,2385	Suisse (franc)	0,9697
Grèce (drachme)	0,004860	Venezuela (bolivar)	0,00238

Michel Carignan

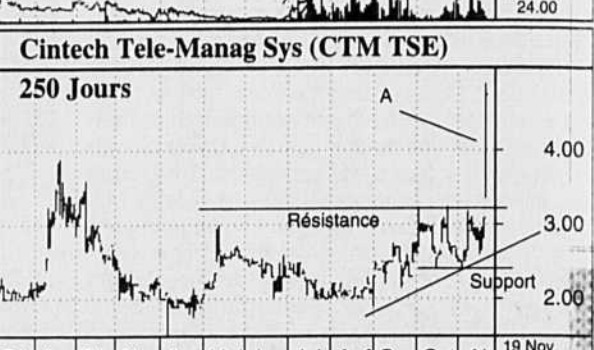
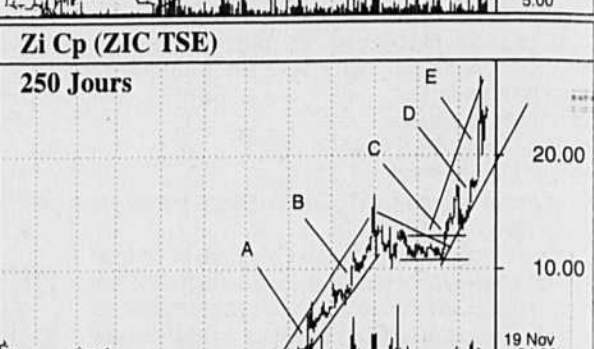
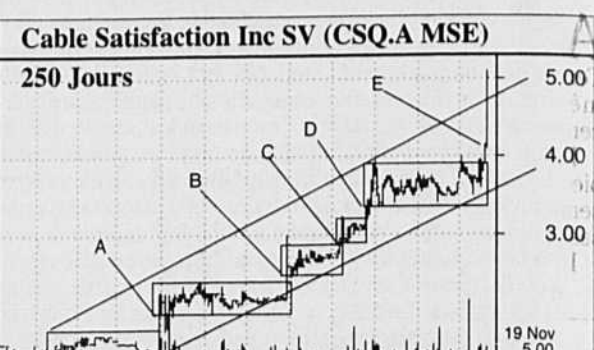
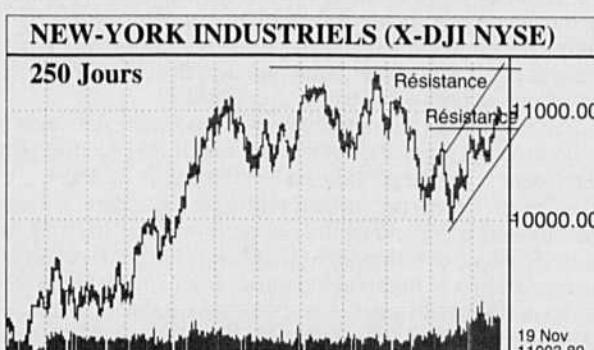
La reprise des marchés demeure boiteuse. Les indices majeurs ont repris leur ascension mais le mouvement est surtout encore dû au secteur industriel et à celui des services publics d'ailleurs grandement influencés par leur contenu technologique. En fait, beaucoup de secteurs en tentative de poursuite ont échoué à attirer les acheteurs. C'est bien beau d'avoir un portefeuille bien diversifié, mais ce n'est pas amusant de posséder seulement des dinosaures qui ne donnent pas un bon rendement. Les indices du marché montrent le rendement d'un portefeuille bien diversifié mais pépère. Les autres graphiques montrent des titres beaucoup plus intéressants que les dinosaures.

Comme c'est ennuyeux d'avoir présentement des titres du secteur du détail! comme le démontre le graphique du secteur. Que faut-il faire pour changer cela? Il vous faut un système de consultation vous permettant de consulter quotidiennement les 50 titres les plus transigés d'une Bourse. Vous lisez ensuite un livre de base sur l'analyse technique et vous suivez un cours de base. Les trois graphiques présentés ne sont qu'un échantillonage de quelques 60 compagnies ayant montré de tels rendements depuis six mois. Cable Satisfaction et Corporation ZIP, presque inconnues de la majorité, étaient facilement décelables pour les investisseurs sachant interpréter les graphiques.

Chacun a fait montre à plusieurs reprises des poussées de confiance de la part des investisseurs, appelées communément signaux d'achat qu'il vous faut apprendre et comprendre (A à E). Les titres mentionnés ont déjà montré cinq signaux, mais celui de Cintel Tele-Manag Sys (TSE CTO) en est à son premier. Cherchez «analyse technique» dans vos navigateurs. Plusieurs sites offrent des périodes d'essai gratuites, dont Investmax.com où sont d'ailleurs répertoriées chacune de ces chroniques depuis 1997.

ANALYSE TECHNIQUE

Les compagnies championnes



COUP D'ŒIL

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XXM:Indice du marché	30389	3962.08	+20.17	0.5
XCB:Bancière	9749	5794.58	+1.21	0.0
XCO:Hydrocarbures	4403	2771.98	+43.62	1.6
XCM:Mines et métaux	4772	2061.36	+18.10	0.9
XCF:Produits forestiers	1508	2736.12	-1.42	-0.1
XCI:Bien d'Équipement	7809	4536.24	+39.01	0.9
XCU:Services publics	5622	4092.57	+43.65	1.1

La Bourse de Toronto				
TSE 35	35181	448.92	+4.10	0.9
TSE 100	49536	474.09	+3.59	0.8
TSE 200	25577	426.41	-1.36	-0.3
TSE 300	75113	7693.17	+46.82	0.6
Institutions financières	8226	7391.49	+10.02	0.1
Mines et métaux	2805	3777.02	+35.58	1.0
Pétrolières	12631	6313.30	+33.84	0.5
Industrielles	16551	8021.40	+125.45	1.6
Aurifères	4609	5217.67	-5.01	-0.1
Pâtes et papiers	2547	4909.19	-24.56	-0.9
Consommation	5331	14723.04	-181.50	-1.2
Immobilières	688	1945.08	-11.55	-0.6
Transport	5732	6045.64	-45.22	-0.7
Pipelines	1745	5015.95	+11.45	0.2
Services publics	4673	10190.28	+114.65	1.1
Communications	5907	15876.65	+31.75	0.2
Ventes au détail	2901	4785.40	+12.24	0.3
Sociétés de gestion	1659	8474.45	-57.38	-0.7

La Bourse de Vancouver				
Indice général	31306	395.76	+1.57	0.4

Le Marché Américain				
30 Industrielles	155672	11003.89	-31.81	-0.3
20 Transports	7948	2976.50	-41.66	-1.4
15 Services publics	10391	291.71	-2.34	-0.8
65 Dow Jones Composé	176028	3138.01	-18.35	-0.6
Composite NYSE		646.12	-2.78	-0.4
Indice AMEX		826.12	+3.38	0.4
S&P 500		1422.00	-2.94	-0.2
NASDAQ		3369.25	+22.14	0.7

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
IMASCO LTD	4488	40.25	40.10	40.25	+0.05	0.1
NORTEL NETWORKS	4351	119.00	113.50	117.95	+2.95	2.6
MANULIFE FIN CP	3577	19.85	19.00	19.20	-0.60	-3.0
TORONTO	2630	36.75	35.85	36.05	+0.25	0.7
BOMBARDIER INC B	2360	27.10	26.50	27.00	+0.15	0.6
BCE INC	2286	102.75	98.85	102.00	+1.25	1.2
AIR CANADA CP	2254	9.85	9.50	9.80	+0.30	3.2
DIGITAL GEM CP	2135	0.62	0.48	0.51	-0.08	-13.6
NEWBRIDGE	2126	32.00	30.40	31.30	+1.95	6.6
CDN IMPERIAL BK	1828	34.45	33.60	33.80	-0.15	-0.4

Les plus actifs de Montréal						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
NATL BANK OF CDA	2280	17.95	17.60	17.80	-	-
CGI GROUP INC A	833	39.00	37.05	38.25	-0.15	-0.4
MICRO TEMPUS INC	493	4.15	3.90	4.00	-0.12	-2.9
NETGRAPHIC INC	438	3.68	2.95	3.65	+0.67	22.5
BCE EMERIS INC	347	47.35	45.00	47.00	+2.50	5.6
METRO-RICHELIEU A	317	15.75	15.15	15.20	-0.45	-2.9
TRANSCADA	277	16.95	16.80	16.85	-	-
MITEL CP	271	13.75	13.35	13.75	+0.20	1.5
YORBEAU RES INC A	167	0.29	0.25	0.26	-0.01	-3.7
LOBLAW COS LTD	251	33.45	33.00	33.10	-0.70	-2.1

Investmax
Courtage à escompte

Mini-conférence gratuite

Lors de ces mini-conférences, un présentateur vous montrera sur écran géant nos différents outils d'analyse boursière et vous expliquera les avantages du nouveau courtier escompteur Investmax. D'une durée de deux heures, la prochaine mini-conférence sera offerte mercredi le 1^{er} décembre à 19h. La réservation est obligatoire.

Téléphone: (514) 392-1366 • Sans frais: 1-877-392-1366

Investmax est une marque déposée, propriété de Decision • Investmax s.e.n.c.

chuté?

Suivez la remontée tous les vendredis dans

LE DEVOIR

TORONTO

TSE 300	7693,11	+46,76
---------	---------	--------

NEW YORK

Dow Jones	11 003,89	-31,81
-----------	-----------	--------

DOLLAR

1\$ canadien	68,40¢ us	+0,12
--------------	-----------	-------

OR

à New York	295,10 \$us	+0,60
------------	-------------	-------

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Titre	52 dern. sem.	Haut	Bas	Cdt.	Var.
XXM	3962,08	+20,17			

Titre	52 dern. sem.	Haut	Bas	Cdt.	Var.
ABL Can.	0,950	0,300	10,000	0,310	0,300
ADIS	4,500	1,910	3855	30	3,150
AGRA	11,300	8,850	970	14	10,950
ARCA	0,230	0,010	2900	0,010	0,010
ATAI Rpt	55,750	17,130	615	52	55,750
ABJRC	0,195	0,030	2000	0,065	0,065
ABJRC	0,195	0,030	2000	0,065	0,065
ABJRC	0,195	0,030	2000	0,065	0,065
ABJRC	0,195	0,030	2000	0,065	0,065

Titre	52 dern. sem.	Haut	Bas	Cdt.	Var.
XXM	3962,08	+20,17			

Titre	52 dern. sem.	Haut	Bas	Cdt.	Var.
ABL Can.	0,950	0,300	10,000	0,310	0,300
ADIS	4,500	1,910	3855	30	3,150
AGRA	11,300	8,850	970	14	10,950
ARCA	0,230	0,010	2900	0,010	0,010
ATAI Rpt	55,750	17,130	615	52	55,750
ABJRC	0,195	0,030	2000	0,065	0,065
ABJRC	0,195	0,030	2000	0,065	0,065
ABJRC	0,195	0,030	2000	0,065	0,065
ABJRC	0,195	0,030	2000	0,065	0,065

Titre	52 dern. sem.	Haut	Bas	Cdt.	Var.
XXM	3962,08	+20,17			

Titre	52 dern. sem.	Haut	Bas	Cdt.	Var.
ABL Can.	0,950	0,300	10,000	0,310	0,300
ADIS	4,500	1,910	3855	30	3,150
AGRA	11,300	8,850	970	14	10,950
ARCA	0,230	0,010	2900	0,010	0,010
ATAI Rpt	55,750	17,130	615	52	55,750
ABJRC	0,195	0,030	2000	0,065	0,065
ABJRC	0,195	0,030	2000	0,065	0,065
ABJRC	0,195	0,030	2000	0,065	0,065
ABJRC	0,195	0,030	2000	0,065	0,065

LOCATION VCI

699\$

Audi

La A6 2.8. Moteur V6 de 200 chevaux et 3000 cc. Transmission automatique à 5 rapports avec caractéristiques Tiptronic. Cossins profilés de prochaine génération, avant et arrière, en guise de retenue supplémentaire. Trois chocs époussoirs de design d'interieur Atmosphere. Tout ça, à un prix qui vous fera tomber en arrêt.

DE SÉRIE AVEC CHAQUE AUDI LES SERVICES D'ENTRETIEN PÉRIODIQUES SANS FRAIS PENDANT 3 ANS OU 80 000 KM

Location de 699 \$/mois* Taxes, immatriculation et frais de préparation en plus

Acceptez: 6000 \$ 225 \$

Dépot de caution remboursable: 6000 \$

Première mensualité: 699 \$

Montant dû au début du bail: 7524 \$

5441, rue St-Hubert Mt (514) 274-5741

Popular

5441, rue St-Hubert Mt (514) 274-5741

G	H	I	J
XXM	3962,08	+20,17	

G	H	I	J
XXM	3962,08	+20,17	

G	H	I	J
XXM	3962,08	+20,17	

G	H	I	J
XXM	3962,08	+20,17	

Acier Leroux implante un centre de distribution à Terrebonne

Euro-inflation

l'alphabétisation

LE DEVOIR

HABITAT



ARCHIVES LE DEVOIR

Le marché immobilier a connu une croissance intéressante au cours de l'année 1999.

Immobilier

Le marché du condo remonte la pente

Le ratio est passé de trente à onze vendeurs pour un acheteur

On n'achète pas une maison tous les jours. Certains, bien décidés cette année, deviendront propriétaires pour la première fois. Mais qu'est-ce qu'il faut acheter? Un condo ou un plex? Et dans quel quartier? On vous fait un portrait de la situation qui prévaut aujourd'hui sur le territoire de la CUM.

MARIE-HÉLÈNE ALARIE
LE DEVOIR

On peut le dire maintenant: 1999 aura été une excellente année pour les transactions immobilières sur le territoire de la CUM. À tous ceux qui veulent acheter, n'ayez crainte: cette croissance aurait tendance à se poursuivre. Quant aux vendeurs, il est bon de rappeler que le rapport est maintenant de onze vendeurs pour un acheteur, alors que ce même rapport s'établissait à quatorze pour un au troisième trimestre de 1998. Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes immobiliers.

Cette situation s'explique par la création soutenue d'emplois à temps plein et aussi par un contexte économique favorable dans la région de

Montréal au cours de la dernière année. Jean Laferrière, analyste principal de marché à la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), précise: «On assiste à la création d'emplois de qualité, dans les domaines de la biotechnologie et de l'aérospatiale. Ces emplois attirent des jeunes professionnels urbains qui préfèrent la ville à la banlieue et l'appartement à l'unifamiliale.»

Les chiffres le confirment, ce sont les ventes de condos et de plex qui soutiennent l'activité du marché sur l'île de Montréal. Les municipalités de la CUM ont accaparé 44 % des transactions de la région au troisième trimestre. En fait, les transactions combinées de ces types de logements excèdent maintenant les ventes d'unifamiliales sur l'île de Montréal.

Pour un premier achat, le condo semble tout désigné. En excluant le centre de l'île, il est encore possible d'acquérir un logement en copropriété pour moins de 110 000 \$. Même avec une forte demande pour ce type d'habitation, les prix demeurent abordables.

Précisons que les ventes de condos se sont accrues de 27 % par rapport à la même période l'an dernier. On se rappelle que, vers le milieu des années 80, le marché des condos était sens dessus dessous, avec plus de trente vendeurs par acheteur. Aujourd'hui, avec une demande soutenue, le rapport s'équilibre avec onze vendeurs par acheteur et un délai de

vente moyen de 100 jours.

Evidemment, les acheteurs qui se tournent vers le condo le choisissent parce que ce type de logement demande moins d'entretien que n'importe quelle autre propriété. De plus, lorsqu'on achète dans un immeuble depuis longtemps transformé en condos, les frais mensuels demeurent relativement bas, puisque la caisse de prévoyance est déjà constituée.

L'achat d'un plex est souvent la solution envisagée par un jeune ménage pour accéder à la propriété. Pour ce type d'habitation, on remarque un accroissement des ventes de 18 % depuis le début de l'année, preuve qu'il gagne en popularité. Les prix de ven-

te augmentent graduellement et il en coûte en moyenne 148 000 \$ pour un duplex ou un triplex.

Un revenu de location

S'il requiert plus d'entretien que le condo, le plex offre la possibilité non négligeable d'un revenu de location. Il y a encore de très bonnes aubaines pour les acheteurs dans le secteur est de l'île, puisque le rapport y est de vingt-cinq vendeurs par acheteur.

Dans ce beau paysage immobilier, le seul petit nuage sombre semble être la majoration des taux hypothécaires, qui pourrait freiner les ardeurs d'acheteurs potentiels. Pourtant, jusqu'ici la confiance règne et

ces augmentations ne semblent pas avoir ralenti ni le marché de la revente ni celui du neuf.

Par exemple, comparativement à décembre 1998, le versement mensuel d'un prêt de 100 000 \$ amorti sur 25 ans sera plus élevé de 100 \$ pour atteindre 780 \$.

Conclusion? Le coût d'accession à la propriété reste bas depuis quelques années. De plus, la création d'emplois dans la région de Montréal (110 000 nouveaux emplois depuis deux ans) semble vouloir se poursuivre. Ces deux facteurs mis ensemble laissent présager de beaux lendemains pour le marché immobilier sur l'île.

Construction résidentielle

Les promoteurs sont optimistes

Les mises en chantier ont connu une hausse de 15 % en 1999

MARIE-HÉLÈNE ALARIE
LE DEVOIR

En faisant le tour de l'industrie de la construction résidentielle, du marché de la revente et de celui du logement locatif, on verra que l'avenir du marché immobilier s'annonce chantant.

La confiance et l'optimisme se sont emparés des promoteurs et des constructeurs, qui perçoivent de façon significative le vent de renouveau qui souffle sur le marché de l'habitation montréalais.

En 1999, la construction résidentielle avait connu une augmentation de 15 %. Elle continuera à progresser en 2000, mais à un rythme plus faible. On s'attend à la mise en chantier de 12 500 unités, ce qui constitue une hausse de 4 %. On sait déjà que des projets d'envergure sont planifiés, on pense entre autres au Vieux-Montréal. De plus, on assiste à la venue d'investisseurs étrangers, preuve

du potentiel du marché.

Le marché du condo se stabilise lentement. Depuis 1997, la construction de condos enregistrait des augmentations annuelles moyennes de 30 %, même si les mises en chantier demeurent nombreuses, elles connaîtront une baisse de 6 % en 2000.

Marché de la revente

On s'attend à ce que 28 000 logements changent de propriétaires en 2000. Ce niveau se compare aisément à celui de 1999. Il est bon de rappeler qu'au milieu des années 90, on avait enregistré des chiffres aussi faibles que 16 000 reventes seulement.

Fait nouveau en 2000, on prévoit que les acheteurs expérimentés se présenteront sur le marché. On s'attend donc à ce que les ventes de maisons ou de condos de plus de 150 000 \$ représentent 20 % des transactions.

Toutefois, le marché demeure attrayant pour les premiers acheteurs

puisque les ventes de maisons et de condos de moins de 100 000 \$ ont augmenté de 10 % en 1999. On ne prévoit pas de changements pour 2000 dans ce secteur.

Il ne faut pas oublier que les ménages à la recherche d'une maison unifamiliale de plus de 100 000 \$ risquent d'être tentés par la banlieue. À ce sujet, M. Laferrière, analyste principal de marché à la SCHL, raconte qu'il existe des différences de prix importantes entre la ville et la banlieue. Selon les secteurs, ces différences peuvent atteindre jusqu'à 100 000 \$ pour une maison unifamiliale. Aussi, le pouvoir de négociation en banlieue est deux fois plus avantageux pour les acheteurs comparativement à la situation sur le territoire de la CUM.

Les plex

Sur l'île de Montréal, l'achat d'un duplex ou d'un triplex constituera une solution intéressante. Déjà en 1999, les transactions de plex avaient

affiché une croissance de 20 %, soit la plus forte de tous les produits résidentiels. À noter aussi le faible taux d'occupation, qui se situe aux environs de 3 %. On ne prévoit pas de hausse majeure du prix des loyers en 2000; on s'attend à ce que cette hausse représente 2 %, soit l'équivalent de la progression de l'inflation.

Dans le contexte économique actuel, les conditions sont favorables pour le marché immobilier de l'an 2000. On ne prévoit pas encore de hausses importantes des taux hypothécaires et ceux-ci ne devraient pas s'écarter de plus de 25 à 75 centièmes de points de leurs niveaux actuels. Ce qui signifie qu'un taux pour cinq ans demeurerait sous les 9 %. Il est aussi possible d'imaginer que les niveaux d'imposition des contribuables commenceront non seulement à se stabiliser, mais aussi à diminuer. Cette situation redonne confiance et le marché immobilier a le vent dans les voiles.



Ylva de Laurier

Chez vous,
êtes-vous vraiment
bien éclairés?

YLVA ET SON ÉQUIPE VOUS AIDERONT

- ~ à faire revivre vos anciens abat-jour
- ~ à restaurer vos lampes favorites
- ~ à choisir vos lampes selon votre décor
- ~ à créer une ambiance remplie de chaleur à partir de créations uniquement pour vous

Pour d'autres idées lumineuses, venez au 1493, av. Laurier Est
Tél. : (514) 527-9090



TAPIS DECOR & DESIGN
Claude Bouchard

VENTE 3 pour 1*

VOUS OBTENEZ :

1. TAPIS 1^{re} Qualité
2. SOUS TAPIS Gratuit
3. INSTALLATION Gratuite

12 mois sans intérêts*

3645, boul. St-Joseph Est, Montréal (514) 729-0891 (entre St-Michel et Pie IX)

SPÉCIAL INVENTAIRE

TAPIS \$0.66 commercial p.c.

TAPIS \$1.49 berbère p.c.

TAPIS \$1.49 Peluche p.c.

TAPIS \$2.49 Sisal p.c.

SUPER CHOIX • CARPETTES
jusqu'à • PRÉLARTS
65% • STORES
de rabais • RIDEAUX
• DOUILLETES
• COUVRE-LITS

• HABITAT •

EN BREF

Les nouvelles couleurs Sico

Sico l'affirme: c'est le bleu qui dominera l'an 2000! Toutefois, les gris et les bruns se tailleront une bonne place au palmarès des couleurs les plus populaires. Si la tendance se maintient, les teintes froides s'adouciront en devenant plus pâles et d'apparence laiteuse, elles seront par contre rehaussées d'accents vifs ou foncés et profonds. Côté déco, on assiste présentement à un mouvement d'épuration et on privilégie un décor minimaliste. C'est pourquoi on ne verra plus de complexes agencements de couleurs mais on exploitera plutôt une seule teinte unie, des camaïeux et les effets ton sur ton avec l'utilisation de différents finis.

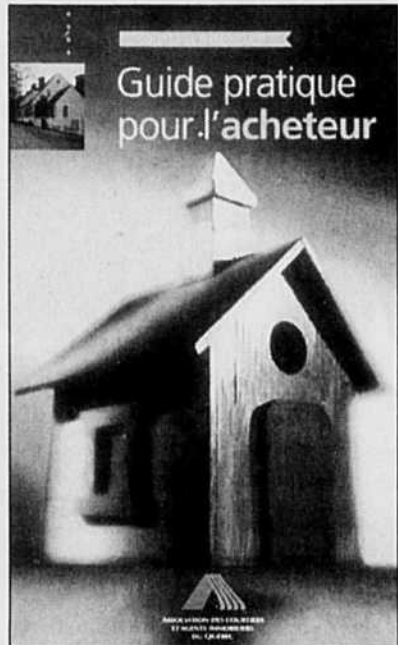
World Habitat Award

Lors de la Journée mondiale de l'habitat, le 4 octobre dernier, avait lieu à Dalian, en Chine, la remise du prestigieux World Habitat Award. Cette année, l'heureux lauréat est Avi Friedman, professeur à l'École d'architecture de McGill. M. Friedman a mérité ce prix grâce à sa «maison évolutive». Cette maison — dont on a pu voir le prototype sur le campus de McGill en 1990 — est une unité de deux étages qui mesure entre 14 et 20 pieds de large et dont le coût de construction n'est que de 40 000 \$. À ce jour, environ 10 000 maisons évolutives ont été bâties en Amérique du Nord. Elaboré conjointement par Witold Rybezynski et Avi Friedman, ce type d'habitation permet des économies appréciables grâce à son étroitesse et au fait que les étages sont laissés sans cloison pour être adaptés aux besoins des acheteurs.

Adaptech+

Lorsque les propriétaires font face au problème de l'aménagement d'un appartement pour des personnes âgées ou handicapées, souvent ils ne savent pas vraiment par où commencer. Adaptech+, un organisme à but non

lucratif, tente depuis 1992 d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des personnes vivant dans un environnement adapté. Dès le départ, Adaptech+ évalue les besoins avec l'aide d'ergothérapeutes. On considère ensuite ce qui est techniquement possible de faire, que ce soit pour des adaptations mineures ou majeures des environnements. Finalement, l'organisme offre un soutien dans les démarches pour des demandes de subventions afin d'alléger la tâche des clients. On peut contacter l'équipe d'Adaptech+ au (514) 890-1524.



ACAIQ

L'achat ou la vente d'une propriété n'est pas une mince affaire, c'est pourquoi on fait appel aux services d'un agent immobilier. Mais connaît-on vraiment le rôle, les devoirs et les obligations d'un agent immobilier? L'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec (ACAIQ) publie depuis 1998 des petits guides à l'intention des acheteurs et des vendeurs de maisons. On y explique clairement les étapes qui mèneront à la conclusion d'une transaction immobilière. Disponibles au prix de 2,50 \$ chacun, ces guides facilitent les nombreuses démarches que doivent faire les consommateurs. On

peut commander par téléphone au 1 800 440-5110 ou encore consulter le site de l'Association (www.acaiq.com).

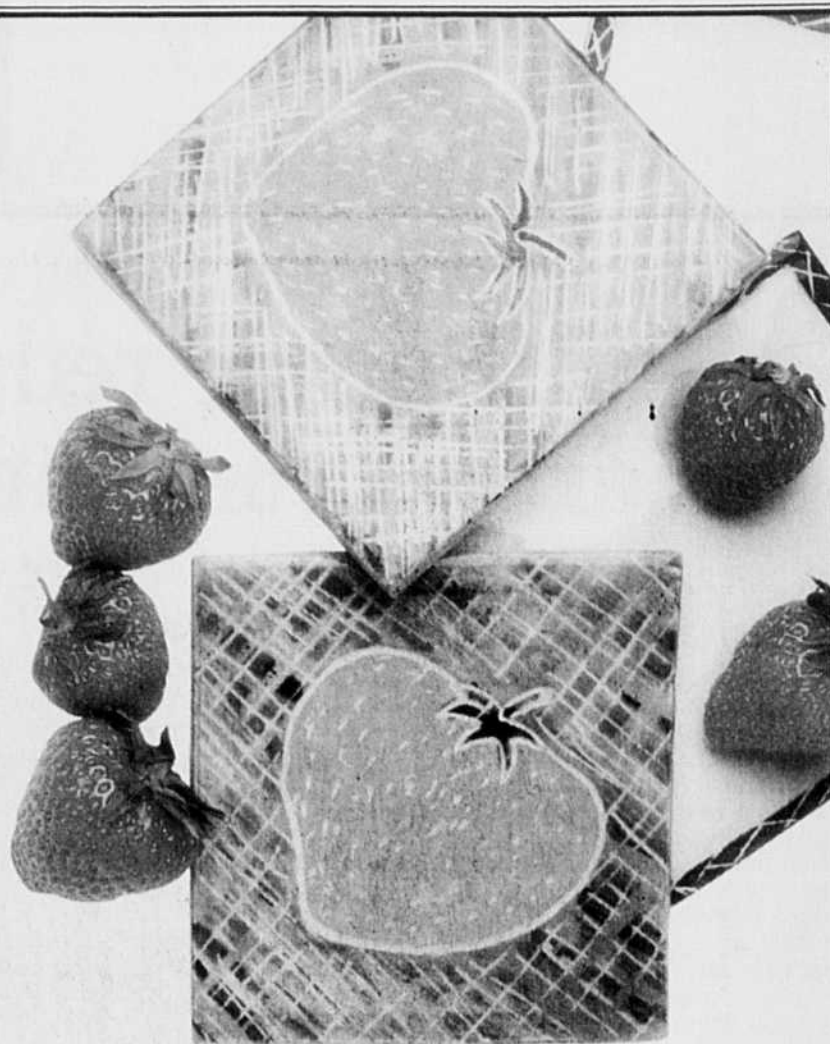
Vinum Design

Rénovation de cuisine en perspective, et on songe à y incorporer un cellier? Chez Vinum Design, une boutique spécialisée dans la vente d'accessoires pour la conservation et la dégustation du vin, Marc Gaudry et son équipe sont là pour suggérer la meilleure option selon le budget et l'espace disponibles. Un service de consultation lors de rénovations permet la réalisation de celliers sur mesure. Quand on veut bichonner Sauterne, Pommerol et autres Sancerre, on se renseigne auprès de Marc Gaudry chez Vinum Design, 1480, rue

City Concillors, au (514) 985-3200.

Céramique, papier et savon

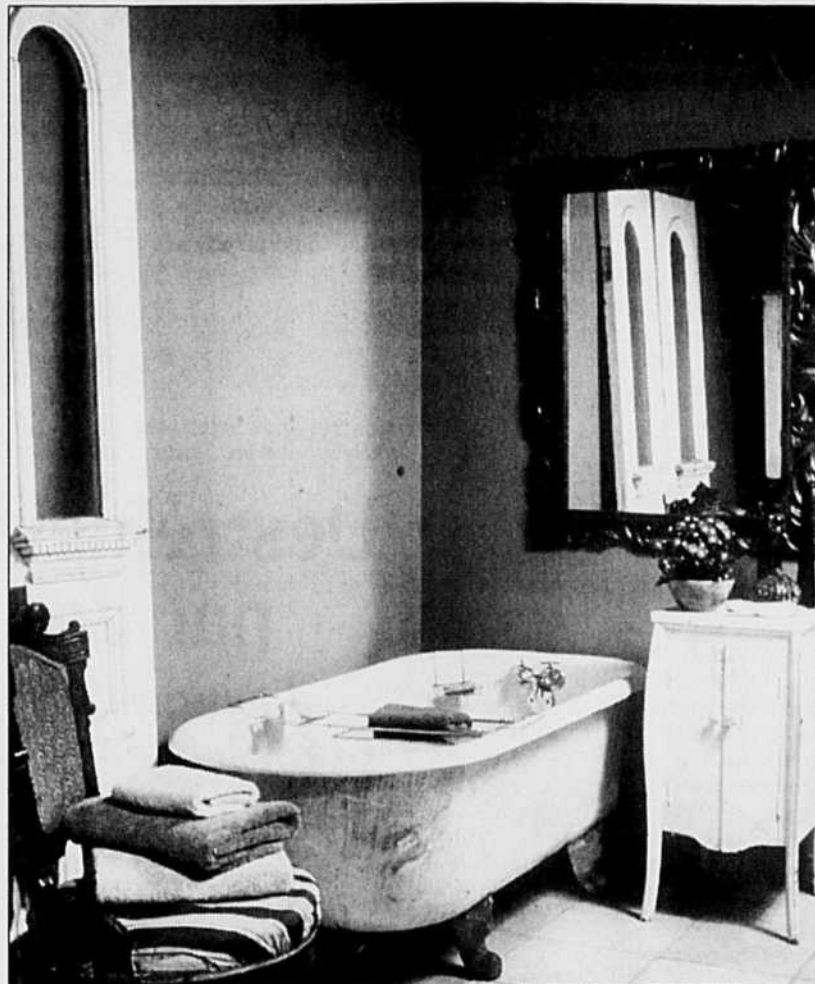
Les Éditions du Carrousel présentent trois nouvelles publications dans la collection «L'Atelier». *Les Carreaux émaillés* prodigue conseils pour fabriquer des carreaux, des bordures, et donne toute l'information nécessaire pour se familiariser avec le matériau. *Le Papier*, quant à lui, propose des recettes pour fabriquer du papier à écrire classique, du papier cadeau, même des créations étonnantes faites avec des fruits et des légumes. Et pour finir, *Le Savon* vous permettra de créer un savon adapté à votre type de peau (à la pêche, à la cannelle, au lait de chèvre...).



Guide de la rénovation de qualité

Spécialement conçu pour les Montréalais et publié par la Ville de Montréal, le *Guide de la rénovation de qualité* comprend de nombreux conseils précieux d'entretien et de rénovation, une liste

d'entrepreneurs professionnels en rénovation ainsi que des chroniques portant sur des sujets techniques. On peut se procurer ce document dans les bureaux d'Accès Montréal ou en se présentant au Service du développement économique et urbain de la Ville de Montréal, dans l'édifice Chaussegros-De Léry, situé au 303, rue Notre-Dame Est.



Carrières & Professions



LE DEVOIR

Renseignements : Christiane Legault, (514) 985-3316

Pensez à offrir un petit meuble pour Noël!
Nous vous offrirons les taxes

ds
La galerie



coiffeuses - petites commodes
tables de salon - guéridons
consoles - meubles CD
bureaux-écrivains - meubles HiFi
fauteuils - lampes

LA GALERIE ART SELECT INC.

100, avenue Laurier Ouest Montréal (Québec) H2T 2N7 Tél.: (514) 273-7088 fax: (514) 273-6656
Fermé les dimanches et lundis

dans l'environnement de
Ville Mont-Royal

3^e phase
à partir de 219 900\$

Maisons de ville

- Près de la station de train Canora
- Cour intérieure aménagée
- Deux maisons témoins
- Quartier privilégié
- Garage double

Visitez notre site web: www.squaremontroyal.com

SQUARE MONT-ROYAL

Ville Mont-Royal
Réalisé par Alliance,
les constructeurs urbains.

91, av. Brookfield (à l'angle d'Aberdare, une rue au nord de Jean-Talon)

Ville Mont-Royal

Tél.: (514) 340-9770

Lundi au jeudi, de 13h à 21h. Samedi et dimanche, de 13h à 17h.

no. R.B.Q. 8102-0323-56

Le plus grand magasin de tapis à Montréal

Offrez-vous un nouveau tapis pour Noël!

Une des plus grandes sélections des tapis orientaux au Canada

Nous réduisons notre stock et nous avons réduit les prix de tous nos tapis. Certains de ces tapis sont tellement réduits que même si vous les achetez directement en Chine, en Inde, au Pakistan ou en Iran, vous paieriez beaucoup plus cher. Les quantités sont limitées, alors venez choisir le vôtre pendant qu'il en reste.

* La plus récente marchandise de tapis Indo-Tibétain et allure antique sont aussi en vente.

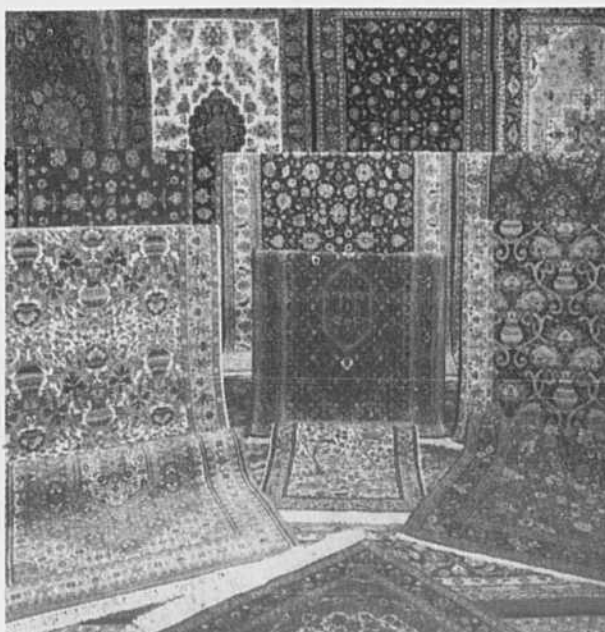
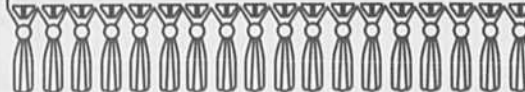
Passez à notre magasin voir
notre incroyable sélection.
NOUS GARANTISSONS
LES PLUS BAS PRIX.

OUVERT LE DIMANCHE.

100, rue Saint-Paul Est,
Vieux-Montréal
871-1664



INDIPOINT



C'EST ÇA FONTAINE!

Un confort... Flou,
des nuits inoubliables,
et un de ces coups d'œil!



Le lit Meridiana de Flou

Fontaine

...depuis 25 ans déjà!

DE BIEN BELLES CHOSES..

9780 EST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, (514) 352-3913

foyer de jeunes
travailleurs
et travailleuses
de montréal inc.

Le Foyer
de jeunes
travailleurs,
partenaire de
l'entreprise privée

Tél.: (514) 522-3198

LE MONDE

Sommet de l'OSCE

L'Europe réduira ses armes conventionnelles

La déclaration finale reconnaît à l'OSCE un rôle politique dans le conflit en Tchétchénie

AGENCE FRANCE-PRESSE, REUTERS ET ASSOCIATED PRESS

Istanbul — Le sommet de l'OSCE s'est conclu hier à Istanbul sur des avancées en faveur de la sécurité et de la paix avec la signature de deux documents, dont un ambitieux traité de désarmement conventionnel. En revanche, les concessions arrachées à la Russie sur la nécessité d'une solution politique en Tchétchénie semblent plus formelles que réelles, Moscou ne semblant prêt à « négocier » qu'après une victoire militaire sur les séparatistes.

Les 54 pays membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ont signé une charte de sécurité qui confirme leurs règles de conduite et élargit les capacités d'intervention de l'organisation. Trente pays, dont les États-Unis et la Russie, ont également signé un traité historique réduisant de 10 % environ le niveau des armements conventionnels et des troupes.

Qualifié de « traité le plus complet sur le contrôle de l'armement en Europe » par le président turc, Suleyman Demirel, le traité est en fait une modification d'un accord signé il y a neuf ans, alors que le clivage entre le bloc soviétique et les nations occidentales était encore de mise.

Bill Clinton a toutefois conditionné sa ratification par le Sénat américain à un retrait militaire russe de Tchétchénie. « Je ne soumettrai cet accord au Sénat pour ratification que lorsque les forces russes auront en fait été réduites aux [...] niveaux fixés dans le traité révisé », a souligné le chef de la Maison-Blanche.

Par ailleurs, l'ensemble des 54 pays de l'OSCE ont adopté une charte pour la sécurité au XXI^e siècle. Ce texte donne à l'OSCE plus de pouvoir pour gérer les crises régionales, reconstruire les pays ravagés par les guerres et défendre les droits de l'homme.

Sa signature a été rendue possible par le compromis consenti la veille par Boris Eltsine qui a accepté que l'OSCE joue un certain rôle dans la résolution du dossier tchétchène. Le président russe a ainsi accepté que le

chef de l'organisation, le ministre des Affaires étrangères norvégien, Knut Vollebaek, se rende dans la république indépendante.

Le secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, a estimé que la nouvelle charte aiderait l'Alliance dans ses missions de maintien de la paix en permettant l'envoi sur le terrain d'unités civiles de réaction rapide, policiers ou administrateurs. « L'engagement de l'OSCE [...] contribuera à une capacité de réponse globale aux crises en Europe », s'est-il félicité à la tribune du sommet.

En ce qui concerne le traité sur la limitation des forces conventionnelles en Europe (CFE), Bill Clinton a estimé que celui-ci « préserverait la capacité de l'OTAN à remplir ses responsabilités d'après-guerre froide » et permettrait « d'améliorer la paix, la sécurité et la stabilité en Europe ». Le traité initial avait fixé la limitation des armes à 40 000 chars d'assaut, 60 000 blindés de combat, 40 000 pièces d'artillerie, 13 600 avions de combat et 4000 hélicoptères d'attaque dans une zone allant de l'Atlantique à l'Oural. Ces plafonds ont été réduits de moitié dans le nouveau texte.

La Russie n'acceptera « aucune médiation de qui que ce soit »

La Tchétchénie

Les pays membres ont adopté une déclaration finale qui reconnaît à l'OSCE un rôle politique dans le conflit en Tchétchénie. La mise au point du paragraphe concernant ce conflit a bloqué toutes les discussions du sommet de deux jours et menacé de le faire échouer avant qu'un accord soit trouvé jeudi.

Le communiqué évoque en termes mesurés l'offensive russe en Tchétchénie. Il réaffirme « pleinement » l'intégrité territoriale de la Russie et condamne le terrorisme, des propos propres à satisfaire Moscou. Mais il juge également essentiel la recherche d'une « solution politique » et salue la promesse de coopération de la Russie avec l'OSCE.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov, a toutefois affirmé que la Russie « n'accepterait aucune médiation de qui que ce soit » en Tchétchénie, l'OSCE étant apparemment tout juste admise comme témoin d'un hypothétique futur processus politique. Comme l'a reconnu Jacques Chirac, « le problème est de savoir si les Russes vont rapidement passer de l'approche militaire à l'approche politique ». Mardi soir, les Américains mettaient en garde contre les espoirs d'une fin rapide du conflit dans la république indépendante.

On est loin du « calendrier précis de retrait » que la présidence de l'OSCE comptait demander à la Russie quelques jours avant le sommet. Et la déclaration finale ne mentionne pas explicitement le sort des populations civiles prises sous le feu de Moscou, si ce n'est en ouvrant la porte à l'acheminement d'une aide humanitaire par des organisations internationales.

Pendant la négociation, la Russie a quand même dû céder sur d'autres points. Dans la nuit de jeudi à hier, elle a accepté de retirer ses troupes de Moldavie et de fermer deux de ses quatre bases militaires en Géorgie, mettant ainsi un terme à deux contentieux « gelés » depuis des années, ont indiqué des diplomates occidentaux.

« Si l'on n'avait pas eu la pression occidentale sur la Tchétchénie, les Russes auraient sans doute continué à temporiser », a estimé un diplomate occidental de haut rang.

Tchétchénie



Des réfugiés attendent en file de recevoir des vivres, à Ekazhevo, en Ingouchie. Le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés estime qu'une action humanitaire d'urgence est nécessaire.

Des réfugiés auraient été arnaqués par des soldats à la frontière

Le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés s'inquiète de la situation des quelque 214 000 réfugiés

AGENCE FRANCE-PRESSE, REUTERS ET ASSOCIATED PRESS

Les forces russes pilonnent fréquemment l'autoroute très fréquentée utilisée par les réfugiés fuyant la Tchétchénie et les soldats y rackettent les civils tentant de quitter les zones en guerre, rapportait hier l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch.

Par ailleurs, Moscou poursuit ses opérations militaires avec 60 sorties aériennes pour la seule journée de jeudi, et ce, malgré de mauvaises conditions climatiques, selon l'armée fédérale.

Human Rights Watch, basée à New York, a rendu public un rapport sur les dangers qui menacent plus de 200 000 Tchétchènes ayant déjà fui la république indépendante.

Kharon Askhabov, 35 ans, tentait de passer en Ingouchie lundi. Il avait pris place dans un convoi de trois voitures, dont l'une a été touchée par un tir. Sept personnes ont été tuées, dont deux femmes et quatre enfants, a-t-il raconté.

A la frontière, ajoute Human Rights Watch, qui a compilé des témoignages de réfugiés, les civils doivent fréquem-

ment donner de l'argent aux soldats russes. Sous les insultes, le même Askhabov a dû fournir 300 roubles avant d'être autorisé à passer.

Le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Sadako Ogata, s'est inquiétée hier à Moscou de la situation des quelque 214 000 réfugiés de Tchétchénie tout en démentant une « catastrophe humanitaire » dans la région.

Mme Ogata a cependant estimé qu'une action humanitaire d'urgence était nécessaire.

« Nous utilisons généralement le terme de catastrophe lorsqu'il y a de nombreux morts, lorsque des gens meurent de faim ou sont victimes d'épidémies. Je ne qualifierais pas la situation actuelle de catastrophe », a-t-elle déclaré. « Néanmoins, l'hiver arrive et il y a plus de gens que les camps ne peuvent en accueillir. C'est pourquoi il faut agir vite pour éviter toute aggravation de la situation. »

Elle a annoncé la livraison pour ce week-end de 200 tentes qui pourront accueillir 4000 personnes. Elle espère également doubler l'aide actuellement fournie aux personnes déplacées par les différentes agences des Nations unies, qui passerait de 100 à 200 tonnes par semaine.

Les combats

L'armée russe a de nouveau bombardé Grozny hier et concentré son offensive autour du bastion d'Orou-Martan (sud de la capitale tchétchène) à l'issue d'une semaine marquée par une série de reconquêtes dans la république indépendante.

Grozny et sa périphérie ont été la cible de tirs de canon et de lance-roquettes multiples ainsi que de raids aériens. La capitale tchétchène est désormais encerclée à 80 %, selon l'état-major russe à Mozdok.

Les bombardements russes ont fait plus de 170 morts mercredi et jeudi, en particulier à Grozny, Orou-Martan (20 kilomètres au sud de Grozny), Alkhan-Jourt (15 kilomètres au sud-est de Grozny) et Alkhan-Kala, selon des sources militaires tchétchènes.

Les troupes russes s'approprient hier à prendre sans combat deux nouvelles localités de l'ouest de la Tchétchénie, Katyr-Jourt et Valerik, ont indiqué des sources militaires russes dans la région.

Ces deux localités sont proches d'Orou-Martan, considéré comme un fief des wahabites et des groupes criminels.



Bill Clinton s'appropriant à signer la Charte pour la sécurité au XXI^e siècle, hier à Istanbul.

Une soixantaine d'ONG se regroupent

Offensive pour le mariage civil au Liban

Présentement, les 18 religions reconnues ont chacune leurs lois

Des centaines de personnes ont manifesté mercredi à Beyrouth pour réclamer l'amendement du code du statut personnel, et notamment pour l'autorisation du mariage civil, toujours interdit au Liban. Un sit-in sera organisé chaque mois pendant six mois, jusqu'à ce que les députés soutenant le mariage civil déposent au Parlement un projet de Code civil.

SARAH VALENTI LIBÉRATION

Beyrouth — À l'heure actuelle au Liban, toutes les lois relatives au statut personnel, c'est-à-dire au mariage, au divorce, à la filiation, etc., sont des lois religieuses. Avec 18 religions officiellement reconnues, le schéma est simple : à chaque communauté ses lois et à chacun ses juges. Les précédentes tentatives de réformes ont toutes échoué. Dernière en date, celle de l'ancien président Elias Hraoui, qui avait vainement tenté d'œuvrer pour un changement de la législation.

Au lendemain de cette tentative, en mars 1998, une soixantaine d'ONG s'étaient regroupées en collectif pour lancer une nouvelle croi-

sade. Premier objectif, créer un véritable mouvement social dans ce pays où personne n'ose parler publiquement du mariage civil.

« Le droit de se marier sans obstacle religieux doit exister. C'est une question de démocratie et de liberté de choix garantie par la Constitution libanaise, qui a intégré la Déclaration universelle des droits de l'homme », annonce Walid Slaiby, coordonnateur de la campagne menée par le Forum national pour le statut personnel civil au Liban. Une pétition sur ce thème a déjà réuni 55 000 signatures.

Les différentes lois religieuses maintiennent en effet l'isolement de chaque confession et dressent un barrage contre les mariages mixtes. Or, pour Samia Cha'ar, professeur à l'Université libanaise de droit, « on ne

peut réaliser l'égalité sans une loi civile unifiée des statuts personnels. Il faut briser l'état de ces législations archaïques et être à la hauteur des lois internationales ».

Il existe également dans les lois actuelles une très grande discrimination à l'égard des femmes — notamment auprès des communautés musulmanes — liée à la pratique de la répudiation et de la polygamie. Quant aux chrétiens, le recours au divorce étant prohibé, seule l'annulation peut dissoudre le mariage. « L'adoption d'un Code civil créera donc une coexistence authentique et profonde, un espace civil non ségrégationniste dans un pays où toutes les institutions restent dépendantes des institutions confessionnelles », ajoute Walid Slaiby.

Aujourd'hui, les couples qui désirent échapper à ce diktat religieux filent se marier civilement à l'étranger. A leur retour, le mariage est homologué. Mais si le législateur libanais reconnaît de tels mariages pour les non-musulmans, il n'en est rien pour ces derniers. Cela n'a pas empêché Rima Ibrahim et Fadi Abi Samra, tous deux musulmans, de se marier

civilement en Turquie. « N'étant pas croyante, me présenter devant un cheikh n'aurait été qu'une tromperie. Et si je n'étais pas allée jusqu'au bout de mes convictions, j'estime qu'aujourd'hui je n'aurais plus le droit de soutenir le mariage civil », raconte Rima.

Pour Sabine Sidawi, chrétienne orthodoxe, il n'y avait pas d'autre choix que de passer quelques jours à Chypre pour épouser Redha Hamdan, chiite. « Si nous avions voulu nous marier religieusement, j'aurais dû me convertir ; c'était hors de question. Nous croyons à la laïcité. Nous nous sommes choisis parmi tous les Libanais et pas seulement au sein de notre confession. Je ne voulais pas non plus qu'un homme religieux dirige notre communauté de vie. Pour moi, si le Liban connaît encore tant de problèmes, c'est en grande partie à cause d'eux. C'est pourquoi nous ne voulons pas entrer dans leur jeu. Les religieux disent que nous sommes sortis du rang, qu'il s'agit d'une prostitution. Au départ, nos familles n'ont pas approuvé notre

choix. Mais lorsque ma mère a compris que c'était la seule façon de faire pour que la femme et l'homme soient vraiment égaux, elle a alors accepté. »

Si les mentalités évoluent doucement, les autorités religieuses restent, elles, majoritairement opposées à l'idée du mariage civil, même facultatif. Pour Walid Slaiby, « c'est moins une question de principe religieux qu'une question de pouvoir. Un pouvoir moral, car les religieux dominent une partie essentielle de la vie des gens ; un pouvoir politique, car les mariés restent des pions politiques ; un pouvoir financier, car chaque mariage rapporte beaucoup d'argent ; et enfin, un pouvoir masculin, car les juges religieux sont des hommes ».

Le père Raphaël Eltayf, de l'Eglise maronite, fait figure d'exception. Pour lui, le mariage civil mettra fin aux distinctions interconfessionnelles. « En adoptant le mariage civil, le Liban marquera une évolution pour tous les pays arabes », plaide-t-il.

L'UUP se prononcera dans une semaine

REUTERS

Belfast — David Trimble, chef du principal parti protestant d'Irlande du Nord, a annoncé hier que sa formation se réunirait le 27 novembre afin d'étudier les nouveaux développements du plan de paix pour la province britannique.

« Nous estimons que les déclarations du Sinn Féin et de l'Armée républicaine irlandaise représentent, pour la première fois, une avancée », déclare le chef du Parti unioniste d'Ulster (UUP) dans un communiqué diffusé à l'issue d'une réunion avec ses collaborateurs.

La réunion extraordinaire des 850 membres du comité directeur de l'UUP doit permettre à Trimble de consulter sa base sur les décisions issues de onze semaines de négociations ardues, présidées par l'ancien sénateur américain George Mitchell.

L'IRA a annoncé son intention de désigner un intermédiaire auprès de la commission internationale de désarmement, une décision qui ouvre la voie à la nomination d'un gouvernement biconfessionnel.

Dossier spécial

Commerce

électronique

Date de tombée : le vendredi 26 novembre 1999

LE DEVOIR

• LE MONDE •

George W. Bush serait intransigeant avec la Chine

*Le candidat à l'investiture
républicaine prononce son premier
discours sur la politique étrangère*

ALAN ELSNER
REUTERS

Vallée de Simi — George W. Bush a promis hier d'adopter une attitude sévère face aux menaces militaires chinoises en Asie et de punir toute agression russe contre des civils s'il est élu président en 2000.

Pour son premier grand discours de politique étrangère, prononcé dans la bibliothèque de l'ancien président Ronald Reagan, le favori à l'investiture républicaine a déclaré qu'il répondrait aux agressions chinoises en Asie par le déploiement de nouveaux missiles dans les pays alliés des États-Unis.

«La Chine est un concurrent et non un partenaire stratégique. Nous devons traiter avec la Chine sans faire preuve de mauvaise volonté mais sans illusions non plus», a dit Bush.

«Cela veut dire: tenir notre promesse de prévenir toute agression contre la République de Corée et renforcer nos liens au chapitre de la sécurité avec le Japon. Cela signifie: développer notre éventail de missiles de défense chez nos alliés», a-t-il poursuivi devant Nancy Reagan et plusieurs centaines d'invités réunis.

«Si je deviens président, la Chine sera respectée comme une grande puissance mais dans une région où existent de fortes alliances démocratiques. Elle

ne sera pas menacée mais ne sera pas laissée sans contrôle», a ajouté Bush.

Le gouverneur du Texas a notamment indiqué qu'il aiderait Taiwan à se défendre. «Nous refusons à Pékin le droit d'imposer son pouvoir à un peuple libre», a-t-il dit.

Sur la Russie, Bush a déclaré qu'il souhaitait augmenter l'aide américaine destinée au démantèlement des armes nucléaires dans l'ex-URSS. Mais il a aussi mis en garde Moscou contre toute agression de civils.

«Quand le gouvernement russe attaque des civils, tuant des femmes et des enfants, faisant orphelins et réfugiés, il ne peut espérer recevoir d'aide des institutions internationales. Le gouvernement russe va découvrir qu'il ne peut édifier une nation unie et stable sur les ruines des droits de l'homme», a-t-il ajouté.

Sur le rejet du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT) par le Sénat américain, Bush n'a exprimé aucun regret, estimant que le texte n'était ni vérifiable ni applicable. «Sur ces questions essentielles, il ne propose que des mots, de faux espoirs et de bonnes intentions mais aucune garantie», a-t-il estimé.

Le discours de George Bush Jr. était très attendu, notamment par ses détracteurs républicains et démocrates qui le considèrent comme un novice en matière de politique étrangère.

Les Vénézuéliens se prononceront sur la Constitution

*Chavez en profitera
pour obtenir le plébiscite*

AGENCE FRANCE-PRESSE

Caracas — Le référendum du 15 décembre au Venezuela portera sur la nouvelle Constitution du pays mais aussi sur le mandat du président Hugo Chavez et des gouverneurs des États, a décidé dans la nuit de jeudi à hier l'Assemblée nationale constituante (ANC).

La première question à laquelle devront répondre les électeurs vénézuéliens sera: «Approuvez-vous le projet de Constitution élaboré par l'Assemblée nationale constituante?», a précisé le vice-président de l'ANC, Isaías Rodríguez.

Les deuxième et troisième questions du référendum seront: «Êtes-vous d'accord pour exempter la présidence de la République des élections de l'an prochain?» et «Êtes-vous d'accord pour exempter le gouvernement de votre État des élections de l'an prochain?», selon la même source.

Si le référendum leur est favorable, le président Chavez et les gouverneurs, élus respectivement en décembre et novembre 1998, pourront ainsi se voir confirmés dans leurs charges sans avoir besoin d'affronter d'autres candidats.

En revanche, la nouvelle Constitution modifie profondément l'organisation du Congrès, renouvelé en novembre 1998 et dominé par l'opposition. Il devra donc être dissout si elle est approuvée, selon la même source.

Le projet de Constitution supprime en effet le Sénat et instaure une

chambre unique appelée Assemblée nationale.

Le référendum ne comporte pas de question sur «le pouvoir législatif car, avec l'approbation de la Constitution, les deux chambres cesseront automatiquement leurs fonctions», a ajouté le vice-président de l'ANC, qui compte plus de 90 % de partisans du président Chavez.

Les mandats des juges seront également soumis à de nouvelles élections l'an prochain, en même temps que les députés. Les conseillers municipaux seront aussi renouvelés, leur mandat arrivant à échéance, selon la même source.

La campagne pour le référendum s'est ouverte officiellement jeudi alors que ni les questions qui seront posées le 15 décembre, ni le texte définitif de la nouvelle Constitution n'étaient encore connus. Ils devaient être officiellement présentés dans la journée d'hier au Conseil national électoral et au chef de l'État.

Le projet de Constitution prévoit notamment un allongement de la durée du mandat présidentiel de cinq à six ans et permet deux mandats successifs, ce qui n'est pas prévu par la Constitution actuelle, qui date de 1961.

Les constituants ont assuré que ce référendum ne constituait pas un plébiscite pour le chef de l'État, ce qui ne semble pas être l'avis du président de l'Association des gouverneurs, William Davila, qui a qualifié le référendum de «raccourci des dictatures», selon le journal *El Universal*.

Sa souveraineté serait violée au Kosovo

Belgrade se plaint de la KFOR

REUTERS

Le représentant de la Yougoslavie à l'ONU a déclaré hier que les Nations unies et la KFOR violent la souveraineté de son pays au Kosovo et que les Serbes y étaient massacrés et expulsés en toute impunité.

La résolution adoptée en juin, qui donne à l'ONU le mandat d'administrer la province, réaffirme la souveraineté de la Yougoslavie et son intégrité territoriale, a dit Vladislav Jovanovic.

Mais, au lieu de donner une autonomie substantielle et de mettre en place une administration locale au Kosovo, Belgrade a observé de fréquentes tentatives de la part de certains pays, dont les États-Unis, pour favoriser «des aspirations séparatistes», ajoute Jovanovic. Le représentant yougoslave, qui a remis un mémorandum de 25 pages au Conseil recensant les griefs yougoslaves sur le Kosovo, a estimé qu'il régnait «une totale anarchie» dans la province.

Il incrimine notamment l'Armée de libération du Kosovo (UCK) qui est devenue «de facto le maître de la situation dans la plupart des villes et vil-

lages». Selon lui, des arrestations de masse, des exécutions, des viols et des tentatives d'intimidation se produisent tous les jours.

S'il salue le retour des réfugiés albanais, le diplomate yougoslave estime que presque tous les Serbes et les non-Albanais ont été éliminés du Kosovo. Il évoque ainsi des massacres et des expulsions «massives» de Serbes.

Des bandes de combattants de l'UCK s'en prennent à des civils serbes, souvent en présence de la KFOR qui, «très souvent», ne répond pas de manière appropriée, ajoute Jovanovic.

Le représentant yougoslave met aussi en cause l'administrateur de l'ONU au Kosovo, Bernard Kouchner, qu'il accuse d'usurper une autorité qui n'est pas la sienne et qui a commencé à gouverner par «décrets».

Jovanovic conteste aussi le nombre de charniers découverts dans la province qu'il qualifie de «propagande» américaine et estime que les 2108 corps découverts par les enquêteurs du Tribunal pénal international (TPI) comprennent des membres de l'UCK, des Serbes et

OVAIS SUBHANI
REUTERS

Karachi — L'ancien premier ministre pakistanais Nawaz Sharif, déposé par un putsch militaire le 12 octobre, a brièvement comparu hier devant la Cour antiterroriste de Karachi et rejeté les accusations de piraterie, estimant que c'est le gouvernement légitime du pays qui a été pris en otage.

«Je n'ai commis aucun détournement d'avion. Un tel acte se fait l'arme à la main, comment aurais-je pu agir ainsi?», a-t-il dit, cité par un journaliste de l'hebdomadaire *Time*, le seul à avoir pu lui poser une question lors de son séjour au tribunal.

«Je ne suis pas un pirate de l'air, c'est le gouvernement démocratique de ce pays qui a été pris en otage», a-t-il pu ajouter, estimant que sa détention après le putsch était «illégal» et laissant entendre qu'il avait subi une véritable torture psychologique.

«Ils ne m'ont pas torturé physiquement mais, sinon, ils ont tout fait. J'ignore où ils m'ont incarcéré mais ils m'ont fait passer d'un lieu à l'autre tout au long des 38 derniers jours», a-t-il continué.

Nawaz Sharif va désormais être maintenu en détention policière jusqu'au 22 novembre pour interrogatoire.

Il s'agissait de la première apparition en public de l'ancien chef de gouvernement, arrêté après le putsch du général Pervez Musharraf. La police avait bloqué hier matin les accès menant au palais de justice et un important dispositif de sécurité s'était déployé tout au long du parcours. Une vingtaine de voitures blindées ont escorté le fourgon emmenant Sharif.

Transféré secrètement d'Islamabad, la capitale, à Karachi, Nawaz Sharif a officiellement été placé en

L'ancien premier ministre pakistanais devant la Cour antiterroriste

Sharif est accusé de piraterie

La comparution d'hier n'a duré qu'une demi-heure

état d'arrestation jeudi. Le droit pakistanais stipule qu'une personne arrêtée doit être traduite dans les 24 heures devant la justice.

A l'extérieur du tribunal, la police a dispersé une petite manifestation organisée par des militantes de la Ligue musulmane du Pakistan, formation politique de Sharif. Plusieurs femmes ont été évacuées à bord de fourgons policiers.

La comparution d'hier, qui n'a duré qu'une demi-heure, fait suite à l'inculpation, la semaine dernière, de Sharif et de quatre autres responsables pour complot criminel, piraterie aérienne — ce qui peut valoir la peine de mort —, enlèvement et tentative d'assassinat.

Les charges retenues contre Sharif découlent d'une tentative présumée de détournement de l'avion qui reconduisait le général Musharraf du Sri Lanka au Pakistan le 12 octobre même. Quelques heures plus tard, Musharraf renversait Sharif.

Ses quatre coaccusés sont l'ancien président de la compagnie aérienne PIA (Pakistan International Airlines), Shahid Khakan Abbasi, un ancien conseiller de Nawaz Sharif, Ghous Ali Shah, ainsi que Rana Maqbool, ancien chef de la police de la province



REUTERS

Un imposant dispositif de sécurité avait été mis en place pour le déplacement du premier ministre renversé.

du Sind, et Aminullah Chaudhry, ancien directeur des services de l'aviation civile pakistanaise. Tous ont également comparu devant la Cour antiterroriste hier.

A l'époque du dictateur Mohamed Zia-ul-Haq, le premier ministre déposé, Ali Bhutto, avait été pendu après avoir été reconnu coupable de complot d'assassinat à caractère politique.

Autre revers pour Nawaz Sharif, la Cour suprême a ordonné hier qu'il compareaisse devant ses membres le 7

décembre, dans le cadre d'une révision d'un arrêt rejetant des accusations d'outrage formulées à son encontre et contre plusieurs membres de son parti. Ces accusations découlaient d'un incident remontant à 1997, lorsqu'une foule de militants avait envahi la Cour suprême alors même que Nawaz Sharif était en plein contentieux constitutionnel avec cette instance et le n° 1 de l'appareil judiciaire, Sajjad Ali Shah, qui devait être démis de ses fonctions peu après.

EN BREF

Deux millions d'enfants morts à la guerre

(AFP) — Deux millions d'enfants sont morts dans les conflits armés de ces dix dernières années, a affirmé hier à Madrid Olara Otunnu, le représentant spécial du secrétariat des Nations unies pour l'enfance et les conflits armés. Plus d'un million d'enfants sont restés orphelins et six millions ont été blessés dans des conflits dans les années 1990, a-t-il indiqué lors de la présentation d'une campagne contre l'emploi des mineurs dans les guerres. Près de 300 000 enfants sont actuellement enrôlés comme soldats dans les conflits armés, a rappelé M. Otunnu. Il a proposé que les armées et les guérillas ne prennent pas comme objectif la population civile, n'interfèrent pas dans l'aide humanitaire, n'utilisent pas de mines et ne recrutent pas de mineurs pour les combats. La campagne espagnole, placée sous le thème «La guerre n'est pas un jeu d'enfants», prévoit des journées de travail où les enfants réfléchiront sur la participation des mineurs aux guerres, et des tables rondes dans diverses universités.

Rencontre au Soudan

(AFP) — Un accord de principe a été conclu pour une prochaine rencontre du président soudanais Omar el-Béchir avec le chef du principal parti d'opposition Oumma, Sadek al-Mahdi, la première depuis 1989. «Il y a un accord de principe sur une rencontre de Sadek al-Mahdi avec le général Béchir et les préparatifs sont en cours pour fixer le lieu et la date de cette rencontre qui doit se tenir très prochainement», précise le communiqué publié au Caire. Selon l'Oumma, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la volonté du parti «d'activer le dialogue inter-soudanais pour parvenir à une solution pacifique globale». Il s'agirait de la première rencontre entre les deux hommes depuis le coup d'État organisé par la junte militaire islamiste en 1989.

Cinq cadavres découverts à Aceh

(AP) — Cinq cadavres anonymes ont été découverts dans la province séparatiste d'Aceh, où l'armée indonésienne a par ailleurs arrêté six étudiants et militants des droits de l'homme. Les corps dénudés ont été trouvés jeudi par des villageois sur une plantation d'heveas à une vingtaine de kilomètres de Meulabuh, capitale d'Aceh occidentale, a expliqué le chef de la police locale. Dans la partie sud de la province, six personnes ont été arrêtées jeudi également alors qu'elles apportaient leur aide à des réfugiés, a fait savoir par ailleurs Abdurrahman Jacob, directeur d'une organisation humanitaire locale. Cinq d'entre elles auraient été torturées avant d'être libérées, a-t-il dit.

APPEL D'IDÉES

pour la COLLECTION
MÉMOIRE DU 20^e SIÈCLE

POINTE-À-CALLIÈRE, MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL, LANCE UN APPEL D'IDÉES POUR IDENTIFIER LES OBJETS MÉMORABLES DU 20^e SIÈCLE.



À l'aube d'un nouveau millénaire, quelles traces de notre siècle souhaitons-nous léguer aux générations futures? Quels objets symbolisent les valeurs, les modes de vie, les inventions ou les événements importants du 20^e siècle?

QUI PEUT PARTICIPER?

Cet appel d'idées est ouvert aux Montréalais, aux Québécois et aux Amis de Pointe-à-Callière.

COMMENT PARTICIPER?

- Vous proposez une seule idée d'objet par bulletin de participation, accompagnée d'un bref commentaire pour expliquer votre choix. S.V.P. n'envoyez pas d'objet!
- L'objet mentionné doit refléter une valeur, un mode de vie, une invention ou un événement important du 20^e siècle.
- Un jury choisira, à partir de votre suggestion et de la pertinence de votre commentaire, les 20 objets qui symbolisent le mieux le 20^e siècle. Pointe-à-Callière constituera ensuite une collection de ces 20 objets (ou fragments de ces objets).
- Une cérémonie commémorative se déroulera le 17 mai 2000, date anniversaire de Montréal, en présence du jury. Les objets de la collection seront alors mis sous scellé au Musée, sur le lieu de fondation de Montréal. Dans 100 ans, ces objets seront redécouverts et analysés par les archéologues... de notre futur!

LES MEMBRES DU JURY

Joane Prince, animatrice, présidente d'honneur
Jean-Marc Carpentier, communicateur scientifique, Michael Goldbloom, président et éditeur, *The Gazette*,
Marguerite Lessop, auteure, Paul-André Linteau, historien, Université du Québec à Montréal,
Dominique Payette, animatrice, Émission 275-ALLO et 275-ADOS, Société Radio-Canada, Yuli Turovski,
directeur artistique, I Musici de Montréal

SI VOUS ÊTES L'UNE DES 20 PERSONNES DONT L'IDÉE EST RETENUE PAR LE JURY :

- Vous serez invité d'honneur, avec votre famille, à la cérémonie commémorative du 17 mai.
- Votre commentaire sera publié sur l'affiche souvenir dont vous recevrez un exemplaire signé par les membres du jury et votre nom sera inscrit dans les annales du Musée.
- Vous ferez partie des Amis de Pointe-à-Callière (ou votre abonnement sera renouvelé) pour une année.
- Vos descendants pourraient être invités à participer à la cérémonie de la redécouverte des objets dans 100 ans.



Bulletin de participation

1. À votre avis, quel objet symbolise le mieux le 20^e siècle?

2. Expliquez en quelques mots les raisons qui motivent votre choix (une feuille peut être ajoutée au besoin).

3- Identification

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. :

Téléc. :

Votre groupe d'âge :

☐ 12-18 ans

☐ 19-35 ans

☐ 36-54 ans

☐ 55 ans et plus

Veuillez retourner votre bulletin de participation avant le 31 décembre 1999. Nous acceptons vos réponses par la poste, par télécopie ou par courrier électronique. Les fac-similés et photocopies sont admis.



Musée d'archéologie
et d'histoire de Montréal
- Appel d'idées -
350, place Royale
Vieux-Montréal
(Québec) H2Y 3Y5
(514) 872-9150

Par télécopieur : (514) 872-9151
Site internet :
musée-pointe-a-callière.qc.ca
Courrier électronique :
collection@musée-pointe-a-callière.qc.ca

LE DEVOIR



• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

Professeure ou professeur en pharmacologie clinique

Le Département de biomédecine vétérinaire de la Faculté de médecine vétérinaire recherche une professeure ou un professeur en pharmacologie clinique.

Fonctions

La personne choisie devra mettre sur pied une unité de recherche et développement en pharmacologie clinique vétérinaire (essais cliniques) et un service de pharmacologie clinique (le programme et le suivi des traitements). Elle participera activement à une levée de fonds en vue de mettre sur pied une chaire en pharmacologie clinique. Elle sera responsable de la création d'un cours en pharmacologie clinique dans le nouveau programme. À titre de membre du Département de biomédecine vétérinaire elle devra également participer à l'enseignement aux trois cycles ainsi qu'à la direction d'étudiants et d'étudiants aux programmes de M.Sc., de résidence et de Ph.D.

Exigences

D.M.V., Ph.D. ou l'équivalent, diplôme de l'American College of Veterinary Clinical Pharmacology et une expérience d'au moins trois années dans le domaine de l'industrie pharmaceutique vétérinaire. Bonne connaissance du français.

Traitement

L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel, jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

Date d'entrée en fonction

Le plus rapidement possible.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre précisant leurs intérêts et leurs objectifs, ainsi que les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins trois personnes pouvant fournir une lettre de référence avant le 3 décembre 1999, à :

Dr. Armand Tremblay, directeur
Département de biomédecine vétérinaire
Université de Montréal
C.P. 5000, Saint-Hyacinthe Qc
J2S 7C6

Université de Montréal

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université de Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes.

(1083)

Centre universitaire de santé McGill



McGill University Health Centre

Le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) est né de la fusion de l'Hôpital de Montréal pour enfants, de l'Hôpital général de Montréal, de l'Institut neurologique de Montréal et de l'Hôpital Royal Victoria. Au nombre de ses ressources humaines, on compte 990 médecins et 11 000 employés. Hôpital d'enseignement principal et privilégié de l'université McGill, 30 à 40% de ses activités cliniques sont de nature tertiaire et quaternaire. La recherche et l'enseignement comptent parmi ses préoccupations constantes dans tout ce que le CUSM entreprend.

DIRECTEUR CLINIQUE, DÉPARTEMENT D'ANESTHÉSIE

En étroite collaboration avec le directeur universitaire du département d'anesthésie, vous aurez comme principales responsabilités :

- le maintien par le recrutement d'un nombre adéquat d'anesthésistes;
- l'intégration des activités cliniques du département;
- l'élaboration et l'application de moyens appropriés pour assurer le maintien de la qualité de l'acte médical et le suivi des résultats dans le département;
- la promotion de l'aspect académique de la pratique de l'anesthésie au CUSM;
- la promotion du CUSM.

Les médecins intéressés à relever ce défi sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au : **Docteur Denis R. Roy, Directeur, Services professionnels et hospitaliers, Centre universitaire de santé McGill, 687, avenue des Pins Ouest, Montréal (Québec) H3A 1A1. Télécopieur : (514) 843-1490.**

Carrières & Professions



Renseignements : Christiane Legault, (514) 985-3316

cdec
Rosemont-Petite-Patrie

Conseiller/conseillère en gestion

La Corporation de développement économique communautaire Rosemont-Petite-Patrie est à la recherche d'un conseiller pour compléter son équipe de développement économique. Dans le cadre de ses fonctions, la personne choisie aura principalement la responsabilité du service aux entreprises existantes.

Fonctions:

- Rencontrer les entreprises du territoire et procéder à des pré-diagnostic;
- Effectuer des interventions complexes en gestion conseil auprès des entreprises en difficulté;
- Organiser et participer à des activités visant le développement de liens et de réseaux d'affaires, le maillage des entreprises favorisant l'émergence d'une synergie et d'une coopération locale;
- Promouvoir l'embauche locale et la formation de la main-d'oeuvre auprès des dirigeants;
- Collaborer à différents projets industriels parrainés par la CDEC;
- Collaborer au développement d'outils d'intervention en gestion conseil;
- Mobiliser, par une approche de concertation, les divers partenaires et agents économiques gouvernementaux, privés et communautaires du milieu;
- Collaborer avec les autres intervenants de la CDEC afin de les soutenir dans la prestation des services qu'ils doivent fournir à leur clientèle respective;
- Collaborer aux actions de la CDEC pour le développement socio-économique de l'arrondissement.

Exigences:

- Baccalauréat en gestion ou toute autre formation pertinente (CMA, CGA, MBA);
 - Expérience significative à titre de conseiller en gestion auprès des PME, majoritairement manufacturières;
 - Capacité à travailler en équipe;
 - Capacité d'analyse et de synthèse;
 - Habileté à communiquer à l'oral et à l'écrit;
 - Connaissance pratique de l'anglais un atout.
- Salaire selon la convention collective en vigueur (de 37 500 \$ à 42 488 \$)
Faites parvenir votre candidature, à l'attention du comité de sélection, **au plus tard le 3 décembre à 17h00**, à la CDEC Rosemont-Petite-Patrie, 2339, rue Beaubien Est, Montréal (Québec) H2G 1N1. Seules les personnes retenues en sélection seront contactées.

STUDIO • DIGITAL
DYAD
DIGITAL • STUDIOS

(Puzz-3D CD)

cherche un

designer graphique pigiste

possédant un baccalauréat en design graphique ou domaine connexe (étudiants en 3e année considérés)

Envoyez CV et porte-folio à:

Sylvain Croteau

430 Ste-Hélène, Suite #102

Montréal, QC, H2Y 2K7

Fax: 514.499.1218

www.dyad.com

Carrières Professions

Les samedis et les mercredis dans *Le Devoir*



Renseignements : Christiane Legault, (514) 985-3316



UNIVERSITÉ YORK, COLLEGE UNIVERSITAIRE GLENDON

UNIVERSITÉ YORK, COLLÈGE UNIVERSITAIRE GLENDON, DÉPARTEMENT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE

Le Département de science économique du Collège universitaire Glendon de l'Université York compte offrir un poste menant à la permanence, au rang de professeur (e) adjoint(e), sous réserve d'approbation budgétaire. La personne sélectionnée devra enseigner et faire des recherches en français et en anglais et doit donc posséder une excellente maîtrise des deux langues. Les candidats doivent détenir un doctorat en science économique ou en commerce (ou prévoir de le soutenir en 2000), et disposer des compétences nécessaires pour effectuer de la recherche et enseigner à un très haut niveau. On accordera la préférence aux personnes avec une spécialisation dans un ou plusieurs des domaines suivants : organisation industrielle, management, finances, affaires internationales, ressources humaines ou comptabilité. Les fonctions comprennent l'enseignement au niveau du 1^{er} cycle dans la nouvelle option économie et commerce offerte par le Département de science économique, et éventuellement au niveau des 2^e et 3^e cycles, ainsi que la recherche et les tâches administratives. Le salaire offert sera fixé en fonction de la convention collective. Prière de faire parvenir une lettre de candidature, un curriculum vitae et le nom de trois personnes en référence à Monsieur James Savary, Directeur, Département de science économique, Collège universitaire Glendon, Université York, 2275 Bayview Avenue, Toronto (Ontario) M4N 3M6. **Date d'entrée en fonction** : le 1^{er} juillet 2000. **Date limite de candidature** : le 15 janvier 2000 ou plus tard au besoin. L'Université York souscrit au principe d'équité en matière d'emploi, et notamment aux mesures d'action positive envers les femmes. Conformément aux exigences d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et résidents permanents.

UNIVERSITÉ YORK, COLLÈGE UNIVERSITAIRE GLENDON, DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Le Département de sociologie du Collège universitaire Glendon de l'Université York sollicite des candidatures pour un poste menant à la permanence, au rang de professeur(e) adjoint(e) ou agrégé(e). La création de ce poste est liée à l'autorisation budgétaire de l'Université. Les candidates et candidats doivent détenir un doctorat en sociologie, avec spécialisation dans une combinaison des domaines suivants : méthodes qualitatives de recherche et enquête de terrain, sociologie du travail, des mouvements sociaux et études de communautés et une excellente connaissance de la tradition de langue française en sociologie. On encourage cependant toute candidature de haut niveau dans un autre domaine. La personne sélectionnée devra enseigner en français et en anglais, et doit donc posséder une excellente maîtrise des deux langues. Les fonctions comprennent l'enseignement au niveau du 1^{er} cycle, la recherche, les tâches administratives et éventuellement l'enseignement aux niveaux des 2^e et 3^e cycles. On accordera la préférence aux personnes disposant d'une bonne expérience de l'enseignement, d'un solide dossier de recherche et des compétences nécessaires pour contribuer activement au programme d'études supérieures en sociologie de l'Université York. Le salaire sera fixé en fonction de la convention collective et de l'expérience acquise. Les candidates et candidats sont priés de faire parvenir une lettre de candidature, leur curriculum vitae et le nom de trois personnes en référence à Madame Françoise Boudreau, Directrice du département de sociologie, Collège universitaire Glendon, Université York, 2275 Avenue Bayview, Toronto (Ontario) M4N 3M6. **Date d'entrée en fonction** : 1^{er} juillet 2000. **Date limite de candidature** : 29 février 2000. L'Université York souscrit au principe d'équité en matière d'emploi, et notamment aux mesures d'action positive envers les femmes. Conformément aux exigences d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et résidents permanents.

UNIVERSITÉ YORK, COLLÈGE UNIVERSITAIRE GLENDON, DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE

Le Département d'informatique du Collège universitaire Glendon de l'Université York sollicite des candidatures pour un poste menant à la permanence, au rang de professeur(e) adjoint(e), professeur(e) agrégé(e) ou professeur(e) titulaire. La création de ce poste est liée à l'autorisation budgétaire de l'Université. Les candidates et candidats doivent détenir un doctorat en informatique ou l'équivalent, avec spécialisation dans un des domaines suivants : systèmes de matériel et de logiciels (réseaux, architecture, ingénierie du logiciel, bases de données) et informatique linguistique. On encourage cependant toute candidature de haut niveau dans un autre domaine. La personne sélectionnée devra enseigner principalement en français, et éventuellement en anglais, et effectuer ses travaux de recherche aussi bien en français qu'en anglais. Les fonctions comprennent l'enseignement au niveau du 1^{er} cycle, et éventuellement des 2^e et 3^e cycles, la recherche et les tâches administratives. On accordera la préférence aux personnes disposant d'une bonne expérience de l'enseignement, d'un solide programme de recherche et des compétences nécessaires pour contribuer activement au programme d'études supérieures en informatique de l'Université York. Le salaire sera fixé en fonction de la convention collective et de l'expérience acquise. Les candidates et candidats sont priés de faire parvenir une lettre de candidature, leur curriculum vitae et le nom de trois personnes en référence à Monsieur Eugène Roventa, Directeur du département d'informatique, Collège universitaire Glendon, Université York, 2275 Avenue Bayview, Toronto (Ontario) M4N 3M6. **Date d'entrée en fonction** : 1^{er} juillet 2000. **Date limite de candidature** : 31 janvier 2000 ou plus tard au besoin. L'Université York souscrit au principe d'équité en matière d'emploi, et notamment aux mesures d'action positive envers les femmes. Conformément aux exigences d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et résidents permanents.

UNIVERSITÉ YORK, COLLÈGE UNIVERSITAIRE GLENDON, DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Le Département de Science Politique du Collège universitaire Glendon de l'Université York sollicite des candidatures pour un poste menant à la permanence, au rang de professeur(e) adjoint(e). La création de ce poste est liée à l'autorisation budgétaire de l'Université. Les candidates et candidats doivent détenir un doctorat en science politique, avec spécialisation en relations internationales. La personne sélectionnée devra enseigner en français et en anglais et doit donc posséder une excellente maîtrise des deux langues. Les fonctions comprennent l'enseignement au niveau du 1^{er} cycle, la recherche et les tâches administratives. On accordera la préférence aux personnes disposant d'une bonne expérience de l'enseignement, d'un solide dossier de recherche qui reflète une connaissance de la tradition de langue française et anglaise en science politique, et des compétences nécessaires pour contribuer activement au programme d'études supérieures en science politique de l'Université York. Le salaire sera fixé en fonction de la convention collective et de l'expérience acquise. Les candidates et candidats sont priés de faire parvenir une lettre de candidature, leur curriculum vitae et le nom de trois personnes en référence à Madame Edelgard Mahant, Directrice, Département de sociologie, Collège universitaire Glendon, Université York, 2275 Avenue Bayview, Toronto (Ontario) M4N 3M6. **Date d'entrée en fonction** : 1^{er} juillet 2000. **Date limite de candidature** : 29 février 2000. L'Université York souscrit au principe d'équité en matière d'emploi, et notamment aux mesures d'action positive envers les femmes. Conformément aux exigences d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et résidents permanents.

POSTE DE PROFESSEURE, PROFESSEUR À TEMPS COMPLET

Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

Domaine:

Petite enfance: problématique de l'éducation au préscolaire, développement global du jeune enfant, intervention et applications pédagogiques.

Description:

Enseignement au 1^{er} cycle (formation initiale et continue des futurs enseignantes et enseignants du préscolaire et des praticiens et praticiennes dans le domaine de la petite enfance). Enseignement aux 2^e et 3^e cycles et recherche dans le domaine précité. Participation interne et externe particulièrement dans le domaine de la petite enfance.

Critères de sélection:

- Doctorat en sciences de l'éducation ou dans une science connexe
- Intérêt et expérience en intervention et formation dans le domaine précité
- Expérience en recherche dans le domaine précité
- Expérience en milieu préscolaire
- Expérience dans la formation des enseignantes et enseignants

Conditions d'engagement et traitement selon la convention collective en vigueur entre l'Université Laval et le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval.

Date d'entrée en fonction: 1^{er} août 2000

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir, au plus tard le **15 mars 2000**, leur curriculum vitae, une lettre fournissant des détails sur leur expérience, leurs recherches en cours et leurs intérêts ainsi qu'une de leurs publications et deux lettres de référence à :

Daniel Poulin, Directeur
Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval, Québec
G1K 7P4

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté des sciences de l'éducation

Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

En vertu de son Programme d'accès à l'égalité, L'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes. En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux immigrantes et immigrants reçus.

C a h i e r s p é c i a l

publié le samedi 4 décembre 1999

l i e u d ' i m a g e s

Date de tombée: le vendredi 26 novembre 1999 **LE DEVOIR**

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU

Il se passera toujours des affaires

Vous l'avez claironné haut et fort, en nombre impressionnant à part ça (deux personnes): vous aimez les petites nouvelles sportives. Vous avez dit: encore s'il vous plaît mononcle Jean! Bon. Le peuple a toujours raison.

Une question. Quand la chanson dit «Bleu, blanc, rouge, le Canadien, c'est une partie de nous», de quelle partie s'agit-il?

Deux casinos de Las Vegas offrent maintenant un service au volant de paris sportifs.

Le joueur de soccer brésilien Romario a signé un contrat avec le club Al-Nassr d'Arabie Saoudite. Romario vient tout juste d'être congédié par son équipe en ligue du Brésil, Flamengo, pour avoir participé à une petite sauterie la veille d'un match. Cela, ont dit les autorités de Flamengo, aurait «perturbé sa concentration». Hier, le président de Flamengo, Edmundo Santos Silva, a toutefois demandé à l'attaquant-vedette de revenir; Silva a reconnu avoir reçu des menaces de mort de la part d'amateurs mécontents après le renvoi de Romario.

Les plans du nouveau stade Wembley, qui doit ouvrir ses portes en 2003 à Londres, ont été dévoilés cette semaine et ont aussitôt fait l'objet de critiques bien senties de la part de la ministre britannique des Sports, Kate Hoey. Le stade, qui sera bâti au modeste coût de 1,1 milliard de dollars canadiens (environ 75 \$ US) avec des fonds publics provenant d'une loterie, a en effet été conçu uniquement pour le soccer, nuisant aux chances de la Grande-Bretagne d'obtenir les Jeux olympiques d'été de 2012: on n'y trouvera que 67 000 places pour l'athlétisme, 13 000 de moins que le minimum stipulé par le bon vieux Comité international olympique. Il sera toujours possible d'ajouter des gradins pour rendre le stade conforme aux normes, mais il en coûterait 120 millions pour ce faire. Mme Hoey est furibarde, mais elle a avoué qu'elle ne pouvait pas faire grand-chose.

Anna Kournikova, la blondinette tennismoman qui fait tourner la tête de bien des messieurs de par le vaste monde — si vous ne l'avez jamais vue, vous n'avez qu'à consulter l'un des quelque 15 000 sites Internet consacrés bien plus à son apparence générale qu'à l'élégance de son revers, elle qui n'a jamais gagné un tournoi de sa jeune vie —, a déclaré à l'hebdomadaire londonien *Sunday People* qu'elle est vierge.

La Fédération internationale de boxe française savate a changé son nom le 31 octobre dernier. Elle s'appelle maintenant Fédération internationale de savate.

Selon le directeur général Jim Beattie, les Expos pourraient bien être dans la course aux séries éliminatoires la saison prochaine.

Parfois, l'amateur de sport a la désagréable impression que certaines gens le prennent pour une valise.

Après avoir échoué à un autre test antidopage, Ben Johnson a protesté de son innocence.

Souvent, l'amateur de sport a la désagréable impression que certaines gens le prennent pour un assortiment de valises.

Les joueurs de l'équipe de soccer d'Israël auraient fait monter des «hôtesse» à leurs chambres d'hôtel à la veille du match aller contre le Danemark, à Copenhague, en qualifications pour l'Euro 2000. Les ébats se seraient poursuivis jusqu'au petit matin et auraient recommencé le soir suivant. Israël a perdu le match 5-0 et a aussi perdu le match retour par 3-0.

Selon le quotidien madrilène *El Mundo*, les joueurs participant au championnat d'Espagne d'échecs par équipes, qui se déroulent ces jours-ci à Minorque, ont été «bahis» d'apprendre qu'ils devaient fournir un échantillon d'urine pour fins de contrôle antidopage. Les organisateurs du tournoi, obligés d'effectuer les tests par le gouvernement espagnol, ont indiqué qu'ils n'avaient jamais entendu parler d'un joueur d'échecs qui se soit drogué pour améliorer sa performance.

Bombe dans le monde du hockey: le «musicien» Gary Glitter a été condamné cette semaine à une peine de prison après avoir été reconnu coupable de possession de matériel pornographique infantile. Glitter est celui qui avait composé, en 1972, *Rock and Roll Part Two*, cet hymne instrumental devenu imbuvable à force de répétition, adopté en 1990 par les North Stars du Minnesota et repris depuis, par souci d'originalité faut-il croire, par à peu près toutes les équipes de notre vénérable Ligue nationale de hockey. Dans un sursaut de rectitude politique, plusieurs clubs ont aussitôt cessé de faire jouer le tube lors de leurs matchs, comme si de toute manière ils ne savaient pas qu'environ 0,000001 % des fans sont au courant de l'existence de Gary Glitter et de la puissance créative qu'il a jadis déployée pour pondre ce truc déplorablement simpliste qui nous fait réellement regretter l'époque des grandes orgues et de *Valderi! Valderi!*, et comme si l'homme et l'œuvre ne faisaient qu'un, comme s'il fallait se priver de lire *Voyage au bout de la nuit* parce que Céline était antisémite ou *Les Fleurs du mal* parce que Charles Baudelaire écrivait sous l'effet de l'érythrophobie pour calmer sa douleur à la coiffe du rotateur (ou quelque chose d'apparent).

Le plus drôle, dans cette histoire, est que *Rock and Roll Part Two* servait de thème à l'émission de radio qu'anime à Toronto... Don Cherry. Cherry, ce xénophobe patenté chimpanzéesque et préhistorique que nos bons vieux fonds publics nourrissent et qui dégorge son fiel de redneck demeure tous les samedis à *Hockey Night in Canada* sur les ondes de notre bonne vieille société d'État, a dû retirer le thème.

Barry McCaffrey, le responsable de la lutte contre la maudite drogue de la Maison-Blanche, a émis cette semaine de sérieuses réserves sur la nomination de notre ami Richard «Dick» Pound à la tête de la nouvelle Agence mondiale antidopage (AMA). Pound, on le sait, s'adonne aussi à être le vice-président du Comité international olympique, chargé notamment du marketing des Jeux et de la négociation des droits de télévision. L'AMA, contrairement à ce qu'aurait souhaité McCaffrey, ne sera pas totalement indépendante du CIO.

McCaffrey — et d'autres, dont nous — croit donc que Pound sera en flagrant conflit d'intérêts. Ne pourrait-il pas être tenté, en effet, de dissimuler quelque scandale de dope pour éviter que ne soit ternie l'image des Jeux et ainsi faire en sorte que les droits de télé se détaillent plus cher? Bien non, voyons. Monsieur Pound l'a dit: de telles allégations n'ont rigoureusement aucun sens. Et vous voulez savoir ce qu'il a ajouté? Qu'«il ne saurait y avoir de conflit d'intérêts pour quelqu'un qui est fondamentalement honnête». À ce que nous pouvons déduire, il parlait de lui.

Il y a des moments où l'amateur de sport a la désagréable impression que certaines gens le prennent pour une soute à bagages.

jdion@ledevoir.com

Succès mitigés des Alouettes face aux Tiger-Cats

Mike Pringle se rebiffe

«Je ne peux tout de même pas récolter 200 verges de gains au sol par match»

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

C'est de bon augure pour les Alouettes: Mike Pringle est de mauvais poil.

Le demi offensif étoilé, peu souriant de nature, a failli s'emporter, hier, quand on lui a encore rappelé les succès mitigés qu'il a connus cette saison face aux Tiger-Cats de Hamilton.

«Mais quelles sont vos attentes à mon endroit?», a-t-il demandé aux journalistes l'entourant. *Je ne peux tout de même pas récolter 200 verges de gains au sol par match.*

«Je ne peux pas tout faire seul sur le terrain, a-t-il repris. En finale de l'Est, je vais m'efforcer d'apporter ma contribution à l'équipe. Tous mes coéquipiers devront faire de même. Je ne tenterai pas de gagner 300 verges et de réussir six touchés...»

En trois rencontres cette saison face aux Tiger-Cats (deux victoires et une défaite), Pringle a amassé des gains au sol de 71, 103 et 80 verges respectivement.

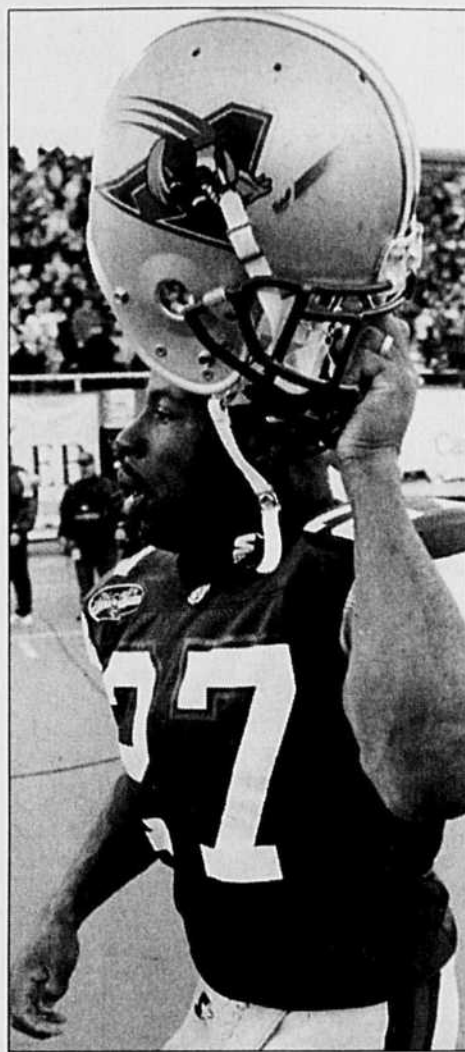
On s'attend à mieux

Ce n'est pas mauvais, mais on s'attend à mieux du seul porteur de ballon de l'histoire de la Ligue canadienne à avoir franchi le plateau des 2000 verges en une saison, l'an dernier.

Le principal intéressé, lui, assure ne pas éprouver de problèmes à trouver des brèches dans la défensive des Tiger-Cats. Ni être intimidé par ses deux piliers, Joe Montford et Calvin Tiggler.

«Je ne cours pas différemment contre les Tiger-Cats que contre les autres équipes de la ligue», a-t-il souligné.

«Les Tiger-Cats ne sont pas ma bête



Pringle a amassé des gains au sol de 71, 103 et 80 verges.

noire. L'an dernier, j'ai gagné plus de 100 verges dans tous les matchs contre eux.»

Vérifications faites, Pringle a connu des matchs de 98, 102 et 100 verges, dans l'ordre. Il a par ailleurs été fort discret en finale de l'Est présentée à Hamilton, totalisant des gains de 71 verges en 16 courses.

Mais de toute évidence, il ne fallait pas insister davantage sur le sujet.

Comme Pringle, les joueurs des Alouettes sont comme des lions en cage. Ils sont fébriles et ils sont las de répondre continuellement aux mêmes questions des journalistes. Vivement le botté d'ouverture demain...

Taaffe n'a pu réprimer un sourire

L'entraîneur Charlie Taaffe n'a pu réprimer un sourire quand on lui a fait part de l'humeur maussade de Pringle.

Auparavant, Taaffe avait esquivé une question concernant les problèmes du demi offensif face aux Tiger-Cats.

«Le jeu au sol demeure l'aspect important de notre attaque, mais avons fait plus souvent appel à la passe cette saison», a-t-il dit en louangeant particulièrement la précision de Tracy Ham.

«Contre les Tiger-Cats, il sera important de les garder hors d'équilibre en variant l'attaque au sol et par la passe. Leur défensive est excellente, nous ne pourrions donc miser uniquement sur le jeu au sol.»

Comme Pringle, Taaffe a avancé que le match ne sera pas l'affaire d'un seul joueur.

«C'est toute l'équipe qui devra être supérieure à celle des Tiger-Cats. L'an dernier, les Tiger-Cats nous ont battus parce qu'ils ont mieux joué que nous.»

Les Alouettes sont plus prêts que l'an dernier, selon Climie

PRESSE CANADIENNE

Les Alouettes sont-ils plus prêts que l'an dernier à relever le défi en finale de l'Est.

«Je ne dirais pas que nous sommes plus prêts, a affirmé le demi inséré Jock Climie, mais nous sommes une meilleure équipe que celle qui s'était inclinée face aux Tiger-Cats l'an dernier», a-t-il ajouté.

«Nous misons sur les deux meilleurs passeurs de la ligue en Tracy Ham et Anthony Calvillo. Et l'équipe a beaucoup plus de profondeur à toutes les positions cette année.»

«Il y avait toujours quelqu'un qui était prêt à assumer la relève quand il y a eu des blessures.»

Climie a souligné que les Alouettes ont affiché plus de fougue cette année, contrairement aux trois saisons précédentes.

«Au cours des dernières années, toutes les équipes pouvaient aspirer à nous battre. Nous avons développé la mauvaise habitude

de rendre les matchs serrés. Cette année, nous avons gagné plusieurs matchs de façon décisive.

«A domicile surtout, nous sommes durs à battre.»

Cela dit, Climie a dit que les joueurs ne sont pas trop confiants même s'ils ont vaincu les Tiger-Cats trois fois en quatre affrontements en 1999.

«Les gars sont quelque peu méfiants en raison des insuccès de l'équipe au cours des trois dernières finales de l'Est», a-t-il admis.

Quelques vétérans, comme Mike Pringle, refusent de s'attarder au passé.

«C'est quand on pense au passé qu'on y reste, a philosophé le demi étoilé. Ce qui est arrivé est arrivé. On ne peut plus rien faire. Nous devons porter toute notre at-

tion sur le match à venir.

«Ce qui nous avantage cette année, c'est que nous jouons cette importante rencontre devant nos bruyants partisans.»

A cet égard, le garde Mike Sutherland a souligné que, pour la première fois en quatre ans, les Alouettes disputent la finale de l'Est chez eux.

«C'est un gros facteur, a-t-il lancé. Psychologiquement, c'est positif. Tout le monde en est conscient.»

L'entraîneur Charlie Taaffe a également souligné l'importance de l'avantage du terrain.

«La foule est un de nos atouts, a-t-il résumé. Comme c'est le cas à Hamilton, il est difficile pour une équipe de connaître du succès à Montréal en raison de l'atmosphère créée par les amateurs.»

Le Canadien à Los Angeles ce soir

Hackett à la recherche d'étincelles

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Los Angeles — On ne pourra jamais accuser Jeff Hackett d'être indifférent aux déboires de l'équipe. Hier, le vétéran gardien n'a pas été tendre envers quelques-uns de ses coéquipiers au lendemain de l'humiliant revers de 6-1 que le Canadien a subi face aux Predators de Nashville.

«Je ne vois pas d'étincelles dans leurs yeux. C'est vraiment frustrant», a déploré Hackett, qu'Alain Vigneault a remplacé par José Théodore après le cinquième but des Predators.

Hackett s'explique mal le comportement de certains coéquipiers. Des joueurs ne profitent pas de la chance en or qui leur est offerte en l'absence des nombreux blessés.

«Il y a des joueurs qui ont cinq ou six chances de percer durant leur carrière. D'autres n'en ont qu'une. C'est à eux de la saisir. J'en connais qui vont retourner d'où ils viennent lorsque l'équipe sera au grand complet.»

Hackett n'a pas donné de noms. On peut toutefois suggérer ceux de Craig Darby, Oleg Petrov et Mike Ribeiro. Parmi les vétérans, il y a bien sûr Trevor Linden, invisible à Nashville à l'exception de son erreur qui a mené au premier but des Predators. L'homme de 15 millions a terminé la soirée à -2, sans point ni

«La solution

se trouve

cependant

parmi les

joueurs»

Blâmer les joueurs

Hackett refuse de blâmer la direction pour les problèmes du Tricolore.

«Reggie [Réjean Houle] et Alain [Vigneault] font tout ce qu'ils peuvent. C'est

aux joueurs de réagir. Il n'est pas facile de gérer une équipe au Canada en raison des taxes, des impôts et de la baisse du huard. Aucune entreprise n'est intéressée à perdre de l'argent. Mais tous ces blessés coûtent cher à l'équipe. Le club doit verser leur salaire tout en payant ceux qui les remplacent. C'est une réalité du hockey.

«Quand j'ai commencé au hockey, un jeune gagnait 85 000 \$ à sa première année. Aujourd'hui, une équipe doit débours 900 000 \$ pour voir si le jeune a ce qu'il faut pour faire carrière dans la Ligue nationale.

«C'est facile de blâmer la direction, insiste Hackett. La solution se trouve cependant parmi les joueurs.»

Une forte rivalité

L'Impact battra-t-il le Blast?

PRESSE CANADIENNE

Il s'est forgé une forte rivalité entre l'Impact de Montréal et le Blast de Baltimore la saison dernière mais Nicola Corneli s'attend à ce que cette rivalité prenne une autre tournure cette année alors que les joueurs montréalais se retrouveront au Baltimore Arena samedi soir.

«C'est sûr qu'il y a une rivalité. Tu ne peux pas effacer ce qui s'est passé l'an passé», déclare Corneli, le numéro sept de l'Impact qui emprunte parfois un style de jeu robuste, ce qui a causé quelques étincelles l'an dernier lors de certains affrontements contre le Blast.

«Les deux équipes ont bataillé pour la dernière place disponible pour les séries éliminatoires.»

L'Impact avait finalement mérité la qualification devant le Blast malgré une défaite de 11-6 à Baltimore le 2 avril lors de l'avant-dernière journée du calendrier régulier.

L'Impact s'était qualifié même si les deux équipes avaient terminé à égalité au classement de leur conférence. Les Montréalais avaient obtenu l'avantage au système de départage en vertu d'un meilleur différentiel de buts lors des affrontements directs entre l'Impact et le Blast (chaque équipe avait remporté deux victoires).

Corneli s'attend à un match intense, mais basé sur la rapidité, la technique et la tactique plutôt que l'aspect physique.

«Ils se sont améliorés au niveau tactique, dit-il au sujet du Blast. Ils ont dépensé beaucoup d'argent pour améliorer leur équipe, c'est une équipe qui vise le championnat. Ils sont déjà premiers dans notre conférence avec une fiche de 4-1. Je ne pense pas qu'ils vont chercher à jouer salaud. Et on ne pourra pas le faire non plus. Cette année, ils ont un gars comme Erik Rasmussen, qui peut marquer à profusion, surtout en avantage numérique.»

Rasmussen a terminé au troisième rang des marqueurs de la NPSL la saison dernière en vertu d'une performance de 72 buts et 184 points alors qu'il s'alignait avec les Wings du Wichita.

«Il faudra être aux aguets, les attendre et jouer la contre-attaque, ajoute Corneli. Il faudra bien jouer défensivement. C'est ce qui a fait notre succès jusqu'à maintenant cette année.»

L'Impact, qui a joué quatre de ses cinq premiers matchs sur la route cette saison, a une fiche générale de trois victoires et deux défaites, et de 2-2 sur la route.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
Ottawa	12	7	1	1	57	43	26
Toronto	11	7	3	1	60	43	26
Boston	9	6	5	0	55	48	23
Buffalo	7	10	2	0	50	56	16
Montréal	5	13	1	1	37	49	12

Section Atlantique

Philadelphie	10	7	3	1	57	46	24
New Jersey	9	6	3	1	48	42	22
Pittsburgh	5	9	3	2	55	57	15
NY Rangers	6	11	3	0	43	56	15
NY Islanders	4	9	2	0	29	46	10

Section Sud-Est

Floride	10	7	2	2	51	45	24
Caroline	8	7	3	0	43	47	19
Washington	6	8	3	1	45	53	16
Tampa Bay	7	10	1	1	51	58	16
Atlanta	4	10	2	1	37	60	11

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	12	4	3	1	65	41	28
St. Louis	12	6	1	0	59	43	25
Nashville	7	9	1	1	45	52	16
Chicago	4	10	4	1	46	56	13

Section Nord-Ouest

Vancouver	9	6	4	1	57	60	23
Colorado	8	8	3	1	53	49	20
Edmonton	5	8	5	3	45	46	18
Calgary	5	12	2	0	44	67	12

Section Pacifique

San Jose	13	9	2	1	71	59	29
Los Angeles	12	5	4	0	67	53	28
Phoenix	11	6	3	0	61	51	25
Anaheim	9	9	2	1	52	49	21
Dallas	8	8	3	0	41	44	19

Hier

Caroline à Washington	
Buffalo à Atlanta	
N.Y. Islanders au Colorado	
Detroit à Calgary	
Chicago à Anaheim	

Aujourd'hui

Ottawa au New Jersey, 13h.	
Washington à Boston, 19h.	
Atlanta à Buffalo, 19h.	
N.Y. Rangers à Toronto, 19h.	
Tampa Bay à Philadelphie, 19h.	
Dallas en Caroline, 19h30.	
Pittsburgh en Floride, 19h30.	
San Jose à St. Louis, 20h.	
Vancouver à Nashville, 20h.	
Detroit à Edmonton, 22h.	
Chicago à Phoenix, 22h.	
Montréal à Los Angeles, 22h30.	

Demain

N.Y. Islanders à Edmonton, 20h.	
---------------------------------	--

Lundi

Boston en Caroline, 19h30.	
Vancouver à Atlanta, 19h30.	
Philadelphie à Tampa Bay, 19h30.	
Nashville à St. Louis, 20h.	
Colorado à Dallas, 20h30.	
Montréal à Anaheim, 22h30.	

Mardi

Toronto à Philadelphia, 19h30.	
Los Angeles au Colorado, 21h.	
N.Y. Islanders à Calgary, 21h.	
Montréal à San Jose, 22h30.	

FOOTBALL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

Section Est

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Indianapolis	7	2	0	.778	250	181
Miami	7	2	0	.778	192	166
Buffalo	7	3	0	.700	204	149
N.-Angleterre	6	3	0	.667	208	174
N.Y. Jets	3	6	0	.333	150	167

Section Centrale

Jacksonville	8	1	0	.889	216	79
Tennessee	7	2	0	.778	190	171
Pittsburgh	5	4	0	.556	172	124
Baltimore	3	6	0	.333	139	150
Cleveland	2	8	0	.200	99	253
Cincinnati	1	9	0	.100	130	292

Section Ouest

Seattle	7	2	0	.778	205	145
Kansas City	5	4	0	.556	200	136
Oakland	5	4	0	.556	185	162
San Diego	4	5	0	.444	136	194
Denver	3	3	0	.333	104	205



Ciel! mon Pinard
vendredi 21 h, dimanche 17 h
Télé-Québec

PLAISIRS

Ylva de Laurier
Abat-jour sur mesure et réparation de lampes
1493 av. Laurier Est (514) 527-9090

Variations sur le gravad lax

Mariné à froid, fumé à chaud, vive le saumon maison!

Mariné à froid dans un mélange de sel et de sucre, parfumé de fenouil, le filet de saumon frais de l'Atlantique servi en gravad lax atteint la perfection. C'est si bon que nombreux sont les salmonidophiles qui choisissent d'emblée le saumon ainsi préparé plutôt que le plus fin des saumons fumés. Sous l'action combinée du sucre et du sel, la chair du poisson se raffermie, le saumon rend son eau. Le voilà cuit! Servi en tranches fines à la manière du saumon fumé, le poisson se révèle onctueux et fondant, vous rappelant la mer de Claudel, toujours recommandée. Mais trêve de poésie, passons à la cuisine.

Pour quatre à huit personnes, selon que vous serviez le gravad lax en entrée ou en plat principal, il faut une tranche de filet de saumon frais de l'Atlantique d'environ 500 grammes. Le poissonnier a pris soin d'enlever les arêtes mais de laisser la peau. Il a pris soin aussi, à votre demande, de vous offrir une tranche prélevée dans la partie la plus épaisse du filet. Assurez-vous d'abord que toutes les arêtes ont été enlevées. Pour ce faire, passez tout doucement le doigt à la surface de la chair. Si d'aventure une ou deux arêtes sont restées, enlevez-les à la pince à sourcils. S'il y en a plus, changez de poissonnier. Dans un petit bol, mélangez un quart de tasse de sel de mer et un quart de tasse de sucre. Ajoutez une dizaine de grains de poivre noir grossièrement broyés. Du mélange, recouvrez la chair du poisson. Ajoutez quelques branches de fenouil frais. Enveloppez le tout dans un sac de plastique à fermeture hermétique (un Ziploc, pour ne rien vous cacher). Éliminez l'air avant de refermer. Déposez le sac dans une assiette ou un plat de pyrex et laissez mariner au frigo pendant un, deux ou trois jours, en prenant soin aux douze heures de retourner le sac pour vous assurer d'une macération uniforme. Sachez que plus le poisson marine longtemps, plus sa chair se tasse et se raffermie, plus il s'imprègne du parfum du fenouil. Il me semble pour ma part que 24 heures de macération suffisent amplement. Pour d'autres, au contraire, trois ou quatre jours suffisent à peine. Question de goût. Pour une chair mieux tassée, déposez une assiette renversée sur le sac. Par-dessus, une ou deux boîtes de conserve. Pour ma part, je ne me donne plus cette peine.

Une fois terminé le temps de macération, on rince rapidement le saumon à l'eau bien froide du robinet. On essuie ensuite le filet avec soin, on le recouvre de pellicule plastique et on le réserve au frigo. Au moment de servir, on détaille le filet en tranches fines à l'horizontale ou en biseau.

Variations

Pour un gravad lax au parfum de nos bois, remplacez tout simplement le sucre de canne par du sucre d'érable. Peut-être voudrez-vous ajouter au sel et au sucre quelques gouttes d'alcool fin pour parfumer le poisson.



Daniel Pinard

Les Scandinaves vous le diront: quelques gouttes d'aquavit s'imposent alors. Pour 500 grammes de filet, disons une cuillère à soupe d'eau-de-vie.

Si le parfum de genièvre vous enchante, arrosez le filet de quelques gouttes de gin. Ajoutez aussi aux grains de poivre grossièrement broyés quelques baies de genièvre, disons trois ou quatre, pareillement écrasées.

Pour un gravad lax à la mexicaine, arrosez le filet de quelques gouttes de tequila. Remplacez alors peut-être les branches de fenouil par des branches de coriandre fraîche.

Pour un gravad lax au parfum écossais, arrosez le filet de quelques gouttes de scotch.

Quelques sauces d'accompagnement

On peut servir le gravad lax en arrosant tout simplement les tranches fines d'une émulsion faite de jus de citron (jaune ou vert) et d'huile d'olive extra-vierge. Il faut alors autant de jus de citron que d'huile. Dans un bol, on mélange bien à la fourchette. Comme pour le saumon fumé, j'aime bien alors ajouter quelques câpres, du fenouil frais finement haché ou quelques brins de ciboulette.

Mais laissez-moi vous proposer ici ma présentation préférée: le gravad lax à l'orange. Au centre de l'assiette bien froide, les tranches de gravad lax. Tout autour, des tranches fines d'oranges pelées à vif. Au pinceau, je badigeonne le saumon d'une émulsion faite d'un quart de tasse de jus d'orange et d'autant d'huile d'olive extra-vierge. Dans la saucière, une sauce légère à base de yaourt. Dans un bol, on mélange à la fourchette une tasse et demie de yaourt onctueux (le yaourt nature Méditerranée de Liberté s'impose alors) et une cuillère à soupe de moutarde de Dijon. On ajoute le jus d'un citron jaune ou vert, autant de jus d'orange, une pincée de zeste fin d'orange, une autre de zeste de citron, une ou deux cuillères à soupe de fenouil frais finement haché. On sale et on poivre, au goût.

Saumon fumé à chaud maison

Si vous avez vu l'émission d'hier, vous avez pu constater qu'on peut fumer à chaud du saumon à la maison et obtenir un résultat parfait avec les seuls moyens du bord. En guise de fumoir, une casserole à fond épais, de



ARCHIVES LE DEVOIR

préférence en fonte et munie d'un couvercle. Évitez la fonte émaillée, elle risquerait de s'abîmer. Il faut aussi de la sciure de bois dur telle qu'on en trouve dans les boutiques spécialisées de chasse et pêche. Il faut aussi une grille qui tienne à deux ou trois centimètres du fond de la casserole... Si vous avez raté l'émission, ne manquez pas la reprise, dimanche à 17h sur Télé-Québec.

Pour trois ou quatre gourmands, il faut un morceau de filet de saumon frais de l'Atlantique d'à peu près 500 grammes. Vous avez demandé à votre poissonnier de prélever pour vous une tranche d'épaisseur uniforme dans la partie la plus épaisse du filet. Le poissonnier a pris soin d'enlever les arêtes mais de laisser la peau. Une heure ou deux avant de faire cuire le poisson, faites-le macérer dans un mélange à parts égales de sucre et de sel de mer: une cuillère à soupe de sucre et une autre de sel. Du mélange, recouvrez le poisson côté chair. Dans un sac de plastique, réservez au frigo. Une ou deux heures plus tard, vous pourrez constater que la chair du poisson s'est resserrée. La voilà raffermie, toute prête à s'imbiber du parfum de fumée. Rincez rapidement le filet à l'eau froide. À l'essuie-tout, asséchez-le ensuite des deux côtés. Dans une assiette, badigeonnez la peau d'un peu d'huile et réservez au comptoir.

Vous avez recouvert le fond de la casserole à fond épais qui vous sert de fumoir improvisé d'une feuille de papier d'aluminium. Quelle bonne idée! Par-dessus, vous

saupoudrez deux ou trois cuillères à soupe de fins copeaux ou de sciure de bois dur sec: érable, pommier, cerisier, mesquite, c'est au goût. Déposez par-dessus une grille surélevée à deux centimètres au moins du fond de la casserole. Couvrez. À chaleur maximale, réchauffez votre «four» sur la cuisinière. Sitôt que les copeaux commencent à fumer, déposez le saumon sur la grille du côté peau. Recouvrez. Réduisez la chaleur et laissez cuire une dizaine de minutes à chaleur moyenne. Votre hotte de ventilation n'est pas, j'espère, en panne. Soulevez le couvercle. Humez-moi ce parfum! Sur sa grille, le saumon est prêt: sa chair caramélisée en surface en témoignage. Servi chaud, votre saumon fumé maison ravira vos convives. «Quelle finesse!», entonneront-ils à l'unisson... «Et ce fin parfum de fumée, voilà la vérité du saumon révélée!»

Salade tiède de lentilles

Saumon et lentilles font un mariage parfait. Inutile de chanter ici les mérites des lentilles vertes du Puy. Elles sont, vous le savez, plus que parfaites. D'appellation contrôlée, on les importe d'Auvergne pour nous les proposer dans leurs charmants emballages de nylon tressé. Ces petites merveilles sont bien sûr hors de prix. Mais voilà que je viens de découvrir qu'on produit au Canada des lentilles savoureuses qui ressemblent à s'y méprendre aux lentilles vertes du Puy. Un peu plus grosses que leurs jumelles, elles arborent une robe vert foncée marbrée de veinules bleutées. Comme les lentilles du Puy, elles ont une peau fine, une amande pauvre en amidon et un goût fin et délicat. La maison Clic nous les propose en sacs de plastique d'un kilo à très bon prix sous le nom de lentilles noires Dupuy. Appellation incontrôlée!

Pour quatre à cinq personnes, il faut une tasse de lentilles. Inutile de les faire tremper. Dans la casserole, on ajoute trois tasses d'eau froide, une ou deux gousses d'ail pelées et dégermées et un oignon moyen pelé entier qu'on jettera en fin de cuisson. Pour parfumer, une feuille de laurier, une pincée de thym ou d'herbes de Provence, quelques feuilles (peut-être) de céleri hachées. À haute flamme, on amène à ébullition. On recouvre, on domine la flamme pour laisser frémir tout doucement pendant une vingtaine de minutes. À mi-parcours, on sale et on poivre au goût. Sitôt les lentilles cuites, on les égoutte pour les arroser encore chaudes d'une vinaigrette classique bien moutardée.

Note: certains préfèrent les lentilles «bien cuites», qui fondent littéralement. Pour ceux-là, il faut compter une dizaine de minutes de plus de cuisson. Il faut alors bien sûr un peu plus d'eau ou de bouillon. D'autres, comme moi, préfèrent au contraire les lentilles assez fermes qui résistent à la dent. Question de goût, encore ici. Sachez cependant que plus la lentille cuit, plus son indice glycémique augmente... Bon appétit, chers gourmands!

Carrières & Professions

Les samedis et les mercredis dans *Le Devoir*

Renseignements: Christiane Legault, (514) 985-3316

vacances air transat

Faites votre magasinage de Noël à Paris
C'est maintenant ou jamais!

Vol PARIS

Week-ends	Week-ends
328 \$	389 \$
Départ 26 nov Retour 29 nov	Départ 03 déc Retour 06 déc

I semaine	I semaine
349 \$	349 \$
Départ 21 nov Retour 29 nov	Départ 28 nov Retour 06 déc

FORFAITS vol & Hôtel

Week-ends	I semaine
Hôtel Grenelle 2*	Hôtel Grenelle 2*
(ch.std/déjeuner continental) 26 nov. 2 nuits	(ch.std/déjeuner continental) 28 nov. 7 nuits
448 \$	638 \$

vacances tourbec

Vacances Tourbec Centre-Ville (514) 842-1400
Vacances Tourbec Henri-Bourassa (514) 858-6465
Vacances Tourbec Langelier (514) 253-4900

CLUB VOYAGES

Club Voyages Ste-Adèle (450) 229-6611
1-888-249-6611

Prix par personne, base double • Les conditions générales du Guide-Achat Europe 1999-2000 de Vacances Air Transat s'appliquent aux tarifs ci-haut mentionnés • Places limitées • Valable pour les nouvelles réservations seulement dès le 20 nov. 1999. Vacances Air Transat est détenteur d'un permis du Québec.

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- Polygone. — Omoplate.
- Embarcation. — Broie des tiges pour en tirer la fiasse.
- Maladie des perroquets. — S'inscrire en faux. — Deux. — Baie.
- Quelqu'un. — Année. Guimbarde.
- Monnaie du Honduras. — Un nombre.
- Émousse. — Lettre grecque.
- Bâtiment à rame. — Sélectionner.
- Lui. — Raccorde.
- Génie. — Brindezingue. — Carte.
- Obtenu. — Tenue de combat.
- Frivole. — Léser.

VERTICALEMENT

- Branche de la physiologie.
- Matière colorante. — Terre libre (Féod.).
- Poisson. — Bobo. — Tonneau.

Solution d'hier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	E	V	A	L	I	S	A	T	I	O
2	A	C	T	I	N	U	S	O	L	I	V
3	U	R	T	I	C	A	I	N	E	A	N
4	C	I	R	E	S	B	R	U	E	N	
5	I	V	E	R	O	E	L	L	V		
6	L	A	R	I	N	G	O	T	O	M	I
7	L	I	E	A	U	T	I	N	V		
8	O	N	A	N	I	S	M	E	P	O	I
9	N	E	R	A	U	E	P	A	T	I	N
10	J	A	S	E	U	S	E	B	R	U	
11	B	E	R	E	N	E	P	O	I	L	
12	R	U	E	L	L	E	P	A	N	E	

MOTS CROISÉS LE MONDE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

- Signe avant-coureur. — II. Appartient à l'ordre. Étouffe avant d'avaler. — III. Ille sous les tropiques. Personnel. — IV. Plus dramatique à Tokyo qu'à Londres. Quatre faces et six côtés. — V. Fait le trottoir à la gare. Solitaire dans sa retraite. — VI. Sérieux problème dans la station d'épuration. Fournisseur de cônes. — VII. Mis en lieu sûr. Conduit avec fermeté. — VIII. Favorise la ligne droite. Fausse de plus en plus souvent les résultats. Son ascension est résistible. — IX. Trompe le jeune enfant. Habite au large. — X. Réchauffe la couche.

VERTICALEMENT

- Tout est simple si elle est bonne. — 2. Profondément troublée. — 3. A pris de l'importance avec Kant. Souvenir colonial. Bonne appréciation. — 4. Interactivité du texte, des images et du son. — 5. Conflue avec la Vilaine.

Solution de la semaine dernière

Horizontalement

- Mémorialiste. — II. Opulence. Ail. — III. Urgence. Anti. — IV. Col. FO. Étaux. — V. Hurlons. Li. — VI. Ava. RN. Radar. — VII. Ré. Étuvéal. — VIII. Dent. Eu. Dire. — IX. Arcs. Semer. — X. Rayée. Presse.

Verticalement

- Moucharder. — 2. Éprouvée. — 3. Mugira. Nay. — 4. Oïé. Ère. — 5. Renfort. Ce. — 6. Inconnues. — 7. Ace. Vu. — 8. Le. Ré. Sr. — 9. Attardée. — 10. Sana. Daims. — 11. Titulaires. — 12. Elixir. Ere.

Philippe Dupuis

Oka, le classique des fromages fins.

Oka vous offre toute une gamme de délicieux fromages incluant le *Oka régulier*, le *Oka classique*, le *Oka léger* et le *Oka raclette*.

Le *Oka régulier* a une pâte demi-ferme affinée en surface. Sa croûte, de couleur jaune paille à rouge orangé, est fréquemment lavée pendant une période d'affinage de 30 jours. Sa pâte est souple et homogène, tendre et moelleuse. Son odeur est bouquetée et assez prononcée. Sa saveur est complexe et conjugue subtilement la douceur du lait, le velouté du beurre et l'arôme de noisette.

Le *Oka classique* est fait à partir de lait cru et est spécialement affiné pendant 60 jours afin de faire ressortir son goût plus prononcé, typique du Oka d'autrefois. Le *Oka léger* contient 30% de moins de matière grasse que le *Oka régulier* mais conserve tout le goût velouté et le parfum original. Enfin, la *raclette Oka* offre une odeur plus forte et une saveur plus piquante que le *Oka régulier*. Sa pâte plus ferme devient onctueuse et crémeuse à la fonte, au plaisir des amateurs de raclettes.

Découvrez et dégustez toute la gamme des fromages Oka, le classique des fromages fins.

agropur